LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 264 MONTRÉAL, JEUDI, 11 NOVEMBRE 1965

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et froid.
Maximum : 35
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
St. MARTIN de Tours
Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Visiblement contrarié et d'une humeur maussade, M. Pearson:

Pas de remaniement avant le 8 décembre

La date de la session serait connue lundi

OTTAWA — Visiblement agacé par l'insistance des journalistes, le premier ministre Pearson a déclaré hier qu'il ne songera même pas au remaniement ministériel avant que les résultats officiels de l'élection ne soient révélés, le 8 décembre. Il a cependant annoncé le nom des remplaçants temporaires des deux membres de son cabinet qui ont été défaits, M. Watson MacNaught, ministre des mines et M. Harry Hays, ministre de l'agriculture. M. Maurice Sauvé, ministre des forêts, sera ministre intérimaire de l'agriculture. M. Roger Teillet, ministre des anciens combattants, sera ministre intérimaire de l'agriculture.

M. Pearson a réuni son cabinet pendant cinq heures hier. Avant d'entrer dans la salle, il a déclaré aux journalistes qu'il ne serait pas question de remaniement ministériel, et qu'il n'aurait aucune déclaration à leur faire. Quand il est sorti pour déjeuner, il a quand même trouvé le couloir rempli de journalistes, et il a feint d'ignorer leurs questions qui fusaient de toutes parts. "Ce n'est pas gentil, s'est-il contenté de dire. Il faut maintenant que je me fraie un chemin à travers la foule. On n'est quand même pas à une partie de football".

Après la séance de l'après-midi toutefois, il a déclaré que le cabinet avait étudié la législation qui sera présentée à la prochaine session. "Après la réunion de lundi, a-t-il ajouté, nous serons probablement en mesure d'annoncer la date de la session, et les priorités législatives du gouvernement".

Plus tôt dans la journée, il avait déclaré qu'il serait indécent d'annoncer la date de la session avant de connaître le résultat du vote des militaires, samedi, qui pourrait changer la répartition des sièges. Les libéraux ont obtenu 129 sièges, les conservateurs 99, les néo-démocrates 21, le Ralliement des créditistes 9, le Crédit social 5. Deux indépendants ont également été élus.

M. Pearson a également annoncé que le mandat du vice-président du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, M. Carlyle Allison, ne sera pas renouvelé. Il n'a pas donné de raisons. Le mandat de sept ans des membres du BCR prenait fin mardi. Celui du président, M. Andrew Stewart, avait été renouvelé quelques jours avant l'élection. Le troisième membre du BCR, M. Bernard Coulet, avait perdu la vie dans un accident, en janvier dernier.

Interrogé après la première partie de la réunion du cabinet sur l'intention du chef de l'opposition d'attaquer le gouvernement sur l'intégrité dès l'ouverture de la session, M. Pearson a simplement répondu : "Je croyais pourtant que la campagne électorale était terminée". En revenant à la réunion du cabinet hier après-midi, M. Pearson avait retrouvé son sourire.

Un des deux ministres battus à l'élection de lundi, M. Watson MacNaught, a attribué sa défaite à la promesse du parti conservateur de hausser les pensions de vieillesse. Il a déclaré que les vieillards avaient voté en plus grand nombre que d'habitude, dans son comté de Prince, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Pelletier: les élections du huit novembre ont marqué "la fin d'une illusion"

Par Evelyn DUMAS-GAGNON

L'élection du 8 novembre marque "la fin d'une illusion", selon le nouveau député libéral d'Hochelaga, M. Gérard Pelletier. Evoquant hier "la campagne électorale comme une expérience humaine", M. Pelletier a dit qu'une des leçons principales à tirer de ce scrutin, c'est qu'il n'y a pas de solution facile aux problèmes actuels de ce parlement minoritaire, régionalisé, qui offre parfois l'image de la confusion.

Les hommes politiques pouvaient croire, au fond de leur subconscient, que ce malaise était comme une grippe, qu'il suffisait de trouver la bonne pilule pour l'éliminer. Ils pouvaient espérer qu'après une série d'élections, les citoyens lassés finiraient par offrir à un parti une majorité écrasante. Le 8 novembre a marqué la fin de cette illusion.

M. Pelletier croit que le parti à qui le peuple donnera un jour une majorité sera celui qui dans la situation présente aura réussi à faire vivre un "gouvernement qui se tiendra", un gouvernement créateur, que ce soit par "coalition, arrangements, ententes, appelez-le comme vous voulez".

La population, a poursuivi le député, et particulièrement la population ouvrière, est obligée de "faire avec" les circonstances où elle se trouve; elle ne comprendrait pas que les partis ne gouvernent pas avec les moyens qu'ils ont.

Ce n'est pas la seule leçon que M. Pelletier a tirée de la campagne. Il a noté aussi que le principal défi offert à l'homme politique, c'est de réaliser "la soudure entre les problèmes politiques perçus par les citoyens dans leur vie quotidienne et les problèmes tels qu'ils sont discutés au niveau provincial ou fédéral", de créer un "lien intelligible" entre les besoins, les frustrations, les aspirations des gens et la "grande" politique.

On a dit de cette campagne qu'elle était terne et M. Pelletier reconnaît avoir également recueilli cette impression au niveau des manifestations publiques; par contre, c'est le contraire qui se produisait dans les discussions en petit groupe, dit-il.

M. Pelletier parle avec chaleur des contacts qu'il a eus pendant la campagne avec le milieu populaire de l'est de Montréal. J'arrivais, explique-t-il, du métier de journaliste, où par définition, on connaît un très grand nombre de personnes et communique avec un très grand nombre de personnes, mais dispersées partout, issues de "nulle part" alors que le candidat doit connaître un grand nombre de personnes "circonscrites" — le mot circonscription l'indique — dans un territoire limité.

Le même problème se posait au point de vue intellectuel, a-t-il dit. J'avais été éditorialiste, formé à m'exprimer en termes généraux qui puissent intéresser le plus de gens possible; un candidat doit apprendre à s'intéresser à des problèmes propres à un territoire particulier, ou du moins aux aspects d'un problème général qui touchent particulièrement ce territoire.

La découverte du comté d'Hochelaga, de ses institutions, ses aspirations, ses frustrations et ses idées, a été pour M. Pelletier une expérience enrichissante. Au cours de ses visites de porte en porte, il a été frappé, dit-il, par "l'extraordinaire cordialité que j'ai rencontrée ; quand j'étais simple électeur, jamais je n'ai reçu un candidat comme j'ai été moi-même reçu".

Le nouveau député estime que la politique est améliorée par ces méthodes qui créent un lien personnel entre le candidat et le plus grand nombre possible d'électeurs.

Chacun a noté la décadence des assemblées dites traditionnelles. Cette décadence, M. Pelletier l'attribue à la télévision, non seulement parce que cet instrument habitue le citoyen à un nouveau mode de communication avec l'homme politique, mais aussi parce qu'il contribue à détruire le climat de l'assemblée populaire. Les réflecteurs séparent l'orateur de la salle, les caméras font de l'assistance des "figurants" et le candidat, conscient de la présence de la télévision et de la radio, tend à s'adresser, "au-dessus" de son auditoire, aux auditeurs et téléspectateurs.

Il faut remplacer les assemblées traditionnelles, pas par les "gimmicks à l'américaine", genre "orateur-qui-entre-triom-

Voir page 2 : Pelletier

Eisenhower : rechute hier après-midi

FORT GORDON — L'ancien président Eisenhower, hospitalisé il y a trois jours à la suite de malaises à la poitrine, a eu une rechute hier après-midi, à l'hôpital militaire Walter Reed. Selon certaines informations, l'ancien chef d'Etat souffre d'une angine de poitrine. Cette aggravation de l'état de santé du général Eisenhower est survenue quelques heures à peine après qu'un porte-parole de l'hôpital eut fait savoir que le célèbre patient se portait mieux et qu'il pourrait rentrer chez lui dès vendredi.

Voir page 2 : Eisenhower

Keith Davey, "très déprimé"

OTTAWA — S'il avait à préparer une autre campagne électorale à la lumière des résultats de l'élection de lundi, Keith Davey procéderait-il différemment?

M. Davey réfléchit un moment. "Honnêtement, je ne sais pas", répond-il. "J'aurai besoin d'un certain recul pour faire ce genre d'évaluation".

Et il dit que les renseignements qu'il avait au moment où l'élection fut déclenchée pouvaient facilement justifier la conviction qu'il pouvait être possible de faire élire un gouvernement majoritaire. "Avec les mêmes renseignements, j'aurais porté le même jugement".

L'organisateur libéral, âgé de 39 ans, qui est un ancien agent de publicité d'un poste de radio torontois, est "très déprimé" par le résultat des élections, qui n'ont pas accordé une majorité parlementaire aux libéraux. "J'ai eu vraiment l'impression que nous avons laissé tomber le premier ministre".

La seule grande surprise de la campagne, dit-il, a été la Nouvelle-Ecosse, où la "Machine de Stanfield" jointe aux promesses conservatrices pour une hausse des pensions de vieillesse, a vraiment désarçonné les libéraux. D'ici à ce que le résultat du vote militaire soit connu, il faut bien reconnaître que les libéraux n'ont fait élire qu'un seul député dans cette province alors qu'ils en comptaient cinq dans le dernier parlement.

Dans l'ouest le parti libéral a eu contre lui l'hostilité traditionnelle qu'on connaît. "Cela a été la même chose dans quatre élections. Nous n'avons pas réussi à détruire le mythe voulant que le parti libéral ne comprenne pas l'ouest."

M. Davey ne trouve rien à critiquer dans l'attitude du pre-

Voir page 2 : Davey

Depuis 1921, le gouvernement majoritaire fut l'exception

OTTAWA. — Plus souvent qu'autrement les Canadiens ont parlé d'une voix hésitante aux élections fédérales depuis 45 ans.

L'incertitude a commencé en 1921, l'année de ce qu'il est convenu d'appeler la révolte agrarienne en Ontario et dans les Prairies, mouvement qui fit alors son apparition sur la scène fédérale.

Il est fort possible qu'il n'y ait aucune relation avec le fait que le pays ait alors semblé ne plus savoir dans quelle direction s'engager, mais ce fut cette année-là que les femmes obtinrent le droit de vote pour la première fois. C'est en effet en 1921 que le droit de vote fut universellement accordé à tous les Canadiens de plus de 21 ans.

Les résultats du scrutin de lundi continuaient bien cette tradition d'indécision car c'est le troisième gouvernement minoritaire consécutif. C'est le quatrième gouvernement minoritaire depuis huit ans et demi, période au cours de laquelle il y a eu cinq élections générales.

Au cours des 13 élections avant 1921, le bipartisanisme était fermement établi et les électeurs élisaient ou des ma-

Voir page 2 : Depuis 1921

Paris demande l'admission de la Chine à la majorité simple

NATIONS UNIES — Pour la première fois hier, la France a demandé l'admission de la Chine populaire aux Nations unies et a insisté pour que le vote sur cette question soit pris à la majorité simple plutôt qu'à la majorité des deux-tiers. Plusieurs autres orateurs ont pris la parole dans le même sens. Vingt-huit délégations sont encore inscrites pour prendre part au débat tandis que la résolution, dont les parrains sont le Cambodge, l'Algérie, le Mali, la Roumanie et l'Albanie, n'a pas encore été déposée. Les proposeurs s'efforcent en effet de trouver une formule qui permettrait de gagner les deux ou trois voix qui manqueraient encore pour la majorité simple. Les observateurs soulignent qu'il est fort peu probable que la Chine soit admise cette année aux Nations unies, mais admettent que l'obtention de la majorité simple représenterait une grande victoire et forcerait les Etats-Unis à recourir à des artifices de procédures.

M. Roger Seydoux a exposé les raisons qui, du point de vue français, rendent "opportune et même nécessaire" la présence de la Chine à l'ONU: "Ces raisons tiennent, pour le gouvernement français, à une observation fondamentale : Comment soutenir qu'il est conforme aux buts et principes des Nations unies que celles-ci soient amputées d'une des plus grandes puissances du monde, dotée d'une population égale au quart de celle du globe, d'un territoire immense et de ressources actuelles et virtuelles considérables et dont la situation géographique la place à proximité immédiate des régions aujourd'hui les plus troublées; enfin, la Chine est une puissance nucléaire.

"Tel est, suivant l'expression du général de Gaulle, "le poids de l'évidence et de la raison" qui a incité la France à nouer avec la République populaire de Chine des relations officielles, sans que cette décision ait impliqué quelque jugement que ce soit sur le régime interne de ce pays. Telles sont les considérations qui, nous semble-t-il, devraient inspirer les décisions de l'assemblée générale".

"Qu'ont fait d'ailleurs, en 1954, puis en 1962, les pays qui étaient résolus à rechercher un règlement aux problèmes de l'Asie du Sud-Est? Sans tenir compte du statut de leurs relations diplomatiques avec le gouvernement de Pékin, ils se sont joints, à Genève, à ses délégués et ont signé, avec eux, les accords qui avaient été mis au point lors d'une négociation souvent citée, et au cours de laquelle les représentants de la Chine ont observé les règles et le comportement propres à en assurer le succès. Peut-on imaginer aujourd'hui que le douloureux conflit qui sépare deux grands pays du même continent puisse, en dernière analyse, trouver une solution définitive sans le concours de la Chine ?

"Mais les problèmes de ce continent ne sont pas seuls en cause. La question qui a par excellence un caractère universel et domine toutes les autres est celle du désarmement. Dans cette assemblée, comme de par le monde, il n'est plus contesté qu'un règlement véritable du problème du désarmement ne peut résulter que de négociations auxquelles participeraient en première ligne les cinq puissances nucléaires, y compris par conséquent la Chine.

"Dans une telle situation, qui aboutit à mettre en échec la vocation universelle des Nations unies, devons-nous nous laisser arrêter par telle ou telle déclaration des dirigeants chinois empreinte de sévérité ou de

Voir page 2 : Paris

Johnson ordonne une enquête sur la panne d'électricité gigantesque de mardi soir

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a ordonné à la commission fédérale des ressources énergétiques de faire enquête sur le gigantesque blackout dont les conséquences auraient pu être catastrophiques.

Les enquêteurs du gouvernement et des compagnies d'électricité, qui se sont mis au travail dès hier, devront déceler comment l'arrêt total de distribution de courant a pu se produire sur une aussi vaste région. Ils devront également envisager les mesures qui permettront d'éviter la répétition d'un incident aussi grave qui a mis en jeu, en quelques instants et pendant de longues heures, la sécurité et le bien-être de près de 30 millions d'habitants.

Les nombreux experts n'osent pas, faute de preuve, avancer sérieusement la thèse d'un sabotage.

La compagnie Consolidated Edison, qui fournit l'énergie à New York a expliqué qu'un malfonctionnement d'une sous-station à Clay, à quelques milles de Syracuse, est la cause de l'interruption de son vaste réseau. Cette explication paraît insuffisante à plusieurs.

Tout au long du blackout qui a paralysé les activités civiles des Américains dans le nord-est du pays, le gouvernement de Washington a eu l'assurance que ses communications militaires étaient ininterrompues.

En fait, l'interruption de courant a servi de "répétition" impromptu à certaines manoeuvres nécessaires en cas de désastre.

Le Pentagone se déclare satisfait de cette épreuve et confirme que toutes les communications ont été maintenues normalement pendant la nuit avec les principaux centres militaires du pays. Des réseaux auxiliaires ont été mis en service. Les communications par radio et téléscripteurs ont continué à fonctionner ainsi que le téléphone dont le service a d'ailleurs continué à être à la disposition des usagers civils.

En ce qui concerne les causes de la panne, quelques idées générales commencent à filtrer dans les milieux qui s'occupent des ressources énergétiques et parmi les techniciens. A l'origine des difficultés paraît se situer l'existence entre les diveses compagnies privées qui distribuent le courant de "pools" d'utilisation en commun des lignes à haute tension et des stations et sous-stations de redistribution.

Ces compagnies sont parvenues à mettre au point un système d'inter-connection de leurs réseaux fondé sur ce que les techniques considèrent comme le système le plus scientifiquement complexe qui

Voir page 2: Johnson

30 millions de personnes éprouvées par la panne

NEW YORK — Un monstrueux blackout a paralysé mardi soir et pendant une partie de la nuit de mardi à mercredi une vaste région du nord-est des Etats-Unis et de l'Est du Canada, allant de New York à Toronto et de Boston à Harrisburg en Pennsylvannie. Environ 30 millions de personnes habitent ce vaste territoire. La panne s'est produite à 17 heures 28, et le courant n'était finalement rétabli à New York qu'à 3 heures 35 hier matin.

Les téléphones — malgré un nombre record d'appels — ont fonctionné normalement grâce à des groupes électrogènes. C'est la première fois que les 505 standards de l'Etat de New York fonctionnent à la fois de cette façon. Outre les appels locaux et régionaux, ils durent faire face à un surcroît d'appels internationaux, le téléphone ayant été pendant 10 heures le seul moyen de liaison commerciale (pour la presse notamment) entre le nord-est américain et le reste du monde.

Le bilan financier (charges de sécurité, manque à gagner, etc.) n'a pas encore été établi.

Alors même que le courant est revenu, la panne continue de faire sentir ses effets à New York — comme d'ailleurs à Boston, Philadelphie, Buffalo, Syracuse et les autres villes affectées.

Les entreprises industrielles, artisanales et commercia-

Voir page 2 : 30 millions

Ottawa veut régulariser, non réduire l'entrée de capitaux

OTTAWA — La déclaration du ministre des finances Walter Gordon sur la restriction des emprunts canadiens aux Etats-Unis vise plus à régulariser les mouvements trimestriels de capitaux entre les deux pays qu'à limiter le montant global des emprunts canadiens sur les marchés de capitaux américains. C'est l'opinion qui a cours au ministère canadien des finances et au département américain du trésor.

Ce que le ministre a demandé, c'est de retarder les emprunts au début de l'an prochain, pour que le Canada ne dépasse pas outre-mesure la limite de $500 millions fixée par l'accord canado-américain de 1963 pour ses réserves militaires. Cette année, les emprunteurs canadiens ont déjà vendu aux Etats-Unis des obligations pour un montant dépassant $500 millions, et on estime que d'ici la fin de décembre, ils auraient emprunté $250 millions.

Cette mesure annoncée à la suite d'un accord intervenu entre le ministre canadien des finances et le secrétaire américain au trésor, aura évidemment des effets directs sur les municipalités et les commissions scolaires. Déjà elle a empêché l'Hydro-Québec d'obtenir un emprunt de $50 millions à New York. Les soumissions devaient être ouvertes mardi, et l'Hydro comptait prendre possession de l'argent la semaine prochaine. Elle devra maintenant attendre au mois de janvier.

"Cela ne nous dérange pas, a commenté le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage. J'ai été avisé lundi de cette invitation de réduire temporairement le volume des emprunts canadiens sur le marché américain. La balance des paiements étant ce qu'elle est, la Maison blanche a insisté pour que la livraison du produit des emprunts sur les marchés américains soit reportée au premier trimestre de 1966. Comme nous voulons continuer d'emprunter sur les marchés américains, nous avons tout intérêt à collaborer avec les autorités américaines, et nous avons décidé de collaborer dans le sens indiqué."

Il y a quelques jours, la Commission hydroélectrique du Manitoba recevait $15,000,000 en argent américain, sur des obligations remboursables en 25 ans, et le Nouveau Brunswick avait emprunté pour sa part $10,000,000 sur des obligations remboursables elles aussi en 25 ans.

Les gouvernements provinciaux et municipaux préfèrent emprunter aux Etats-Unis à cause de la vaste réserve d'argent disponible sur le marché de New York. Il en coûte habituellement un peu plus cher de vendre les mêmes obligations au Canada.

Le ministre canadien des finances, M. Gordon, a déclaré hier que la restriction des emprunts n'aurait probablement pas d'effet sur la construction. On sait que l'été dernier le gouvernement fédéral a retardé certains projets de construction pour éviter l'inflation, en invitant les gouvernements provinciaux et les entreprises privées à faire de même. Mais le rythme de la construction n'a pas baissé pour autant.

Si la mesure a semblé prendre tout le monde par surprise parce qu'elle a été annoncée au lendemain de l'élection, il ne fait aucun doute qu'elle était convenue depuis un certain temps avec les Etats-Unis, qui veulent réduire la sortie de dollars.

En 1963, les Etats-Unis avaient exempté le Canada de la taxe de 15 pour cent sur les emprunts, contre la promesse que notre pays n'augmenterait pas sa réserve d'or et de dollars américains, qui était alors de l'ordre de $500 millions, aux dépens de la balance des paiements américains.

La balance canadienne des paiements bénéficie actuellement de la vente du blé à la Chine, de sorte que si le Canada empruntait d'importantes sommes aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année, ses réserves monétaires dépasseraient $500 millions. Cette situation ne devrait pas se produire au début de 1966, car la balance des paiements canadiens est égnéralement défavorable au premier trimestre.

CRITIQUE DE DIEFENBAKER

Dans une déclaration écrite, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a sévèrement critiqué les libéraux pour avoir caché l'accord sur les emprunts jusqu'après les élections. Il a rappelé que pendant la campagne électorale, il avait averti la population que l'on était en train de conclure à Washington des accords qui n'étaient pas dans le meilleur intérêt du Canada.

"Maintenant que l'élection est passée, a-t-il ajouté, les libéraux osent dire cette vérité qui leur aurait nui pendant la campagne. Mais la véritable situation, c'est que le déficit de notre balance des paiements a empiré, particulièrement avec les Etats-Unis, à cause des politiques suivies par les libéraux. (Allusion à l'accord de 1963.) Par le nouvel accord, les libéraux ont ajusté la politique financière canadienne aux besoins de la balance des paiements américaine. A cause des pressions de Washington, ils ont reporté le problème sur les consommateurs canadiens qui devront payer des prix plus élevés, et leur

Voir page 2 : Les emprunts aux Etats-Unis

Paris

(Suite de la première page)

blâme pour notre organisation. Quel gouvernement, placé dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire écarté pendant tant d'années des Nations unies, pourrait manifester à leur endroit des sentiments de bienveillance?

D'une manière générale, si certaines déclarations, certaines réactions sont, il est vrai, déconcertantes, il nous paraît nécessaire de suspendre tout jugement à leur propos jusqu'à ce que la Chine ait été mise en mesure de reprendre sa place parmi nous, c'est-à-dire qu'elle ait cessé d'être sous le coup d'un ostracisme qui ne peut qu'inspirer l'amertume. Aussi bien, puisque l'on a parlé des qualifications requises pour faire partie de cette organisation, puisque l'on s'est référé à certains articles de la charte, tels que celui qui prévoit les modalités de l'exclusion d'un Etat membre, ma délégation est amenée à formuler la question suivante, qu'elle n'est d'ailleurs pas seule à se poser: que se passerait-il (et que se serait-il passé) si les motifs invoqués par certains pour fermer les portes des Nations unies à la Chine — ce qui revient à l'en exclure — devaient être mis en avant et suivis d'effet chaque fois qu'il se trouve une majorité pour considérer tel ou tel Etat ou groupe d'Etats comme coupable d'actions ou d'intentions contraires aux principes de la charte?"

Davey

(Suite de la première page)

mier ministre Pearson au cours de la campagne: "Sur ce plan c'est la meilleure campagne que nous ayons eue".

Toutefois sur la question des pensions de vieillesse, M. Diefenbaker nous a véritablement battus de justesse. Quand nous avons tenté d'expliquer les avantages qu'offrira la caisse de retraite, nous avons manqué notre coup, le message n'a pas franchi la rampe.

Enfin M. Davey note que le parti libéral a obtenu dans l'Ontario et le Québec un total de 106 sièges. Cela ne s'était jamais vu depuis la Confédération qu'un parti fédéral fasse élire autant de députés dans les deux provinces centrales.

Johnson

(Suite de la première page)

puisse exister et le dernier mot dans la technique moderne.

Cinq grand réseaux de cet ordre se partagent, en fait, la distribution du courant à travers les Etats-Unis. Ils fonctionnent automatiquement — ou presque — ils sont équipés de coupe-circuits et systèmes de dérivation extrêmement précis qui doivent, en théorie, empêcher toute dislocation de l'ensemble si l'un des composants se trouve en difficulté.

Depuis 1921

(Suite de la première page)

jorités libérales ou des majorités conservatrices.

Mais au cours des 14 consultations populaires depuis 1921, le parti victorieux n'a remporté la majorité à la Chambre que six fois. Deux fois seulement, le vainqueur a remporté plus de la moitié des suffrages exprimés — les libéraux en 1940 avec 50.9 pour cent et les conservateurs en 1958 avec 53.6 pour cent.

C'est après la première guerre mondiale que les organisations agrariennes prirent une forme politique après un long développement qui avait débuté à la fin du XIXième siècle.

Ces mouvements des agriculteurs prirent le pouvoir en Ontario en 1919 et en Alberta en 1921. En 1920, les agrariens remportèrent 12 des 55 sièges de l'Assemblée législative du Manitoba, devenant ainsi le deuxième groupe de la Chambre.

Sous le nom de progressistes, ils s'emparèrent de 65 sièges des Communes — 24 sur 82 en Ontario; 12 sur 15 au Manitoba; 15 sur 16 en Saskatchewan; 10 sur 12 en Alberta; un sur 11 au Nouveau-Brunswick et 3 sur 13 en Colombie-Britannique.

Pelletier

(Suite de la première page)

phalement - sur - un - cheval", mais par des contacts qui permettent de créer un "lien intelligible" entre l'homme public et les citoyens.

M. Pelletier croit que le député doit établir des contacts permanents, non seulement avec des individus de la circonscription, mais avec des groupes, "groupes où s'expriment les problèmes de chacun, où s'ébauchent les solutions collectives". Ces contacts n'auront pas pour but d'accroître le capital politique du député, mais de lui permettre de mieux comprendre et mieux formuler les aspirations de ceux qu'il représente.

Le journaliste Pelletier a également traité des expériences du candidat Pelletier avec la presse. Habitué à être du côté du journaliste qui reçoit les plaintes de ceux qui se disent mal cités, il confesse mieux comprendre aujourd'hui l'état d'esprit de celui qui trouve dans un journal, sous un titre de quatre colonnes, une déclaration qu'il est sûr de ne pas avoir faite.

De même il a éprouvé les rigueurs du "cheminement des éditorialistes" qui un jour réservent leur jugement sur la décision de M. Pelletier et de ses deux amis, en promettant de ne se prononcer qu'après avoir évalué les résultats de cette décision, puis un autre jour condamnent les "trois" en alléguant qu'au départ leur décision était inadmissible.

M. Pelletier a relevé tout particulièrement les propos d'un éditorialiste (il s'agissait, quoique M. Pelletier ne l'ait pas précisé, du directeur du DEVOIR) qui, commentant l'assemblée "ratée" des libéraux au Palais du Commerce, note d'abord que devant une telle situation un Jean Lesage, un René Lévesque ou un Jean Drapeau ne se seraient pas laissés impressionner, puis ajoute que des gâchis semblables se reproduiront tant que les partis feront leur recrutement uniquement dans les salles de rédaction, les universités et les études légales.

"Je suis d'accord que Jean Lesage, René Lévesque ou Jean Drapeau n'auraient pas été dépassés par l'auditoire du Palais du Commerce, a déclaré M. Pelletier, mais je me demande d'où viennent ces hommes sinon des études légales et des salles de rédaction?"

Le procès Darabaner: la Couronne veut faire une preuve d'acte similaire

QUEBEC. — La Couronne a annoncé hier au procès de Moïse Darabaner qu'elle ferait une demande dans le but de faire une preuve d'acte similaire et qu'elle apporterait, dès vendredi matin, les arguments à l'appui de cette demande.

Darabaner, 43 ans, de Québec, subit actuellement son procès sous des accusations de complot pour frauder et de fraude au montant de $115,000 aux dépens de la comppagnie Junior Holdings et de sa présidente, Mlle Rachel Smiley.

Me Anatole Corriveau, un des procureurs de la Couronne, a dit qu'il voulait faire cette preuve pour prévenir toute défense de bonne foi de la part de l'accusé et dans le but de prouver l'intention criminelle.

Une preuve d'actes similaires consiste à mettre en preuve des actes que l'on reproche à un accusé et qui établissent une similitude avec un procès en cours, sans toutefois y être reliés d'aucune façon.

Me Raymond Daoust, qui occupe pour le prévenu, a déclaré que la défense s'opposerait à ce qu'une telle preuve soit apportée et il apportera également ses arguments vendredi matin, alors que le procès reprendra. La Cour ne siège pas aujourd'hui, fête légale.

"Souvent en conférence"

Par ailleurs, le juge Cyrille Potvin a rejeté une demande de la défense qui désirait examiner tous les documents qui furent saisis chez l'accusé ou à ses bureaux le 26 juillet dernier, en vertu d'un mandat de perquisition.

Le juge a précisé en rejetant la requête qu'elle était trop tardive et qu'elle aurait du être faite préalablement.

D'un autre côté, Monique Duclos, secrétaire de Moïse Darabaner, a déclaré, alors qu'elle était questionnée par Me Roch Lefrançois, autre représentant du ministère public, que son patron lui avait déjà fait vérifier des sommes importantes d'argent, à l'époque où la fraude contre Mlle Smiley aurait été commise.

Elle a dit que Gaston Constantin, témoin-vedette de la Couronne, et co-accusé dans cette affaire, avait établi ses quartiers généraux aux bureaux de la compagnie Aide-Universelle en novembre 1963.

Elle a précisé qu'il ne payait pas de loyer à Darabaner et qu'il recevait un salaire hebdomadaire qui lui était payé par chèque.

Elle a également déclaré que c'est elle qui, sous la dictée de Constantin, avait dactylographié de faux contrats du ministère des travaux publics dont Constantin et Darabaner se seraient servis pour frauder Mlle Smiley.

"M. Constantin et Darabaner se voyaient souvent et ils étaient souvent en conférence," a-t-elle dit en réponse à une question de Me Lefrançois.

Par ailleurs, le témoin a déclaré en contre-interrogatoire que Constantin recevait souvent des gens "qui n'avaient rien à faire avec M. Darabaner" alors qu'il se trouvait à son bureau.

Elle a également précisé qu'à la suite de la rédaction des faux contrats de voirie, Constantin lui a déclaré que si les contrats "passaient" il retirerait une importante somme d'argent.

Le témoin Cyr

Pour sa part, Alfred Cyr, 43 ans, ex-employé de Moïse Darabaner, a déclaré plus tôt en cour qu'il a rencontré Gaston Constantin, le 7 novembre dernier ,veille du jour où s'est instruit le procès de Moïse Darabaner.

Cyr a dit qu'il avait rencontré Constantin au palais de justice où on l'avait amené pour l'interroger sur le témoignage qu'il devait donner.

Constantin, le témoin vedette de la Couronne fait également face aux mêmes accusations que Moïse Darabaner.

Cependant, alors qu'il était interrogé par Me Raymond Daoust, qui représente Darabaner, Cyr a nié formellement avoir reçu la visite de deux policiers en civil à la prison de Québec, dans le courant de la journée de mardi.

Me Daoust a fait dire à Cyr qu'il allait souvent dans les clubs de nuit avec Constantin et que c'était toujours ce dernier qui acquittait la note.

Par contre, un des procureurs de la Couronne, Me Anatole Corriveau lui a fait dire que Moïse Darabaner avait payé ses dettes à lui, et en particulier une automobile et des honoraires d'avocats.

Cyr a également raconté que Darabaner lui avait prêté des sommes de quelque mille dollars.

Le procès qui se déroule à huis clos devant le juge Cyrille Potvin de la Cour des sessions se poursuit cet après-midi.

Eisenhower

(Suite de la première page)

Eisenhower avait passé une matinée calme, hier, et c'est dans l'après-midi qu'il ressentit de nouvelles douleurs.

Le porte-parole a précisé que les douleurs avaient été plus fortes et plus prolongées que celles de lundi et que le général Eisenhower avait de nouveau été placé sous une tente à oxygène.

Les emprunts aux Etats-Unis

(Suite de la première page)

politique conduit inévitablement à la restriction du crédit, au ralentissement de l'expansion industrielle et à la longue, à la réduction des emplois".

M. REAL CAOUETTE

Le chef du ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a tenu des propos semblables. "C'est le consommateur qui sera le premier à souffrir de la réduction des emprunts, a-t-il dit. La chose était prévue, mais on ne s'en est pas vanté pendant la campagne électorale. J'avais raison lorsque j'ai prévenu le peuple d'une telle manoeuvre. On a même prétendu que mes déclarations étaient fausses".

LES MUNICIPALITES

M. Maurice Turgeon, membre de la commission municipales de Québec, a déclaré que les municipalités n'auront pas tellement à souffrir des restrictions, parce qu'elles n'empruntent pas tellement sur le marché américain. A part la ville et la commission scolaire de Montréal, qui ont emprunté $95 millions en 1964, les autres municipalités de la province n'ont emprunté que $17 millions pendant la même année.

30 millions

(Suite de la première page)

les fonctionnent à moins de la moitié de leur capacité, a annoncé mercredi l'Association du commerce et de l'industrie" de New York.

Le Stock Exchange a ouvert avec une heure de retard.

Les transports en commun ne sont pas encore complètement réorganisés. Les employeurs, municipalités y compris, laissaient rentrer chez eux leurs employés fatigués par une mauvaise nuit. Le métro n'a recommencé à fonctionner que vers huit heures hier matin. Les trains du Long Island Railroad — où près de 12,000 personnes ont passé la nuit — ne se trouvaient pas hier matin aux gares de banlieue pour y charger les voyageurs.

Hier, les aéroports n'avaient pas encore complètement retrouvé le trafic normal. Les avions qui avaient été détournés mardi soir se sont posés mercredi matin à l'aéroport Kennedy, retardant d'autres appareils. On signale de nombreux retards sur les vols venant d'Europe, les appareils — qui devaient revenir sur New York — n'ayant pu mardi quitter cette ville à cause de la panne.

Le courant a été rétabli progressivement, à Boston d'abord puis dans le Connecticut, à Buffalo, Rochester, Toronto et, plus près de New York, dans le comté de Westchester. Dans la ville de New York même, les lumières se sont rallumées dans certains quartiers peu après minuit; le centre de Manhattan est resté plongé dans l'obscurité jusqu'à 3 heures 30 du matin, soit dix heures après le début de la panne.

Par miracle, semble-t-il, on ne signale aucun accident grave et aucune mort attribuable directement au blackout. La température était heureusement clémente, la nuit claire dominait une superbe pleine lune. Il n'en eût probablement pas été de même si la panne s'était produite en plein hiver; les conséquences en auraient pu être tragiques. Faute de courant, les immeubles new-yorkais se sont en effet trouvés privés non seulement de lumière mais également de chauffage et pour la plupart d'eau.

La coupure de courant est survenue au pire moment de la journée, juste avant 17 heures 30 lorsque les gratte-ciel new-yorkais dégorgent de travailleurs et que les banlieusards s'apprêtent à rentrer chez eux.

Dupuis

(Suite de la page 3)

tant sur la scène nationale que provinciale. A ceux qui envers moi se sont montrés ingrats et cruels, je pardonne très volontiers. Je sais mieux que personne, que l'ingratitude, c'est la porte par où sortent ceux que la reconnaissance embarrasse. A toute la population de mon beau comté de St-Jean-Iberville-Napierville, je veux dire un très gros merci pour toute la confiance et les honneurs qu'elle m'a prodigués durant les huit dernières années.

"Je continuerai à habiter dans ma ville de Saint-Jean avec ma famille, quoi qu'il arrive. J'aime Saint-Jean, j'aime mon comté et je n'ai aucune rancoeur.

"Désormais, je connaitrai ce que c'est que de vivre en simple citoyen. Je connaitrai de bons moments au coin du feu, au milieu de ma famille. Je n'ai vraiment jamais connu ce qu'est la véritable vie de famille. Depuis l'âge de 17 ans, j'ai mené une vie publique très intense. Depuis que je suis député (avant mon mariage), je me suis toujours souscrit au service de mes concitoyens.... je laisserai maintenant à d'autres, ma place; je trouverai dans mon milieu familial, toute la consolation qu'il me faut.

"Je n'ai aucun projet immédiat dans la tête. Je pars dès demain pour de courtes vacances dans les Laurentides. Je considère actuellement quelques offres d'emploi très intéressantes. Je ne prendrai aucune décision, je ne ferai aucun projet d'avenir avant quelque temps."

quand vous dites **CHIANTI** exigez

RUFFINO

le nom qui a rendu le **CHIANTI** célèbre

Produit et embouteillé par I. L. RUFFINO — (Italie)
Distributeurs : Importations Durand — 842-3471

par le Champlain les voyages d'affaires à Québec deviennent des voyages d'agrément

Le CHAMPLAIN est un train moderne. Toutes les voitures sont climatisées. Sièges et fauteuils ont un dossier inclinable. Dans l'atmosphère accueillante de la voiture-restaurant, agrémentée de musique, vous pouvez prendre un repas délicieux ou siroter un café. Dans la voiture-salon et dans le lounge de la voiture-restaurant, on sert des consommations. Faites vos réservations le plus tôt possible.

Le CHAMPLAIN part tous les jours (sauf le samedi) de la gare Centrale — un seul arrêt en cours de route: Sainte-Foy. Il fait le trajet en 3 heures 10 minutes.

billet simple de voiture-coach: $4.00 (vendredis et dimanches: $4.90)
billet simple de voiture-salon: $2.00 de plus

L'Océan Limité, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Montréal et Lévis. Service de traversiers entre Lévis et Québec.

CN

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON,
Bien chaud ou dans une infusion, elle réconforte
Agent général pour le Canada J. Alfred Ouimet, Montréal

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SITUATION INTERESSANTE

Publication de commerce demande homme ou femme bilingue pour assister le rédacteur et pour le service de la traduction. Salaire : $360 - $390 par mois.

Tél. 866-5846
M. G. Terroux

TRAVAILLEUR OU TRAVAILLEUSE SOCIAL(E)

Maîtrise en service social, université. Expérience requise, salaire selon qualifications. Pour travail à Montréal.

Ecrire à Case 1443, Le Devoir, Montréal

DIÉTÉTISTES

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke recherche les services de 2 diététistes professionnelles. Le salaire et les conditions de travail sont ceux recommandés par l'Association des Hopitaux catholiques du Québec.

ECRIVEZ AU

Dr C. Dagneau, directeur médical,
Hôtel-Dieu de Sherbrooke,
Sherbrooke (Qué.).

L'HOPITAL GENERAL DE CORNWALL
demande un
TRAVAILLEUR SOCIAL

Pour son nouveau service de psychiatrie. Le candidat choisi travaillera avec un psychologue et un psychiatre. Le travail comprendra la liaison avec les agences sociales ; interviews aux résidences et hôpitaux.
De l'expérience dans le "casework" familial et les problèmes d'adaptation conjugale serait un avantage. Bilingue de préférence.
Traitement selon expérience et instruction. Excellents bénéfices.

Pour plus de détails, écrire au :
Directeur du personnel,
HÔPITAL GÉNÉRAL DE CORNWALL,
Cornwall, Ontario

L'HOPITAL GENERAL DE CORNWALL
demande un
PSYCHOLOGUE

Pour son nouveau service de psychiatrie. Le candidat choisi travaillera avec le personnel en psychiatrie.
Le candidat doit posséder son M.A. en psychologie et de l'expérience en clinique psychologique particulièrement avec le W.I.S.C. et tests de projection. De l'expérience en psychothérapie individuelle et en groupe serait un atout. Bilingue de préférence.
Traitement initial $6,300. à $7,500.
Emploi permanent comportant tous les bénéfices marginaux.

Ecrire au :
Directeur du personnel,
HÔPITAL GÉNÉRAL DE CORNWALL,
Cornwall, Ontario

TRADUCTEUR

Une compagnie d'assurance-vie recherche un traducteur adjoint pour son Siège social à Toronto, Ont.
Il faut être âgé de moins de 30 ans, avoir fait de solides études classiques et bien connaître le français et l'anglais. En retour, la Compagnie offre un bon salaire, des avantages marginaux généreux, d'excellentes conditions de travail dans un immeuble neuf. Elle prendra à sa charge les frais de déménagement.

Faire sa demande par écrit à :
Case postale 1446, "Le Devoir"

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
Demande à Saint-Lambert, P.Q.
UN SURINTENDANT DES BATISSES
SALAIRE — JUSQU'A $6,500.00

Sous direction, le Surintendant sera responsable de surveiller les travaux d'entretien, de réparation, de peinture ou de décoration des bâtisses; de voir au bon fonctionnement des systèmes de chauffage, d'air climatisé, de plomberie et d'électricité, de même que d'en assurer l'entretien et la réparation ; de plus, il devra surveiller le travail du personnel d'entretien (nettoyeurs) et accomplir d'autres fonctions connexes tel que requis.
Les candidats devront être bilingues, posséder plusieurs années d'expérience dans l'entretien des bâtiments et/ou d'équipement ; avoir leur diplôme de 10ième année ou l'équivalent et posséder des connaissances en mécanique et en électricité.
Répondre par écrit ou téléphoner à C.D. Milne, Administrateur du Personnel, Case postale 97 — Saint-Lambert, P.Q. ou téléphoner à 671-6136.

REPRESENTANT VENDEUR

United Co-operatives of Ontario demande un vendeur afin de promouvoir et de vendre les produits de la ferme de la région de Vankleek Hill.

Les candidats doivent être bilingues.

Une formation technique en agronomie, une excellente connaissance de l'agriculture et si possible de l'expérience dans la vente seraient un atout.

Traitement initial : $4,300. - $5,980., auto fournie par la compagnie ainsi que bénéfices usuels des employés.

Ecrire confidentiellement à :

Officier du personnel,
UNITED CO-OPERATIVES OF ONTARIO,
35 rue Oak, Boite 527,
Weston, Ontario.

TERRATECH LTEE
recherche le personnel suivant :

DEUX TECHNICIENS

expérimentés dans le contrôle qualitatif des asphaltes en laboratoire et sur le chantier.

DEUX TECHNICIENS

expérimentés en mécanique des sols, en particulier dans les essais de laboratoire et comme inspecteurs sur les travaux de terrassement.

Ces postes sont permanents pour candidats de bon calibre — salaire intéressant selon qualifications — bénéfices marginaux.

Discrétion assurée aux candidats intéressés.

Envoyer curriculum vitae à :
TERRATECH LTÉE,
1440 ouest, Ste-Catherine,
Montréal.
ou téléphoner à : 861-7425

SIDBEC recherche un:

ECONOMISTE

Fonctions:

Préparer, à l'intention de la direction générale, des études et analyses sur la situation économique, l'industrie de l'acier, l'offre et la demande de produits, etc.

Qualifications:

Diplôme universitaire en économique et de quatre à cinq ans d'expérience dans un travail connexe.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir une application complète au:

Directeur du personnel
SIDBEC
507 Place d'Armes, Montréal 1, Qué.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :
844-3361, poste 34
ou écrivez à :
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

POLICIER
(Nouveau salaire $4,955. à $6,350.)
LA VILLE DE MONTREAL

offre aux jeunes gens :
- Une carrière d'avenir
- Une prime d'ancienneté
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5'9", si vous possédez une 10e année d'études et une connaissance raisonnable de l'anglais, n'hésitez pas à vous adresser, le plus tôt possible, au :

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403 — Hôtel de Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.
Téléphone : 872-3238.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI, 11 NOVEMBRE 1965 PAGE 3

Beauchemin a lancé hier son premier livre de poche, "La Minute de vérité, Marchons à la catéchèse", de Mme Lucie de Vienne ; l'auteur y reprend quelques éléments de son émission radiophonique quotidienne, diffusée sur les ondes du poste CKAC, émission qui lui a mérité le trophée du "meilleur courrier radiophonique" lors du dernier congrès du spectacle. Mme de Vienne est en compagnie de M. Michel Desnoyers, directeur général de la librairie Beauchemin Ltée.

(Photo Le Devoir)

M. Lortie et les étudiants: une jeunesse généreuse, mais qui compte des doctrinaires

"Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'au milieu d'une jeunesse généreuse, il existe aussi des doctrinaires qui ne reculent devant aucune audace et qui profitent de l'apathie ou de l'inertie du plus grand nombre pour s'emparer des tribunes."

C'est la remarque — qui s'adressait de toute évidence à l'équipe du **Quartier Latin** — qu'a faite hier midi M. Léon Lortie, secrétaire général de l'université de Montréal, devant les membres du cercle Kiwanis-Saint-Laurent.

M. Lortie a défendu, dans l'ensemble, cette jeunesse étudiante qui "veut agir, passer à l'action", mais il arrive, a-t-il dit, que, "dans leur ardeur, quelques-uns dépassent les bornes et s'exposent à souffrir de leurs propres excès".

Comme dirait un loustic, "on n'a plus l'université qu'on avait", de dire M. Lortie. Vous partagez sans doute cette opinion si vous jugez que les étudiants se comportent d'étrange façon. C'est sans doute, pour une part, que vous oubliez qu'à leur âge, nous n'étions pas non plus des anges.

Il est vrai, poursuit M. Lortie, qu'il existe aujourd'hui un problème étudiant et qu'il est universel. Les données de ce problème commencent à se préciser. Le problème est né principalement de l'inquiétude qui règne dans le monde et à laquelle la jeunesse est naturellement plus sensible que les gens qui se sont habitués à vivre avec cette inquiétude. Toutes les valeurs qui ont conduit le monde à vivre dans cette inquiétude sont remises en question. Ce sont des adultes d'ailleurs qui ont commencé à le faire et la jeunesse trouve chez eux des maitres à penser.

Mais, alors que les adultes s'interrogent, la jeunesse veut agir, passer à l'action et renverser l'ordre établi, cause de tous les maux dont elle se plaint et y substituer un nouvel ordre dont elle espère que les conséquences seront plus heureuses, a ajouté M. Lortie.

Le secrétaire général de l'université de Montréal a noté aussi sur le même sujet que la majorité des étudiants qui arrivent aujourd'hui a l'université pour y postuler un premier diplôme sont plus jeunes que les étudiants de naguère. Ils n'ont pas reçu dans leurs familles l'éducation rigide que les générations antérieures avaient subie. De même, dans les collèges, la discipline traditionnelle est une chose du passé.

De cela, ajoute M. Lortie, nous sommes tous plus ou moins responsables et, dans l'ensemble, je ne crois pas que nous devions regretter d'avoir eu les bonnes intentions qui nous ont animés, à moins que nous ayons à nous reprocher d'avoir abdiqué nos responsabilités.

Dans un autre ordre d'idées, M. Lortie a fait un rappel historique de l'évolution de l'université de Montréal, mis en relief le degré d'excellence atteint, pour ensuite parler des problèmes qui se présentent à elle à l'heure de l'explosion démographique.

Nous manquons de crédits, dit-il, pour donner à la recherche l'envergure qu'elle devrait avoir dans une institution d'aussi grandes dimensions. Trop peu de nos étudiants, sollicités par les emplois qu'on leur offre, s'inscrivent aux études du doctorat. Nous sommes à cour de démonstrateurs et de chargés de cours qui alléger aient la tâche de professeurs dont certains sont surchargés.

Les besoins de l'administration, poursuit M. Lortie, alourdissent aussi le fardeau qui pèse sur des chefs de département dont les travaux de recherche sont ainsi compromis, sinon parfois paralysés. Malgré les efforts inouïs que l'université a faits depuis quelques années pour compléter et mettre à jour leurs collections, les bibliothèques ne sont pas encore parvenues à la richesse que nous souhaitons, bien qu'elles ne soient pas dans l'état de dénuement qu'on a dit récemment sans avoir pris la précaution élémentaire de se renseigner.

M. Lortie faisait ici sans doute allusion aux griefs formulés par certains universitaires contre les politiques d'investissement des universités dans les bibliothèques, griefs entendus au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Wagner doit se faire opérer

Le ministre de la justice, M. Claude Wagner, qui était entré à l'hôpital en fin de semaine pour subir un examen général, y restera plus longtemps quep révu. L'examen a démontré qu'il devra se faire enlever la vésicule billière. Le ministre ne sera pas de retour à son bureau avant un mois.

Onze collèges ont des ententes précises avec des commissions scolaires et 24 sont "mixtes"

Cette année, onze collèges à travers le Québec ont des ententes précises avec des commissions scolaires locales et régionales ; dans sept d'entre eux, le cours secondaire est sous la juridiction de la commission scolaire. De plus, au moins 24 collèges sont mixtes, c'est-à-dire reçoivent des élèves des deux sexes.

C'est ce que révèle la Fédération des collèges classiques en présentant un aperçu de ce que sont les collèges en 1965-66. Elle précise que ces chiffres ne sont pas officiels et qu'ils n'ont qu'une valeur indicative; ils sont tirés des résultats d'un questionnaire que la FCC a adressé à ses 95 membres au début de l'année scolaire.

Au sujet de la collaboration entre les écoles publiques et privées qu'a préconisée la Commission Parent dans son deuxième rapport, le bulletin de la FCC affirme:

"Onze colèges ont des ententes précises avec les commissions scolaires locales ou régionales. Dans sept de ces cas le cours secondaire est sous la juridiction de la commission scolaire; dans cinq de ces sept cas, le collège offre aussi, sous le contrôle de la Commission scolaire régionale, les cours du C.P.E.S. (cours préparatoire aux études supérieures). Deux collèges ont loué à la C.S.R. leurs locaux affectés au cours secondaire. Deux collèges ne donnent que le C.P.E.S. cous le contrôle de la C.S.R.

"De plus, un certain nombre de collèges, dont nous n'avons pas le nombre précis, ont des ententes diverses avec des commissions scolaires pour certains services: bibliothèques, laboratoires, etc. On peut aussi noter que les garçons et les filles d'une école normale (brevet A) suivent leursc ours dans un collège et bénéficient des services aux étudiants offerts par ce collège."

En ce qui a trait au coenseignement, la FCC déclare que le nombre de "collèges mixtes" est passé de 14 à 24 depuis l'an dernier. Cette année, 20 collèges reçoivent des élèves des deux sexes au niveau collégial e tcinq au niveau secondaire; un de ces collèges reçoit des garçons et des filles aux deux niveaux. Il faut ajouter que 3' collèges échangent des étudiants pour certains cours; dans de nombreux cas, il s'agit d'échanges entre un collège de garçons et un collège de filles de la même région.

Sur les 95 collèges affiliés à la FCC, 78 offrent les cours secondaire et collégial; 11 n'offrent que le cours secondaire et six n'offrent que le cours collégial.

Le nombre total des étudiants a augmenté de 3,105 (6.7%) depuis l'an dernier, passant de 46,506 en 1964-65 à 49,601 cette année; ils se partagent à peu près également entre les deux niveaux. Au secondaire, après avoir été presque stationnaire depuis trois ans, les effectifs ont connu cette année une baisse de 1,466 (ou 6.2%). Au niveau collégial, par contre, les effectifs ont augmenté de 4,254 (ou 18.7%).

La FCC attribue la diminution des effectifs au secondaire au nombre croissant des sections classiques dans les écoles secondaires publiques et au grand nombre d'étudiants inscrits au cours secondaire scientifique. Elle ajoute que ces mêmes causes expliquent la hausse des effectifs au collégial. "On constate, en effet, précise-t-elle, qu'un nombre toujours croissant d'étudiants s'inscrivent dans les collèges après avoir terminé leurs études secondaires au secteur public."

Tout comme c'était le cas l'an dernier, on ocnstate une augmentation globale du personnel enseignant, associée à une diminution du nombre des clercs et religieux. Le personnel enseignant comprend 4,052 membres, soit 118 de plus qu'en 1964-65; il comprend 1,897 clercs et religieux, soit 119 de moins que l'an dernier, et 2,155 laïques, soit 2'7 de plus que l'an dernier. Le quart environ du personnel travaille à temps partiel.

Ville d'Anjou est en quête de nouveaux locaux scolaires

La Commission des écoles catholiques de ville d'Anjou a entrepris des démarches en vue de trouver de nouveaux locaux temporaires pour ses élèves de langue anglaise, tout en demandant à la compagnie du centre d'achats M-tropolitain de lui fournir d'autres locaux d'ici deux mois.

La commission a révélé qu'elle met sur pied un bureau d'urgence à l'école Wilfrid Pelletier, pour permettre aux parents désireux d'inscrire leurs enfants au nouveau local temporaire de faire connaitre leur intention. Ce bureau sera ouvert vendredi le 12 novembre, de 7 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

A la suite de vigoureuses protestations des parents et d'une "grève" des écoliers, la commission a obtenu du ministère de l'éducation la permission de fermer les salles de classe situées à l'étage d'une entreprise de buanderie; la commission a fait savoir qu'elle "s'abstiendrait de verser le paiement du loyer des anciens locaux jusqu'à ce que les propriétaires se rendent à notre demande et nous offrent d'autres locaux". La commission allègue que les propriétaires du centre commercial ont négligé de l'avertir de leur intention de louer les locaux du rez-de-chaussée à la maison Paul's Service Stores.

La commission prévoit offrir des salles de classes permanentes aux enfants catholiques de langue anglaise de ville d'Anjou dès septembre 1966, alors qu'une nouvelle école de 22 classes ouvrira ses portes.

Dupuis quitte la politique avec "le sentiment du devoir accompli"

M. Yvon Dupuis laisse la politique "le coeur tranquille et avec la satisfaction du devoir accompli". Il l'a fait savoir hier dans une communication aux journaux.

Voici le texte de son message :

"Au lendemain de cette campagne électorale, je veux tout d'abord remercier les 6,287 électeurs de mon comté qui m'ont conservé leur confiance. On a bien raison de dire que c'est dans les moments difficiles qu'on reconnait ses véritables amis.

Je félicite l'honorable Paul Beaulieu de son éclatante victoire dans ce comté le plus traditionnellement libéral de tout le Canada. Je ne doute pas qu'il fera tout son possible pour se mériter à Ottawa, la confiance que la population de St-Jean-Iberville-Napierville vient de lui témoigner.

"Au candidat N.P.D. M. Jean-Jacques Jauniaux et au candidat du Ralliement des créditistes, M. Louis Poirier, je souhaite meilleure chance pour l'avenir. Ils ont mené tous les deux, une lutte honnête et vigoureuse ; la chance ne sourit pas toujours la première fois, mais elle est toujours une excellente cible pour les persévérants.

"A monsieur le notaire Desmarais, je rappellerai cette citation du grand La Rochefoucauld : "Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait les motifs qui les produisent..."

"Je rentre chez moi, le coeur tranquille et avec la satisfaction du devoir accompli. Pendant les dernières vingt années, j'ai servi du meilleur de moi-même, ma province et mon pays. Au grand parti libéral, j'ai donné tout mon coeur, toutes mes énergies,

(Suite à la page 2)

Faits divers

Brockville : incendie de $2,500,000

BROCKVILLE, (Ontario) — Une équipe de six pompiers continuaient hier à surveiller le lieu d'un incendie qui a fait rage durant 16 heures mardi, détruisant un pâté de maisons entier et jetant une quarantaine de personnes sur le pavé. Un évaluateur d'assurances a estimé les dommages à environ $2,500,000 ce qui en fait le pire sinistre de l'histoire de la ville. Les 25 familles dont les foyers ont été détruits ont été secourues par la Croix Rouge, l'Armée du Salut et le fonds de bien-être de la ville qui versera $25 par semaine à chaque famille pour le moment. Au pire de l'incendie, par une température autour de 20 degrés et des vents du nord de 15 milles, la brigade à incendie de Brockville a fait appel aux pompiers de Prescott, d'Augusta et d'Elizabethtown ainsi qu'aux pompiers de l'usine de Du Pont, à Maitland. Le chef des pompiers, M. Robert Bell, de Maitland, a été transporté à l'hôpital avec une jambe brisée et d'autres contusions après avait été frappé par un pan de mur qui s'écroulait.

Mme Roy-Gagnon est condamnée

QUEBEC. — Mme Alma Roy-Gagnon, de Sherbrooke, a été condamnée à deux ans de pénitencier par le juge Henri Jolicoeur de la cour des sessions de la paix. Agée de 53 ans, elle s'était reconnue coupable, lors de sa comparution la semaine dernière, à des accusations de crimes d'incendie et de complot pour incendier. Les accusations résultaient de l'incendie de l'hôtel Beaurivage à Neuville, en novembre 1963, dont elle étati co-propriétaire, et de sa maison de Garthby, en février 1963. Son procureur, Me Noël Dorion, a prononcé un long réquisitoire réclamant la clémence de la cour pour sa cliente qui n'aurait été qu'une victime dans l'affaire. Mme Gagnon est l'une des nombreuses personnes mises en accusation à la suite d'une vaste enquête ordonnée par le ministère de la justice sur une série d'incendies qui ont éclaté au Québec au cours des dernières années.

Mandat d'arrêt contre Naessens

PARIS. — Le juge d'instruction près le tribunal de la Seine, a lancé un mandat d'arrêt contre Gaston Naessens qui, si l'on en croit sa femme, n'a pas reparu à son domicile parisien depuis le 10 octobre dernier. Ce mandat va permettre à toutes les polices de France, de rechercher l'inventeur de l'anablast. La décision du magistrat instructeur est motivée par le fait que Gaston Naessens, inculpé depuis deux mois de faux et usage de faux, et laissé en liberté provisoire, ne s'est pas présenté, après avoir été convoqué par le juge vendredi dernier pour fournir des explications sur l'origine de la machine à écrire avec laqu'elle a été tapée une fausse lettre à en-tête du ministère de la santé publique.

Prononçant une sentence dans l'affaire La Macaza

Le juge Laganière se réjouit de la manifestation, il y a quinze jours, contre le Quartier-Latin

Rendant jugement sur le cas d'un terroriste de La Macaza hier, le juge Gérard Laganière s'est réjoui de la manifestation de plus de mille étudiants de l'université il y a quinze jours contre le "Quartier - Latin", journal des étudiants de l'université de Montréal.

On se souvient qu'à cette occasion, des étudiants de polytechnique avaient brûlé les 11,000 exemplaires d'un numéro du journal.

En condamnant Daniel Bélec, étudiant de médecine de 21 ans à quatre ans de prison pour avoir séquestré un policier qui le poursuivait ainsi que six autres individus, le juge Laganière, de la Cour des sessions de la paix, a prononcé une diatribe contre les "anarchistes", les "intellectuels mal foutus", les "libertins de la liberté" qui viennent de l'étranger, "entrant clandestinement au pays" pour y "empoisonner les cerveaux de certains de nos jeunes".

Sans mentionner explicitement le "Quartier Latin", le juge Laganière a dit : "Il est consolant pour la société de voir qu'au-delà de 1,000 étudiants de l'université de Montréal ont nettement fait voir leur point de vue enfin, à ceux qui voulaient, par la minorité, obéir aux commandes d'arrière-scène".

Parlant de la séquestration du policier Onil Bourdon par des éléments révolutionnaires, le juge a déclaré : "L'agent de la paix doit être respecté dans toute société. Il représente la sécurité publique.

"La cour dans sa carrière a été tracassée par cette différence qui existe dans le respect des forces de l'ordre, selon les civilisations. Notre civilisation américaine n'est pas encore dissociée des luttes du far-west et de l'influence d'aventuriers mercantiles venant de toutes parts et qui ne sont pas toujours les meilleurs éléments de leur pays d'origine, débarqués sur nos rives pour y acquérir des fiefs.

Et le juge Laganière de poursuivre : "Nous n'avons pas encore acquis le stade du respect des forces de l'ordre tel qu'il se pratique dans les pays aux civilisations millénaires."

Le juge Laganière a condamné l'étudiant Bélec, mais a remis au 14 janvier le prononcé de sa sentence dans les causes de Réjean Tremblay et Bertrand Simard, qui ont tous deux reconnu leur culpabilité à l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne d'un policier agissant dans ses fonctions.

Sept jeunes gens en tout avaient été appréhendés, en juillet dernier, lors de l'affaire de La Macaza. L'un d'eux était acquitté il y a quelques semaines. Cependant, trois autres étaient condamnés à Mont-Laurier, à deux ans et demi de pénitencier.

Les hôpitaux demandent un conseil supérieur de la santé au gouvernement

QUEBEC. — L'Association des hôpitaux catholiques du Québec s'est déclarée favorable à l'établissement d'un conseil supérieur de la santé par le ministère provincial de la santé.

Dans un mémoire soumis au ministre de la santé, M. Eric Kierans, l'organisme, qui représente 135 hôpitaux, déclare que la formation d'un tel conseil devrait précéder toute modification législative ou technique de la part du gouvernement, tel le projet d'assurance-santé que l'association approuve en principe mais à l'étude duquel elle désire apporter sa contribution.

"Il nous apparait impérieux, dit l'association, qu'un tel organisme permanent soit à l'origine de toute nouvelle orientation dans le domaine et qu'il n'en soit pas seulement une conséquence".

La rencontre elle-même entre les représentants de l'association et le ministre a été tenue à huis clos.

M. Kierans a l'intention de tenir une série de consultations avec les divers corps publics intéressés aux problèmes hospitaliers. Le but de ces rencontres est d'exploiter le terrain et de recevoir des suggestions avant que le ministère ne procède à une réorganisation du service hospitalier dans le Québec.

Le ministre a également rencontré, mardi, les représentants de l'Association des hôpitaux privés du Québec.

Dans son mémoire l'AHCQ propose que le ministre et l'association fassent une étude conjointe de la planification des services hospitaliers, de la question de la pénurie de lits, du manque de facilités pour les cas de maladies chroniques et convalescents et de l'extension des services externes.

Représentant de la Saskatchewan au Québec

EDMONTON — M. Louis Roy, d'Edmonton, a été nommé directeur de l'agence commerciale que le gouvernement de Saskatchewan odit ouvrir à Montréal l'an prochain. M. Roy, qui est âgé de 45 ans agit présentement comme vérificateur auprès de l'Association canadienne-française d'Alberta.

ST LEGER

Importé d'Ecosse spécialement pour ceux qui préfèrent leur SCOTCH doux et très léger

Distributeurs: Importations Durand — 842-5471

'Le CORNELL

par

Society Brand

Les épaules naturelles et la ligne sobre du "Cornell" en font un modèle qui assure tout à la fois confort et bonne apparence. Choisissez votre complet Cornell de Society Brand dans les meilleurs tissus et les plus belles couleurs dernier-cri.

H. PREVOST LTEE

406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153

Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis

L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

Si vous avez le choix... choisissez MARTELL

Sa "fine champagne" Médaillon V.S.O.P. est la quintessence du cognac

Dégustez aussi le COGNAC MARTELL ★★★

le cognac le plus célèbre en France... le plus recherché au monde

INSTALLATIONS DE GOUTTIÈRES "ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE ALUMINIUM (Alcan)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160

Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INCORPORE

NOUVELLE SALLE QUEBEC

DINERS D'AFFAIRES DANS DECOR INTIME

• SPÉCIALITÉS :
• STEAKS GRILLÉS - BAR-B-Q
• CUISINE DU QUÉBEC

STATIONNEMENT PRIVÉ

Luna Rosa

RESTAURANT LICENCIÉ

1630 boul. TASCHEREAU — ½ mille du pont J.-Cartier

POUR RESERVER 671-6151

RENDEMENT SUPÉRIEUR SUR VOTRE ARGENT

cofiad INC.

Compagnie incorporée en 1953 et spécialisée dans le prêt hypothécaire

PAIERA UN INTÉRÊT DE 7% SUR VOS FONDS PLACÉS À 365 JOURS

VOTRE PLACEMENT EST ENTIÈREMENT GARANTI PAR DES CONTRATS DÉPOSÉS À UNE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE

Pour tout renseignement signalez... 384-0530... ou postez-nous ce coupon

COFIAD INC.
50 Place Crémazie, Suite 630 — Montréal 11, P.Q.
Veuillez m'envoyer votre dépliant explicatif

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....TÉL.....

EDITORIAL

Comment le Québec a-t-il voté lundi?

Le Québec, province qui se pique de n'être point semblable aux autres, a-t-il voté différemment du reste du pays lundi dernier ?

A première vue, le parti libéral a remporté dans Québec un succès éclatant. Si l'on gratte cependant derrière les chiffres, on constate que ce succès est plus mitigé — tout en étant réel et considérable — qu'on ne serait porté à le croire.

•

Des quatre partis qui s'affrontaient lundi, seul le parti libéral peut se vanter de posséder dans le Québec une audience vraiment générale.

Le parti libéral a remporté 55 sièges. Mais il faut ajouter à ce fait déjà impressionnant un autre fait non moins éloquent : dans les 20 circonscriptions où il a essuyé la défaite, le parti libéral est arrivé bon deuxième. Nulle part, un candidat libéral n'a perdu son cautionnement; partout, quand il a été défait, il se tenait à une distance plutôt serrée du gagnant.

Les trois autres partis qui faisaient face aux libéraux ont obtenu ensemble environ 200,000 voix de plus que les libéraux et pourtant ils n'ont remporté en tout qu'une vingtaine de sièges.

Ce résultat tient sans doute à notre système de représentation qui se révèle impitoyable pour les tiers partis. Mais on décèle aussi, en analysant les résultats du scrutin, l'influence d'un autre facteur : la dispersion géographique et idéologique des forces d'opposition.

Le parti conservateur a remporté ses gains les plus nombreux dans les régions semi-urbaines, semi-rurales sises dans un rayon d'une cinquantaine de milles de Montréal. Dans les régions rurales qui gravitent autour de la ville de Québec, dans la ville même de Québec, dans Chicoutimi et le Lac-St-Jean il s'est fait damer le pion, comme principal adversaire du parti libéral, par le groupe de M. Caouette. En tout, le parti conservateur a fini premier dans 9 comtés, solide deuxième dans plus de 26 comtés et bon troisième dans une dizaine d'autres. Dans environ 40 p.c. des circonscriptions, il a donc cessé, pour l'immédiat d'être une force.

Le Ralliement des créditistes a évidemment perdu beaucoup de terrain mais la population a prouvé hors de tout doute qu'elle préfère de beaucoup les hommes de M. Caouette à ceux qui s'étaient détachés de celui-ci sous la direction du Dr Marcoux. Les Marcoux, les Frenette, les Lessard se sont vus éclipsés de belle manière dans leurs comtés respectifs par des candidats pure laine de M. Caouette. Cela étant dit, il faut constater froidement que le parti de M. Caouette, s'il reste fort au Lac Saint-Jean, dans les Bois-Francs, dans la région de Québec, dans la région de l'Outaouais, dans l'Abitibi, et dans le Bas-du-Fleuve, n'a pas réussi à percer sérieusement les régions de Montréal, du Richelieu et de la Mauricie.

Nous établissons à une vingtaine le nombre de circonscriptions où — bien que le total des votes ait été sensiblement inférieur à celui de 1963 — le NPD a remporté des gains de plus de 1,000 voix. Dix de ces circonscriptions sont dans la région de Montréal, où le NPD est maintenant bon deuxième dans une dizaine de comtés; la plupart des autres sont dans un rayon d'une soixantaine de milles de Montréal, sauf les comtés de Beauce, Rimouski et Saint-Maurice où, grâce à d'excellents candidats, le NPD a connu des progrès encourageants.

•

Dans la plupart des comtés, le total combiné des voix accordées aux candidats conservateurs, créditistes et néo-démocrates est supérieur au total des voix remportées par le vainqueur libéral, ou du moins assez proche de ce total. Pour l'ensemble de la province, on a vu que le total des voix remportées par les trois groupes d'opposition est supérieur à celui des libéraux.

Mais ces calculs sur le papier ne changent rien à la dure réalité des faits. La division présente des partis d'opposition, l'absence totale d'entente entre eux, joue à l'avantage du parti libéral d'une manière qui fausse le jeu de la démocratie. Dans la Beauce, par exemple, on peut présumer que le total des votes "protestataires" fut supérieur à celui des votes progouvernementaux : le représentant du statu quo ne s'en est pas moins faufilé entre deux adversaires également forts.

Il sera d'autant plus difficile de remédier à cette situation que, pour l'instant, chacun des groupes d'opposition semble recruter sa clientèle dans un secteur très différencié de la population et se présente à celui-ci avec des idées qui sont souvent carrément opposées à celles des deux autres.

•

Des trois groupes actuels d'opposition, celui qui possède le moins de chance de survie est celui de M. Caouette : ce parti n'a pas de véritable tradition historique et il repose au surplus sur une idéologie brumeuse et fragile. Le parti conservateur possède une longue tradition historique qui reste vivace dans toutes les parties du pays; malgré ses mésaventures des dernières années et la faiblesse de son leadership, il garde toujours dans Québec des racines vivantes et étendues. Le parti néo-démocrate sera servi ici par les progrès sensibles qu'il accomplit dans le reste du pays et par le fait qu'il s'adresse de plus en plus à une population sans cesse croissante, celle des villes.

Mais la situation de chacun de ces groupes restera conditionnée par le jeu d'un facteur qui n'existe pas dans les autres provinces : le facteur nationaliste. Celui des trois qui saura, en plus d'offrir des politiques dynamiques au point de vue économique et social, se montrer capable de comprendre l'importance du facteur national pour les Québécois, est celui qui aura le plus de chance, demain, de livrer une lutte sérieuse au parti libéral.

Claude RYAN

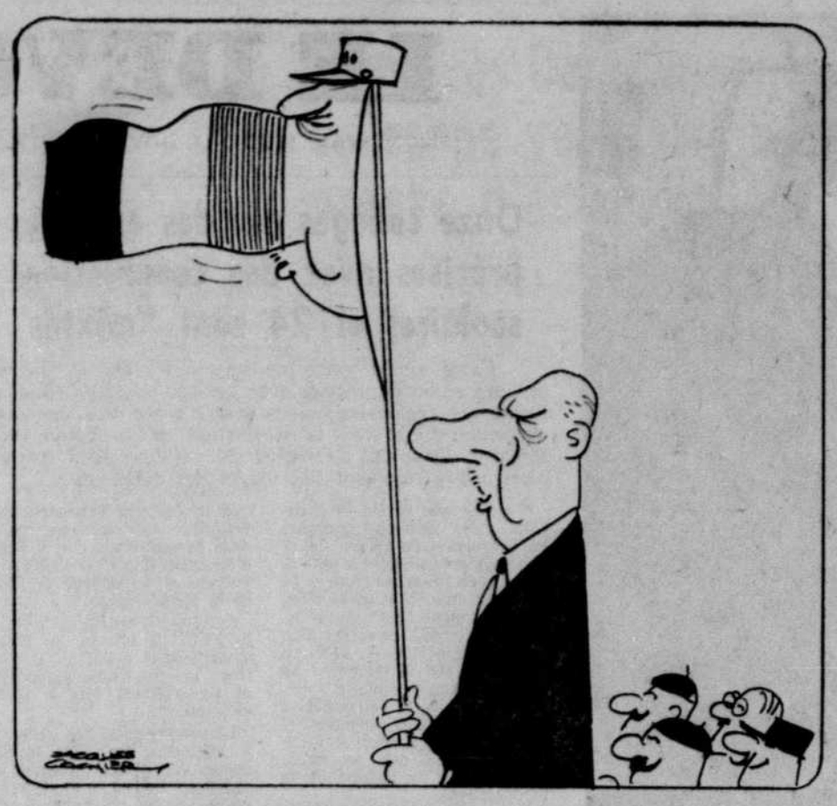

LE DÉCRET SUR LA FORMATION SACERDOTALE

Est-ce le départ dans la formation d'un tout nouveau type de prêtres?

par J.-M.-R. TILLARD, o.p.
(collaboration spéciale au DEVOIR)

La discussion, l'an dernier, du schéma sur la formation des prêtres ne nous avait guère enflammé. Aussi, est-ce avec une certaine moue que nous avions, au début de cette quatrième session, parcouru le nouveau projet proposé au vote des Pères. Ne s'agissait-il pas d'un texte destiné à mourir le jour même de sa naissance officielle ? Notre première impression était demeurée négative. D'autant plus que nous étions au courant des multiples et étranges intrigues qui s'étaient tissées autour du problème d'une mention explicite de la pensée de saint Thomas au coeur du Décret. Pour écrire cette chronique nous avons dû le relire lentement, en peser tous les mots. Nous sommes devenus plus optimistes : ce décret offre à l'Eglise quelques jalons pour la formation d'un type de prêtre plus adapté aux nécessités de l'aujourd'hui du Salut. Certes il n'est pas un chef-d'oeuvre, il ne brille pas par son audace, et il n'était peut-être pas nécessaire de recourir à un concile oecuménique pour promulguer ses décisions. Pourtant, il est une étape dont on ne peut pas sous-estimer la valeur.

Liberté plus grande dans chaque pays

Un premier point à souligner : *la grande marge d'initiative laissée aux Conférences épiscopales nationales dans l'organisation interne des Séminaires et la méthode à employer pour faire des prêtres d'authentiques pasteurs vraiment au service du peuple de Dieu.* Qui eût pensé cela il y a dix ans, alors que le courant était à la centralisation à outrance, sous la férule des Congrégations de la Curie romaine ? L'Eglise a évolué sur sa notion de catholicité qu'elle semblait parfois confondre avec l'imposition à tous les peuples et toutes les races non seulement d'une unique Liturgie et d'une unique Théologie mais même d'un unique type de prêtre. Entre un grand séminaire de Paris, de Madrid, de Manille, de Dakar, la similitude était telle que certaines congrégations religieuses pouvaient — sans grand problème d'adaptation intellectuelle et spirituelle — muter de Paris à Dakar un directeur spirituel ou un professeur de théologie morale. Il s'agissait simplement de transposer le plus parfaitement possible le type de formation romaine considéré comme le barème officiel. Nous avons entendu un évêque africain de nos amis, parti de Rome muni de deux brillants doctorats et considéré par ses professeurs comme "l'un de nos meilleurs sujets", nous dire sa déception et son désespoir lorsque, nommé curé d'une importante paroisse du Cameroun, il se rendit compte qu'il lui fallait recommencer par lui-même sa formation théologique et pastorale. Car des murs de la Grégorienne et de l'Angelicum à la brousse, il y avait un abîme. Le drame était pour lui de constater que sur place, dans les séminaires africains locaux, on se bornait à répéter (parfois en latin) les thèses des jésuites et des dominicains de la Ville Eternelle. Hélas ! On avait tout simplement oublié (mais c'est fondamental) que le prêtre est de son peuple et pour lui, chargé d'en faire passer dans le Christ les richesses spécifiques. Si l'Afrique d'aujourd'hui se trouve dans une situation chrétienne difficile la faute n'est pas seulement imputable aux conditions politiques; il faudrait également s'interroger sur la formation théologique du clergé qu'on lui a donné.

Or notre décret apporte ici le principe fondamental de solution. Dorénavant les Conférences Episcopales, assistées d'experts et de spécialistes, pourront mettre elles-mêmes sur pied un type de formation sacerdotale adapté aux conditions particulières et aux besoins pastoraux de chaque église locale. Evidemment là encore il y a des risques, en particulier celui d'un certain opportunisme, déjà perceptible dans les propositions faites ça et là par diverses personnalités du monde épiscopal : pour répondre à des demandes urgentes, on semble parfois tenté d'escamoter la dimension proprement théologique absolument requise pour une formation sacerdotale sérieuse, de verser dans une certaine "adaptation" qui nous paraît plus dangereuse que la pire casuistique. A la formation monolithique jusqu'ici considérée comme l'idéal, on risque de substituer une formation fragmentaire manquant gravement d'ossature doctrinale. Pourtant les avantages débordent les risques, et il faut faire confiance au charisme des évêques, à l'esprit de collégialité et de dialogue mutuel dont nous avons parlé dans notre dernière chronique. Certes, la repensée du problème de la formation des clercs prendra du temps, exigera des tâtonnements. Mais tous ces inconvénients sont peu comparés au bien qui en résultera pour l'Evangile.

La fin du compartimentage?

Un second aspect positif appréciable du décret est son insistance sur la jonction essentielle devant exister entre formation spirituelle, formation doctrinale, et formation pastorale des futurs prêtres. Nous souffrons jusqu'ici, même dans les meilleurs séminaires, du péché de compartimentage. Il y a d'un côté la formation spirituelle (confiée au directeur spirituel et au confesseur), de l'autre la formation scientifique (confiée au corps professoral), et pour couronner tout cela, l'année complémentaire de pastorale (arrivant au moment où le jeune prêtre, las de tant d'années d'études, sent le besoin de vivre à fond sa vocation de pasteur). Comment s'étonner que, dans la pratique, le vicaire fraîchement sorti du séminaire ne voie pas très bien la relation entre les cas concrets qui se posent à lui et les principes théoriques qu'on lui a infusés durant quatre ou cinq ans? Il en résulte d'ordinaire, de sa part, après quelques vertueux efforts de réflexion et de recherche personnelle dans des "revues plus pastorales", un certain mépris pratique pour la réflexion théologique, un humour noir qui se traduit souvent par l'abandon de tout recours à une théologie... spéculative. D'autant plus qu'au plan cette fois de sa vie spirituelle, il ne saisit pas, en sa propre vie d'union au Seigneur, l'application concrète de toutes ces vérités, abstraitement expliquées, dans l'exercice de sa vie théologale. On lui a donné beaucoup de choses (d'inégale qualité), on a mis entre ses mains la plupart des éléments nécessaires à une vie sacerdotale authentique. Mais on a oublié de lui apprendre à faire l'unité de tout cela. Si bien qu'il demeure comme un chimiste ayant dans ses éprouvettes les éléments du composé, mais ne possédant pas la formule. Alors, à quoi cela sert-il vraiment ? Mieux vaut, se dit-il alors, laisser tout cela de côté et chercher ailleurs une formule plus simple.

Primauté de la dimension pastorale

Tout cela nous paraît fort grave. *C'est pourquoi nous nous réjouissons de voir le décret conciliaire poser au moins les jalons d'une formation sacerdotale unifiée. Et le point de cette unification est la vocation de "pasteur" à laquelle le Seigneur appelle le séminariste.* Il ne faut pas confondre séminaire et université. Ni vouloir imposer à tous les prêtres un type de pensée théologique calqué sur celui de certaines communautés vouées par leur nature spécifique à la recherche théologique (dominicains, jésuites). Le séminaire — tel que l'a voulu le Concile de Trente — a pour but de faire du jeune homme qui s'y présente un authentique pasteur. Cela, notre décret le dit fort bien. La formation pastorale n'est pas le chapeau venant couronner des études "de type universitaire". Elle est la trame sur laquelle toute la discipline, la prière, l'enseignement, la recherche du séminaire doivent se tisser. L'étude du prêtre doit toujours être pastorale, sinon elle n'est pas sacerdotale; la prière du prêtre elle aussi doit toujours être pastorale. Le séminaire doit conduire à cette synthèse.

On notera que le texte conciliaire demande que l'on forme des prêtres capables de travailler en dialogue avec les laïcs. Il faut bien comprendre le sens du mot "dialogue" qui revient plusieurs fois dans le décret. Il ne s'agit pas simplement de faire les séminaristes rencontrer les hommes et parler avec eux. *Dialogue n'est pas synonyme de bavardage. Il s'agit avant tout de présenter vraiment aux futurs prêtres les VRAIS problèmes des hommes de leur pays et de leur temps* (non des problèmes tout faits et écrits par des théologiens en chambre) *et de les former à une réponse VRAIE à ces problèmes.*

Qui dit "dialogue" dit à la fois écoute de l'autre et réponse à ses interrogations. On n'est pas un séminaire "en état de dialogue" par le seul fait que l'on invite des laïcs à parler aux séminaristes ou même que l'on envoie ceux-ci visiter les hommes. Plusieurs semblent se faire sur ce point des illusions. On est un séminaire "en état de dialogue" lorsque — par la bouche des laïcs et grâce à leur compétence lorsqu'il le faut — les problèmes centraux du monde sont posés à la conscience des futurs prêtres afin d'aiguiser leur esprit évangélique et de nourrir leur recherche théologique. *Il s'agit avant tout de creuser dans la vie de ceux-ci une inquiétude et de les former à une méthode de pensée qui les habilite à donner aux hommes le pain de la Parole et de l'Eucharistie qui réponde aux authentiques situations.* Or une telle optique nécessite une profondeur théologique telle que plus que jamais la vie de séminaire sera exigeante. Il ne sera pas facile de dresser dans les séminaires le plan d'ensemble des études. Pourtant le renouvellement de l'Eglise dépend en grande partie de cette réforme.

Maturité humaine et spirituelle du futur prêtre

Nous voulons souligner un autre point du décret: son insistance sur les qualités humaines du prêtre. Il veut que le prêtre soit un homme mûr, capable de prendre librement ses responsabilités, d'assumer en adulte les exigeances souvent terribles de sa vie. Le prêtre ne doit pas passer, face à ceux qui le regardent vivre et qui le jugent, comme un demi - homme, n'ayant mis qu'un pied dans la vie concrète. Il ne faut pas non plus qu'il se révèle comme un être trainant derrière lui comme un poids une vie peut-être choisie sous l'emprise d'emballements trop adolescents. Car le prêtre a pour charge d'être au sein du Peuple de Dieu celui qui guide, qui conseille, qui donne les biens divins du Salut, qui prend la tête de l'action apostolique. Cela encore nous semble important, en particulier en relation avec ce que le Concile dira du dialogue avec le monde. L'impression que les non-croyants ont de l'Eglise dépend le plus souvent, nous le savons bien, du visage que leur présente son sacerdoce. Le poids des siècles de chrétienté fait en effet qu'ils identifient encore Eglise et clergé. Lorsqu'ils ont comme interlocuteurs des prêtres adultes, ouverts aux besoins de l'humanité entière, dégagés de cette instinctive réaction de défense qu'est le cléricalisme, ils se sentent à l'aise pour un vrai dialogue. Autrement ils repartent vite, déçus.

Evidemment, là encore se cache un risque. Cette maturité humaine doit aller de front avec une vraie maturité spirituelle. Le prêtre ne peut pas tabler à ce point sur ses valeurs naturelles qu'il en oublie sa fonction de témoin privilégié de l'Evangile de la grâce. Le séminaire doit donc le conduire vers une vie de foi et de charité adulte. Avouons que ce n'est guère facile. Le prêtre, en effet, doit trouver dans son action apostolique elle-même la nourriture fondamentale de son union au Christ. Or le séminaire n'est pas de soi un temps d'action apostolique, même si on ouvre sur ce point de nouvelles possibilités. Il faut donner aux séminaristes une spiritualité qui ne soit pas celle d'un moine, mais qui ne soit pas non plus celle d'un laïc. Où trouver la juste proportion? Le décret donne quelques rapides indications, largement insuffisantes cependant. Là encore, un vaste champ de recherche est ouvert. Il faudra des tâtonnements. Il y aura sans doute ça et là des erreurs de commises. Mais l'Eglise ne peut pas avoir peur du risque lorsque l'Evangile lui-même est en cause.

Voilà ce qui nous paraît de plus suggestif de ce décret sur la formation des prêtres. Celui-ci portera-t-il fruit? Restera-t-il lettre morte? Nous serions surpris qu'il demeure enfoui dans les paperasses innombrables que les évêques rapporteront avec eux de ce Concile. Les discussions sur le ministère sacerdotal, par lesquelles se sont closes les journées officielles de débat conciliaire, ont montré que les problèmes qu'il entend résoudre tiennent à coeur aux évêques.

lettres au DEVOIR

La Place d'Armes

Cher monsieur Ryan,

Votre mot du 29 octobre me donne à penser que la cause de la Place d'Armes est moins "désespérée" que je ne le croyais. J'ai été particulièrement heureux d'apprendre que des connaisseurs en discutaient. Personnellement, je me demande si le quartier des affaires n'est pas appelé à perdre son caractère actuel, soit qu'il devienne un "faubourg" du complexe Place de la Bourse (Victoria) — Place Ville-Marie éventuellement haut lieu de la finance, soit qu'il en devienne partie intégrante sans rôle particulier à jouer. Dans le premier cas, il deviendrait plus ou moins désaffecté comme le sont déjà certaines de ses rues et conserverait son cachet sinon un intérêt historique. Dans le second cas, il serait vraisemblablement rénové, du moins dans sa partie occidentale. Il s'agit là de pures impressions qui valent ce qu'elles valent. Quoi qu'il en soit et à titre d'exemple, je ne serais pas surpris si, le moment venu, la Banque de Montréal présentement sur la Place d'Armes optait carrément pour la Place Victoria ou alors allait rejoindre la Banque de Commerce et la Banque Royale au Carré Dominion — Place Ville-Marie.

C'est dans ce contexte que se plaçait ma suggestion de "fixer" la Place d'Armes dans son aspect actuel et de l'inclure dans un quadrilatère historique englobant également le Château de Ramezay, le Marché Bonsecours et le quartier de la justice — Hôtel de Ville. Il importe de conserver dans certains cas non seulement des édifices isolés (Eglise Notre-Dame, Marché Bonsecours, Château de Ramezay), mais aussi l'ensemble dans lequel ils se trouvent et auquel ils donnent le ton. L'érection du troisième Palais de Justice rend la réalisation de ce projet problématique. Dans un monde comme le nôtre, un quartier "actif" ne peut que perdre son cachet à preuve la forme de gratte-ciel que prend le nouveau palais.

L'idée de conserver le vieux Montréal tel quel s'imposait d'autant plus à mon sens qu'il fallait "remplir" le centre-est de Bleury à De-Lorimier qui présente toujours l'aspect d'un homme malade surtout en regard de l'ouest. Même sans Palais de Justice, il reste amplement de pain sur la planche (nouvelle université, Musée de peinture de l'Etat, conservatoires de musique et d'art dramatique, Ecoles des beaux-arts et d'architecture, Musée de l'homme, etc.) pour justifier l'idée d'un Grand Dessein plus importante à longue échéance. J'ai été heureux et flatté d'apprendre de monsieur Alaurent, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal, que le concept d'un Grand Dessein à l'est avait été choisi comme sujet au cours de travaux pratiques de l'institut cette année.

Veuillez agréer, cher monsieur Ryan, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Roger BERNARD,
Faculté de droit,
Ottawa.

Le Crédit social

Monsieur le directeur,

Il est à la fois triste et surprenant de constater qu'un homme intelligent et prestigieux comme vous puisse faire preuve de parti pris ou d'ignorance impardonnable comme vous l'avez fait dans votre éditorial du 20 octobre dernier au sujet des causes qui ont provoqué la venue du Crédit Social.

Quand vous jugez cette doctrine, vous êtes completement dénué d'esprit de justice qui d'habitude vous anime. Pour une fois, vous vous faites l'avocat du diable: vous préférez le voleur au volé, l'exploiteur à l'exploité, et vous souhaitez que ça dure. La cause profonde qui a provoqué ce changement et la frustration économique très marquée dont vous parlez ne doivent certainement pas venir d'un système sain et celui que vous défendez avec vigueur n'est pas celui dont une analyse préliminaire n'est même pas nécessaire pour s'apercevoir (à moins d'être aveugle) que ça ne tourne pas rond dans le système actuel. Nos problèmes sont tous d'ordre monétaire et financier. Ce qui ferait dire à notre chansonnier Vigneault, "Mon pays, ce n'est pas mon pays, c'est le financier; Mon gouvernement, ce n'est pas mon député, c'est le banquier." C'est lui qui tire les ficelles derrière nos gouvernements, lui qui s'est donné le droit de créer l'argent du pays à 92%, lui qui en retire l'intérêt et contrôle selon son bon vouloir le sang économique de la nation. C'est un système diabolique qui crée un Etat dans l'Etat, devenu plus puissant que le dernier. Il nous fait pelleter de la terre sur la terre. Il n'y a pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour s'apercevoir que ce système est vicieux et qu'il faut le corriger. C'est ce que le peuple a compris, mais ce qu'il ne comprend pas, c'est que vous semblez ignorer cette injustice et que vous lui demandez d'appuyer les vieux partis qui sont de connivence avec les financiers pour le tenir en quarantaine et lui serrer la ceinture.

Et la théorie du dividende du Crédit Social, elle vous serait plus facile à comprendre si l'argent ne coûtait rien à l'Etat. Elle remplacerait avantageusement toute la gamme des allocations actuelles données sous forme de pitance au peuple en l'endettant.

Et l'inflation, ce trop-plein qui existe actuellement en faveur de l'endettement de tout le monde, pourrait facilement être corrigée sous un système créditiste par l'escompte compensé et l'ajustement des prix. Alors, pourquoi rester prisonniers d'un système qui ne fait que nous embêter. Il est temps que notre classe instruite, notre élite cesse de bâiller et se mette dans le vent.

Gaston Bégin

BLOCS NOTES

Pollution de l'air et de l'eau

Un comité consultatif du président des Etats-Unis sur les questions scientifiques vient de recommander l'imposition d'une taxe à ceux qui participent à la pollution de l'air et de l'eau. Cette formule nouvelle peut jouer un rôle utile, du moins à titre provisoire, mais tout dépendra de la façon dont on l'utilisera, car elle pourrait aussi bien devenir plus nuisible qu'avantageuse dans la lutte contre des abus que les techniques modernes ont aggravés.

Dans le cas de l'air, des progrès ont été accomplis, surtout dans les zones urbaines, par l'élimination des locomotives à vapeur et par le contrôle plus strict d'autres sources de contamination comme les industries, les systèmes de chauffage et les incinérateurs. Il reste toutefois beaucoup de chemin à faire pour assainir l'air urbain; avec l'augmentation du nombre des automobiles, camions, autobus, les autorités devront éventuellement appliquer des mesures rigoureuses dans les zones centrales des grandes villes.

Pour l'eau, les mesures varient selon l'intensité du mal. Dans une région comme celle de Montréal, on a cru pouvoir, depuis plusieurs décennies, polluer impunément des cours d'eau qui semblaient assez abondants pour résister à tous les assauts. Les villes, en commençant par Montréal, ont donné le mauvais exemple d'une apathie complète devant ce gaspillage d'une richesse essentielle et ce danger pour la santé publique.

Il faudra bien un jour se rendre à l'évidence et admettre que cette incurie est indéfendable. Pour l'Expo 67, on aménagera une usine d'épuration, mais les plans prévus pour mettre fin à la contamination massive de la rivière des Prairies ne se réalisent pas vite. Dans ce cas, l'absence d'une autorité régionale a été invoquée comme une cause de retard; les autorités provinciales doivent faire disparaître cet obstacle en imposant aux villes satellites qui utilisent le système d'égouts de la métropole, des contributions équitables. On l'a fait pour le transport en commun, ce n'est pas moins nécessaire pour l'épuration des égouts.

L'ambiguïté d'une taxe

La suggestion formulée à Washington d'imposer une taxe à ceux qui polluent l'eau ou l'air serait plus un facteur d'éducation civique qu'un vrai remède. Dans bien des cas, des déchets nuisibles sont répandus dans l'eau ou dans l'air sous prétexte que les correctifs appropriés sont trop onéreux. Souvent, la loi ne prévoit pas ces abus et n'impose pas de sanctions, de sorte que les autorités sont désarmées. Quand l'opinion publique n'est pas suffisamment alertée, les législateurs n'osent pas imposer des amendes ni exiger des installations coûteuses.

Le comité présidentiel américain a donc suggéré le recours à des taxes comme palliatif à la carence des lois. Ce ne serait pas une méthode acceptable en cas de danger sérieux pour la sécurité publique; de plus les industries ou entreprises ou les individus qui paieraient de telles taxes seraient tentés de croire qu'ils achètent ainsi un droit de gâcher des richesses qui appartiennent à la collectivité, une sorte d'assurance contre les risques résultant de leur négligence.

Si les taxes en question sont assez élevées, elles pourront favoriser le recours à des remèdes réels; la dépense nécessaire pour enrayer ou réduire une contamination excessive paraîtra en quelque sorte plus acceptable ou plus rentable si elle est compensée par la suppression de la taxe correspondante. C'est toutefois une méthode à utiliser avec circonspection.

Lors de l'enquête sur l'hécatombe causée par le gaz naturel à ville La Salle, un représentant de la Corporation du gaz naturel du Québec a admis qu'on pourrait augmenter la sécurité en installant des avertisseurs pour signaler la présence du gaz dans certains endroits des immeubles, mais que cela serait trop coûteux. On ne saurait évidemment multiplier les moyens de protection onéreux au-delà d'une certaine limite, mais l'argument du coût ne saurait être admis quand il y va de la sécurité des personnes.

Or, la pollution de l'air et de l'eau entraîne des inconvénients plus ou moins graves, non seulement quant à la jouissance normale de ces richesses accessibles à tous, mais aussi pour la santé des gens. Le paiement d'une taxe ne peut être admissible que pour des dommages mineurs; il serait plus normal que les autorités prennent des mesures énergiques pour empêcher les abus sérieux, et qu'une opinion publique mieux informée permette et soutienne une politique d'intervention efficace dans ce domaine.

Rôle de l'Etat provincial

Durant la récente campagne électorale, M. John L. Turner, député de St-Laurent - St-Georges, a parlé du problème de l'eau au Canada et a suggéré l'intervention du gouvernement fédéral dans la question de la pollution des eaux. M. Turner notait qu'il s'agit là d'un domaine de juridiction provinciale, mais jugeait que tout en restant dans les limites constitutionnelles, Ottawa devrait inciter les provinces à prendre les mesures nécessaires pour combattre une contamination qui atteint plus ou moins tous les cours d'eau des régions habitées de notre pays.

Dans certains cas, la protection d'un cours d'eau peut relever de deux ou plusieurs provinces, mais il s'agit tout de même d'une richesse naturelle relevant de chaque province et non d'Ottawa, sauf pour la navigation entre les provinces ou avec l'étranger. C'est là un nouvel exemple du danger d'intervention fédérale quand l'autorité provinciale néglige de remplir un rôle qui lui incombe.

La protection de nos cours d'eau va exiger des mesures de plus en plus onéreuses, notamment pour les municipalités qui devront traiter leurs égouts. La tendance trop générale dans un pareil cas c'est de faire appel à Ottawa, et le gouvernement central ne demande pas mieux que de s'immiscer dans les juridictions provinciales par des programmes à frais partagés. Le Québec doit prendre et conserver l'initiative dans la solution de ce problème; autrement, même en obtenant une option, nous risquerions de recevoir d'Ottawa une fois de plus un programme conçu pour les autres provinces et qui nous conviendrait plus ou moins.

P. S.

MONTRÉAL, JEUDI, 11 NOVEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $26.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

NIVEAU DE VIE DES FAMILLES ET PRESTATIONS FAMILIALES

II - Il faut reviser entièrement et relever très fortement le taux des allocations

par Jacques HENRIPIN (1)
professeur à l'Université de Montréal

Pour un huitième des familles non agricoles du Québec, le revenu familial est tellement bas que même sans enfant ces familles ne peuvent vivre de façon décente. Pour un autre huitième, qui ont un revenu très faible ou modeste, les charges familiales les jettent dans l'indigence. Bien entendu, pour ce premier quart des familles les plus défavorisées, la situation est d'autant plus grave que le nombre d'enfants est élevé. Pour les trois quarts des familles qui restent, le niveau de vie varie entre la simple décence et l'aisance. Mais même pour celles-là, les charges familiales réduisent considérablement le niveau de vie: pour un revenu donné, un ménage de 3 enfants doit avoir un niveau de vie à peu près deux fois plus faible que celui du ménage sans enfant.

Je ne pense pas qu'on puisse considérer une pareille situation avec beaucoup de satisfaction. Je ne pense pas qu'une société qui a le souci de la justice sociale puisse estimer béatement que cette situation fait partie de la nature des choses et que ceux qui ont choisi d'avoir des enfants et d'essayer de les élever, n'ont plus qu'à se tirer d'affaire avec les moyens qu'ils ont. Chacun, pourrait-on dire, doit assumer la responsabilité de ses actes et l'on ne voit pas pourquoi la société se verrait dans l'obligation de défrayer systématiquement le coût d'entretien des enfants que des parents téméraires ont décidé d'avoir. Cette attitude, c'est à peu près celle qui correspond aux règles sociales que notre société a adoptées.

Allocations dérisoires

On me dira que nous avons institué un système d'allocations familiales pour venir en aide aux parents. Je répondrai que donner six, huit ou dix dollars par enfant, quand il en coûte au bas mot 25, 30 ou 40, c'est régler d'une façon simpliste une bien petite partie du problème. Je ferai remarquer également que ces allocations familiales étaient comprises dans les revenus dont nous avons tenu compte tout-à-l'heure. Et le moins qu'on puisse dire, devant le résultat que nous avons constaté, c'est que ce système est loin d'être satisfaisant! Ajoutons enfin que ces allocations se dégradent de plus en plus à mesure que le coût de la vie augmente. Depuis qu'elles ont été instituées, elles ont perdu près de la moitié de leur valeur réelle.

Devoir de la société

Il y a une autre remarque que je voudrais faire en passant. Dire que les parents qui ne peuvent faire face au coût d'entretien de leurs enfants doivent accepter les conséquences du choix qu'ils ont fait d'avoir 3, 5 ou 8 enfants, c'est aussi simplifier un peu les choses. Dans bien des cas, il ne s'agit pas du tout d'un choix. Si tous les parents avaient les connaissances et la liberté nécessaires pour régler le nombre d'enfants qu'ils ont d'après leur choix, on pourrait parler de responsabilité. Mais chacun sait que nous sommes fort loin d'une pareille situation. On y viendra sans doute et peut-être en pratiquant une belle hypocrisie, dont notre code criminel est un témoin magnifique.

Mais, au fond, le problème n'est pas là. Je pense que même si les parents avaient les moyens de n'avoir que les enfants qu'ils veulent, la société devrait les aider. Les propagandistes de la contraception attachent beaucoup d'importance à cette idée que les parents devraient avoir les moyens de ne pas avoir les enfants qu'ils ne désirent pas positivement et ils ont sans doute raison, à condition que les informations nécessaires soient diffusées correctement. Mais il faudrait aussi — et cela me parait aussi important — que les parents aient les moyens d'éduquer les enfants qu'ils aimeraient avoir. Il faudrait éviter qu'un couple disposant d'un revenu modeste voie son niveau de vie baisser de moitié, parce qu'il aura décidé d'avoir trois ou quatre enfants au lieu de rester stérile.

Seulement, encore faudrait-il que cela fût possible. Il faut bien avouer qu'une politique de prestations familiales qui se proposerait de compenser entièrement le coût des enfants est probablement impraticable. Mais il y a mieux à faire que ce que nous faisons maintenant. J'ai déjà tenté de montrer ce que nous pourrions faire, (2) tout en restant modestes, et je ne ferai ici que résumer les éléments essentiels du système qu'on pourrait envisager.

Une autre formule

Mesurons d'abord notre effort: en 1963, le montant global des allocations familiales, au Canada, représentait 1.65% du revenu national. C'est beaucoup moins que ce que nous avons déjà fait, puisqu'en 1947, ce pourcentage était de 2.4. En doublant cet effort, on disposerait, pour le Québec, de $340 millions au lieu de $170 millions. Et l'on n'atteindrait pas encore l'effort que fait un pays plus pauvre que le nôtre, la France, qui consacre 4 ou 5% de son revenu national aux diverses prestations familiales qui ont été instituées dans ce pays.

Mais tenons-nous-en à nos $340 millions. Que peut-on en faire ? On pourrait, bien sûr, les distribuer à peu près également à tous les enfants; ils auraient $14 par mois au lieu de $7. Je ne pense pas toutefois, que ce soit là la meilleure utilisation qu'on puisse imaginer. Puisqu'on ne peut pas donner à tous les parents une allocation qui corresponde au coût de tous leurs enfants, il faut faire un choix. Et il me semble que dans ces conditions, il faut faire bénéficier les familles qui en ont le plus besoin. Je ne pense pas, ici, à imposer un test d'indigence pour l'attribution des prestations familiales. Il y a un moyen bien plus simple et bien moins odieux de rejoindre les familles qui ont le plus besoin d'être aidées économiquement. Ce moyen consiste à supprimer l'allocation familiale pour le premier enfant ou peut-être même pour les deux premiers. La suppression de l'allocation familiale au deuxième enfant est peut-être difficile à réaliser, politiquement. Aussi bien, je proposerais qu'on supprime l'allocation du premier, qu'on laisse au deuxième l'allocation actuelle et qu'on reporte sur les enfants de rang supérieur à 2, l'économie réalisée sur le premier enfant. Cette économie est considérable, car plus du tiers des enfants sont des premiers enfants. Si l'on appliquait ce système, on pourrait verser, pour chaque enfant de rang 3 et plus, $340 par année. En d'autres termes, on demanderait aux parents de prendre à leur charge leur premier enfant, on les assisterait quelque peu pour le deuxième et on leur donnerait, pour chacun des autres, un montant qui représenterait une partie importante du coût de leur subsistance.

Mesures complémentaires

Sans doute faudrait-il établir des aménagements un peu moins simples. On pourrait, par exemple, faire varier le montant de l'allocation suivant l'âge et l'habitat. Ce sont là des aspects qui ont leur importance et ils mériteraient d'être étudiés avec soin. Mais l'essentiel, c'est, il me semble, de faire porter l'effort sur les familles dont la charge est la plus lourde. Ceux qu'inquiéterait un tel régime, parce qu'il supprimerait le mérite des parents, peuvent encore être tranquilles. Même si l'on arrivait à compenser à peu près entièrement le coût monétaire des quatre derniers enfants d'une famille qui en compte six, on n'aurait pas pour autant privé ces parents aussi généreux ou aussi téméraires, de tout mérite. Il restera toujours aux parents bien d'autres sortes de coûts que les coûts monétaires et ils auront de toute façon apporté une contribution de grande valeur à la société.

Bien sûr, ce n'est pas une mesure comme celle-là qui réglerait tous les problèmes des familles. Elle ne réglerait pas non plus les seuls problèmes économiques. Je n'ai pas le temps ni la compétence nécessaires pour aborder tous les aspects d'une politique de prestations familiales. Je voudrais cependant mentionner quelques-unes des solutions complémentaires qu'il faudrait envisager. Le système que j'ai proposé comporte d'abord une lacune. Il suppose que les parents ont les moyens nécessaires pour subvenir au coût de deux enfants. Or, il y a des parents qui n'ont pas les moyens de faire cet effort minimum. Pour eux, il faudrait envisager d'autres mesures de sécurité sociale : indemnités de maladie et d'invalidité suffisantes ; prestations de chômage accrues dans certains cas ; dans d'autres, suppression de l'encouragement à ne pas travailler ; ou encore mesures de recyclage professionnel. Il est bien évident qu'on ne règlera pas tous les problèmes économiques des familles par des prestations en monnaie. Je pense par exemple aux besoins d'aides familiales qui n'impliquent pas que des insuffisances monétaires, chez les familles, mais toute l'organisation des professions domestiques, qui souffrent en ce moment d'un mépris non légitime, d'un manque de préparation et d'une absence d'organisation suffisante. Je mentionnerai enfin, pour mémoire seulement, l'incongruité de nos systèmes d'impôt sur le revenu, à l'aide desquels nos Etats pratiquent une injustice familiale qu'il faut dénoncer avec vigueur.

Des mesures doivent être prises, qui sont à notre portée et qui corrigeraient une bonne partie des anomalies et des injustices, qui sont indignes d'une société qui est, dans son ensemble, relativement riche. Cette société n'a pas encore démontré suffisamment qu'elle avait aussi le souci de donner à chacun de ses membres les moyens de se prévaloir d'un titre qui a l'air d'aller de soi, mais qui ne va malheureusement pas à tous, la dignité humaine.

(1) Extrait d'une causerie prononcée devant le congrès de la Fédération des services sociaux pour les familles.
(2) Voir Ebauche d'un système de prestations familiales, dans "Socialisme '65", printemps 1965, No 6, p. 33-48.

Vatican II au jour le jour

Le patriarche grec Maximos IV s'est élevé contre la "pieuse comptabilité" des indulgences

CITE DU VATICAN — "Il faut bannir toute mathématique dans la remise des péchés", a déclaré en substance le cardinal Maximos, patriarche grec-catholique, au cours d'une intervention qu'il a faite en français au concile sur la question des indulgences.

Le prélat a soutenu qu'il faut remplacer les indulgences par d'autres pratiques de piété, comme des pèlerinages et surtout par un repentir sincère des péchés commis.

La congrégation générale d'hier a été consacrée à de nombreux scrutins ainsi qu'aux déclarations de plusieurs présidents de conférences épiscopales sur le sujet des indulgences.

Mgr Felici, secrétaire général du concile a tenu à rappeler avant ces interventions qu'il ne s'agissait nullement en l'occurrence d'un débat conciliaire, mais de déclarations "extra conciliaires" qui ne figureront pas dans les actes du concile. Ceci semble répondre à une émotion qui se serait manifestée parmi divers épiscopats, notamment canadien et allemand, qui auraient préféré que cette discussion n'ait pas lieu actuellement ou qu'elle fasse l'objet d'une étude dogmatique approfondie.

Intervention remarquée du cardinal Maximos

Parmi les présidents de conférences épiscopales qui ont parlé hier matin, l'intervention qui a le plus retenu l'attention est celle du cardinal Maximos, patriarche d'Antioche des Melchites, qui a parlé en français. Il a déclaré qu'il est certain que l'Eglise peut ajouter aux actes des fidèles une valeur de réparation en raison des mérites du Christ et de la communion des saints et que la prière d'intercession de l'Eglise peut obtenir de Dieu la rémission des peines. Mais on ne peut établir d'équation entre l'intercession de l'Eglise et la rémission par Dieu des peines des pécheurs. Il s'est élevé contre la pieuse comptabilité des indulgences qui oublie le sacré et néglige l'effort personnel des pécheurs.

Il est donc d'accord avec le texte soumis aux conférences épiscopales pour la suppression de toute comptabilité des indulgences, mais demande que soit supprimé également tout rapport mathématique entre les mérites des pécheurs et les rémissions de peine accordées par l'Eglise, ainsi que les indulgences plénières, qui assurent la rémission totale des peines. Enfin, il voudrait que soit développée une théologie qui mette l'accent sur les actes personnels du fidèle et sur les mérites du Christ. Auparavant, il avait signalé que les églises orientales ignorent la pratique des indulgences, telle qu'elle existe en occident.

Parmi les autres intervenants, le cardinal Sidarouss, patriarche des coptes d'Alexandrie, a déclaré qu'il lui aurait semblé préférable que la question ne soit pas traitée maintenant, mais que les choses en étant où elles sont, il se ralliait au texte proposé. Le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, tout en acceptant le projet, demande que l'on insiste davantage sur la valeur personnelle de l'acte pénitentiel. Le cardinal Gilroy, archevêque de Sydney, voudrait que les indulgences plénières "in articulo mortis" soient maintenues. Enfin, le cardinal Shehan, archevêque de Baltimore, tout en donnant un accord de principe au texte, signale qu'un certain nombre d'évêques américains trouvent le moment mal choisi pour une décision sur ce sujet.

Adoption du schéma sur l'apostolat laïque

Les pères ont d'autre part adopté l'ensemble du schéma sur l'apostolat des laïcs par 2,201 voix contre 2 et 5 bulletins nuls. Ce texte pourra donc être proclamé lors de la séance publique du 18 novembre, en même temps que le schéma sur la révélation. En revanche, ce n'est que le 19 novembre que les pères seront appelés à se prononcer sur les derniers amendements du schéma sur la liberté religieuse, qui ne pourra donc pas être proclamé avant la dernière séance publique du 7 décembre.

D'autre part, les pères ont entendu un rapport du père Schutte, supérieur général des "missionnaires du Verbe divin", sur les amendements du schéma sur les missions. Parmi ceux qui ont été acceptés par la commission, l'un déclare que c'est spécialement aux apôtres et donc aux évêques, leurs successeurs, que s'adressait l'ordre du Christ : "Allez et enseignez toutes les nations", qui est à la base de la mission. Mais, à travers eux, tout le peuple de Dieu reçoit la même tâche.

Un autre rappelle que les églises nouvelles doivent à leur tour avoir l'esprit missionnaire. Un autre enfin insiste sur les bonnes relations qui doivent exister entre les Eglises chrétiennes en pays de mission.

Le premier chapitre de ce schéma a été adopté par 1858 placet contre 7 non placet et 5 bulletins, tandis que 272 Pères déposaient des demandes d'amendements par un vote "placet juxta modum", comme cela est encore possible à cette phase de la discussion.

Le Concile devra siéger tous les jours

Le concile ne dispose plus que de quinze congrégations générales, ou séances de travail, d'ici à la date de clôture fixée par le pape au 8 décembre.

Mgr Pericle Felici, secrétaire général, a annoncé en effet que cette semaine et la semaine prochaine le concile siégerait tous les jours, y compris le samedi, à l'exception du 18, ou sera promulgué par le pape, en séance publique, le décret sur la Révélation.

Le concile suspendra ses séances du 20 au 29 pour permettre aux commissions de mettre au point les derniers textes à approuver. Les dernières congrégations générales auront lieu du 29 novembre au 6 décembre.

Le 7 décembre se déroulera la troisième et dernière séance publique, au cours de laquelle le pape promulguera les derniers décrets approuvés. Le lendemain, fête de l'Immaculée-Conception, aura lieu la cérémonie solennelle clôturant "Vatican II".

L'EXPO EN DEVENIR

par yves margraff

"Il n'est pas trop tôt", et comment !

Cette réflexion apparait sur un dépliant que le Bureau d'expansion économique de l'Expo fait tenir aux hommes d'affaires canadiens et étrangers et qui les invite à profiter du grand rendez-vous de 1967 pour étendre leurs relations.

Dans l'esprit de tous ceux qui suivent les préparatifs de l'Expo, ce "il n'est pas trop tôt" tombe évidemment sous le sens. D'aucuns seraient du reste prêts à dire qu'"il est presque trop tard"!

M Gerald-Francis-George Hughes, directeur du BEE, a présenté hier ses projets à la presse. Le rôle du Bureau est à la fois fort simple et d'une importance qui n'échappe pas à ceux qui voient dans l'Expo un premier pas vers une future expansion économique de notre pays. Le BEE accueillera, dans un pavillon de cinq à six cent mille dollars financé par l'Association des banques, les hommes d'affaires désireux de se faire de nouvelles relations; il organisera des conférences que donneront des personnalités canadiennes et étrangères aux visiteurs spécialisés; il facilitera les visites d'industries; il permettra aux banques canadiennes de renseigner les visiteurs étrangers sur les conditions financières du marché canadien. Son rôle n'aura d'autres limites que les légitimes ambitions économiques du Canada.

M. Hughes est bien préparé pour la mission qui lui incombe. Nanti d'une solide formation, ayant acquis une large expérience dans l'industrie canadienne et dans les services commerciaux du Canada outre-frontière, M. Hughes est évidemment au fait de la question. Ces déclarations teintées d'optimisme peint en rose n'ont toutefois pas suffi à quelques chroniqueurs particulièrement intéressés à l'aspect économique de l'exposition universelle de 1967. Les réponses du directeur du BEE auront (par omission, en quelque sorte) attiré l'attention sur une lacune qu'il n'est assurément "pas trop tôt" de combler.

Commencer par le commencement

Le correspondant montréalais de l'agence E.X.A., qui renseigne des publications européennes (dans les pays de la C.E.E. et la Suisse, tout spécialement) s'est notamment enquis des intentions du Bureau d'expansion économique en matière de "facilitation" du mouvement des personnes. Notre confrère J. C. Bourguignon, après avoir fait état de certain "étonnement" manifesté par des hommes d'affaires européens, a demandé à M. Hughes si l'autorité compétente, à Ottawa, avait pris les mesures qui s'imposent pour supprimer, purement et simplement, la formalité du visa que le Canada impose encore.

Il ressort de la prudente réaction de M. Hughes à cette question aussi pertinente que constructive que le directeur du BEE est très conscient de cette nécessité et insistera auprès des affaires extérieures et du ministère du commerce pour que le Canada ouvre grande sa porte aux visiteurs qu'ils invitent d'autre part à grands renforts de publicité.

Le même confrère européen, sensible à certaine rumeur voulant qu'éventuellement "on" demande la formation d'une commission d'enquête sur l'administration de l'Expo, sensible surtout à l'effet négatif d'une telle rumeur sur l'opinion étrangère, a aussi demandé si, comme société de la couronne, la compagnie de l'Expo n'avait pas à rendre compte de son administration devant un comité spécial des Communes. Le cas échéant, devait dire notre confrère Bourguignon, un tel régime rassurerait tout le monde au lieu que les rumeurs de commissions d'enquête en puissance ont automatiquement odeur de scandale ou, au mieux, d'enterrement.

M. Hughes a pris note des questions de notre confrère comme d'autant de suggestions qu'il a qualifiées d'"extrêmement utiles". Le directeur du BEE s'est dit convaincu qu'effectivement il incombe à ses services de s'en préoccuper.

M. Robert Shaw, commissaire général adjoint

On pourrait croire que les conférences de presse quotidiennes sont monotones, que le chroniqueur chargé d'en rendre compte est vite pris de lassitude, voire d'ennui. Ce serait compter sans la diversité de personnalité des hauts fonctionnaires qui répondent aux questions, souvent indiscrètes, des journalistes.

C'est ainsi qu'une rencontre avec le commissaire général adjoint, M. Shaw, prend souvent l'allure d'une discussion, vive parfois. L'adjoint de M. Dupuy, qui ne possède évidemment pas la diplomatie de son illustre patron, semble avoir gardé de son activité dans la grande industrie une méfiance maladive pour la presse. Et il n'est pas rare de l'entendre répondre en substance à un journaliste qui insiste : "J'estime que c'est bien ainsi... Je continue d'y croire sincèrement..." et autres affirmations tout aussi péremptoires. En sortant de la conférence de presse, on reste sur sa faim, on n'a pas l'impression d'avoir tout appris. Dieu sait pourtant qu'on y aborde de nombreuses questions.

Coca-Cola a perdu tout pétillement

Le commissaire général adjoint a confirmé que la firme Coca-Cola n'a jusqu'ici montré nulle velléité de commanditer l'un ou l'autre des nombreux projets de l'Expo encore à pourvoir. On sait que le grand fabricant d'eaux gazeuses s'est retiré du pavillon de la jeunesse dans lequel il était censé investir $600,000. Les raisons de ce retrait restent confuses encore que l'on croit savoir qu'elles sont strictement commerciales. "Coke" et l'Expo ne se seraient pas entendus sur les modalités de la vente du produit liquide et pétillant de la marque. Pour la jeunesse (62 pour cent de l'humanité, comme l'a souvent dit le commissaire général Dupuy), c'est une mauvaise nouvelle. Quant à la maison Steinberg, qui a offert son aide, elle n'est évidemment pas en mesure de supporter le coût total de l'entreprise. D'aucuns croient savoir qu'elle serait prête à verser $100,000 ce qui représente déjà une somme assez coquette. Le don de Steinberg est pourtant lié à d'autres participations.

De Disneyland en Terre des Hommes

La société Walt Disney, a déclaré le commissaire général adjoint, a montré un intérêt enthousiaste pour l'Expo 1967. Les grands spécialistes du "show-exposition" n'ont pas caché que le projet de Montréal les impressionne bien davantage que la Foire de New York.

Ce compliment a tellement plu aux dirigeants de l'Expo, semble-t-il, qu'ils enverront en Californie quelques stagiaires triés sur le volet qui iront voir là-bas comment l'on exploite un parc permanent d'exposition.

Nous ne parvenons pas à saisir le bien-fondé de ce stage qui nous apparait moins essentiel qu'un autre, prévu au Trivoli de Copenhague, pour les futurs administrateurs de la Ronde. Le Trivoli de Copenhague, on le sait, est le "Lunapark" le plus célèbre du monde.

L'Expo ne tient pas à faire un théâtre permanent

M. Shaw a carrément répondu à une question en ce sens qu'il n'était absolument pas question de dépenser un million de plus pour rendre permanent le théâtre qui va se construire sur la jetée Mackay. A une autre question qui cherchait à savoir si la vente du théâtre ne serait pas plus facile, après l'Expo, si la construction était permanente, le commissaire général adjoint a finalement répondu que la chose méritait examen.

On examinera donc (?), au 33ème de la place Ville-Marie, s'il vaut mieux dépenser $3,500,000 et en récupérer ne serait-ce que la moitié que d'investir $2,500,000 dans un luxueux hangar dont personne ne voudra ou dont personne ne fera mine de vouloir, à seule fin de l'avoir pour rien !

L'agriculture et les commanditaires

Nous aimerions partager l'optimisme de M. Shaw qui persiste à croire que des industriels canadiens financeront généreusement le secteur agricole qui n'a trouvé jusqu'ici qu'un tiers des fonds nécessaires à sa réalisation.

Le commissaire adjoint a redit que, dès le début, il avait été convaincu que les entreprises commerciales reliées à l'agriculture voudraient être liées au projet. C'est pour cela, a-t-il dit, que le coût du projet n'avait pas été inclus dans les prévisions budgétaires de base, en dépit de l'importance indiscutable de ce secteur dans l'économie canadienne.

Un autre son de cloche

L'Expo accueillerait volontiers un projet relatif à l'établissement d'un véritable carillon monté dans un vrai campanile, déclare M. Shaw. Il n'est pourtant pas question, a-t-il ajouté, de déconseiller à la Sun Life de réaliser son projet de carillon électronique.

M. Shaw, qui a un carillonneur dans sa famille (le commissaire général adjoint s'est empressé de dire que son carillonneur de beau-frère n'avait pas été consulté, et pour cause), admet toutefois que les "cloches électroniques", aussi "au point" soient-elles, n'atteignent pas à la qualité artistique des véritables cloches.

M. Shaw, se basant sur les conclusions du comité ad hoc formé par l'Expo pour examiner le projet de la Sun Life, estime que l'établissement d'un carillon véritable et d'une tour adéquate coûterait infiniment plus cher. (On sait que "les amis du Carillon" se sont déjà portés en faux contre cette assertion.)

Mais M. Shaw a révélé autre chose qui permet de comprendre, au moins en partie, l'attachement de la Sun Life à son projet "électronique": la compagnie veut transporter l'installation au square Dominion après l'Expo pour y diffuser de la musique à l'époque de Noël.

C'est évidemment une façon... d'assurer son avenir.

Mme Lucie de Vienne, présidente du comité des amis du carillon, confiait hier à notre confrère radiophonique "Présent" sur les ondes de Radio-Canada, que des pays étrangers ont déjà réagi favorablement à sa proposition relative à l'internationalisation d'un carillon qnon-électronique, il va sans dire). Mme de Vienne avait en effet proposé que chaque pays participant à l'Expo fasse les frais d'une cloche frappée à ses armes (la variété des dimensions offre des possibilités budgétaires multiples!). Des consuls lui ont déjà fait savoir qu'ils étaient favorables à cette idée.

A l'issue de l'entrevue radiophonique en question, le metteur en ondes eut l'idée, amusante, de faire entendre quelques mesures de musique électronique. Il n'est peut-être pas inutile de préciser (nos distingués spécialistes me contrediront peut-être) qu'un carillon électronique ne fait pas de musique électronique mais reproduit électroniquement des sons imitant ceux d'instruments existants, les cloches en l'occurrence. Faire le procès du carillon électronique, qui n'est qu'un ersatz, ne revient pas à condamner la musique électronique qui a inventé un nouvel instrument.

L'Honorable juge André NADEAU

président de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Laurent, est heureux d'inviter tous les Anciens de Saint-Laurent au conventum général annuel,

dimanche prochain, 14 novembre, à 6 h. 30

COURS SUPÉRIEUR PRATIQUE
d'ORTHOGRAPHE
par correspondance de l'Institut Pratique d'Orthographe de Paris, Agence au Canada — Méthode facile, rapide — Résultat immédiat. Demandez notre PROSPECTUS détaillé contre 25 cents — Envoi discret, sous pli fermé

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.)
C.P. 938, Station "B," Montréal, P.Q. COUPON
Je désire recevoir, sans aucun engagement de ma part, le PROSPECTUS détaillé — Ci-joint 25¢ pour frais.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
(Ecrivez très lisiblement s.v.p.)

Une visite chez Lucien Saulnier est un rendez-vous avec l'élégance

D'inspiration européenne nos complets sont façonnés et stylisés entièrement à la main dans notre propre atelier.

● Chemises fines et accessoires vestimentaires pour l'homme de goût

credico STATIONNEMENT GRATUIT

Lucien Saulnier
VÊTEMENTS DE CHOIX POUR HOMMES
TAILLEUR et CHEMISIER
PLACE CREMAZIE 387-1511

GAGNEZ UN VOYAGE GRATUIT A LA JAMAIQUE VIA AIR CANADA ou UN PRIX D'UNE VALEUR DE $2,500

De l'Acadie près boul. Métropolitain Ville Mont-Royal
Ouvert le soir Jeudi et vendredi Jusqu'à 9 h. 30
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Carrefour du bon goût

semaine GO-GO pour la Jamaïque

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

NOMINATION

La Galerie nationale du Canada vient de nommer M. Jean-René Ostiguy, B.A., de Montréal et d'Ottawa, au poste de Conservateur d'art canadien à la Galerie poste de grande importance pour l'avenir de l'art canadien.

LIVRES

Lundi prochain, aux Editions du Jour, lancement d'un "Manifeste" de Roussil avec des commentaires de Claude Jasmin ; mercredi, aux mêmes éditions, "La Canadienne française et l'Amour", par Pierre Léger. Vendredi, au Club de Réforme de Montréal, lancement par les Editions Léméac de "Un marquis du Grand Siècle" et de "Intrigues françaises et américaines au Canada 1800-1802".

De leur côté, les Editions d'Essai ont récemment publié la seconde édition des "Ballades du temps précieux" de Pierre Perreault, avec des illustrations d'Anne Trèze.

LANGUES

M. Chaim Perelman, ancien doyen de la Faculté des lettres et de philosophie à l'Université Libre de Bruxelles, donnera mercredi prochain à l'hôtel Windsor, sous les auspices du Cercle juif de langue française, une conférence intitulée : "Le problème des langues en Belgique".

VERDI-EXPO

Des rumeurs circulent à l'effet que l'opéra de Verdi, *Otello* sera l'oeuvre choisie pour inaugurer le théâtre de l'Expo. Jo Vickers serait l'interprète pressenti pour le rôle-titre, avec Louis Quilico dans celui d'Iago. Maureen Forrester serait également de la distribution.

EXPOS

A la Galerie de la Place, exposition jusqu'au 25 novembre de 32 des plus récents tableaux de Léonie Colangelo, 438 Place Jacques-Cartier. A la Galerie Soixante, de mardi prochain au 7 décembre, exposition des huiles nouvelles de Jean Le Fébure, 280 ouest rue Sherbrooke. A Ars Classica, peintures de Denis Allaire et dessins de Pierre Morin. Vernissage mercredi prochain.

A LA COMEDIE-CANADIENNE

Brel : un tour de chant athlétique

par Gilles ROCHETTE

Ce qui frappe le plus dans le tour de chant de Jacques Brel, c'est l'inépuisable énergie qu'il y met. Il s'élance sur la scène comme un lutteur dans l'arène. Les chansons nous apparaissent comme autant de "rounds" qu'il remporte l'un après l'autre jusqu'au rideau final.

On connaît depuis longtemps les chansons de Brel. On s'est amusé des "Flamandes" ou on a été touché par sa "Valse à mille temps". Personnellement, j'aime en général ce qu'il fait, qui a au moins le mérite d'être d'un style bien particuliers. Il a quelque chose à dire et n'y va pas par quatre chemins.

Cependant sa vigueur, si elle lui permet de prendre son auditoire d'emblée sans jamais faiblir, finit par nous épuiser. Elle devient presque de l'agressivité. Après un moment, on sent le besoin de reprendre haleine. Les coups de dents aux bigottes, patronnesses et bourgeois nous amusent, mais les oasis sentimentales sont trop rares.

Danielle Oderra ouvre le spectacle par une douzaine de chansons. Si elle manque encore de métier, cette jeune chanteuse a de belles qualités. Elle vibre et sait transmettre une émotion, mais elle devra se débarrasser d'une certaine timidité dans son comportement en scène pour accrocher vraiment son public. J'ai trouvé que Brel attaquait peut-être trop la salle comme un adversaire. Danielle Oderra, par contre, manque un peu d'audace.

Le Prix du Cercle lundi prochain

C'est lundi prochain 15 novembre qu'aura lieu le grand événement de la saison littéraire à Montréal.

GODBOUT

Mardi prochain, 16 novembre, à 20h.30, l'Office national du film présentera en son auditorium, 3255 Côte de Liesse, quatre courts métrages de Jacques Godbout: "Les Dieux", visite à l'Ecole des Beaux-Arts; "Rose et Landry" (avec Jean Rouch), ou les jeunes Africains francophones ; "Quelques arpents de neige" (avec Georges Dufaux), première appréhension du Canada par des immigrants ; "Paul-Emile Borduas" (avec Georges Dufaux), un portrait du grand peintre canadien.

Tandis que les membres du jury dégusteront un menu gastronomique au restaurant "Chez son père", plus de 500 invités se réuniront au 2ème étage de cet établissement, pour y attendre l'annonce des résultats.

Rappelons qu'il y a 7 manuscrits en finale, ayant pour titres :

"A nous deux", "Ce fameux jardin", "Histoires galantes", "La chèvre d'or", "La patience des justes", "Le passage", "L'itinéraire".

Les sept auteurs ,4 hommes et 3 femmes, se tiendront à proximité, espérant le coup de téléphone annonçant leur victoire.

L'heureux élu se rendra alors "Chez son père" où il sera présenté aux membres du jury, puis, il ira recevoir devant les microphones et les caméras de télévision, des mains de Monsieur Roger Duhamel, président du jury, le chèque de $1,000 qui concrétise sa victoire.

Parmi les 7 concurrents, il y en a 4 qui sont déjà connus par la publication de livres ou d'articles, les 3 autres sont inconnus.

Qui sera le vainqueur? C'est ce que nous saurons, lundi 15 novembre vers 14 heures 30.

EN VEDETTE : Le Café Ritz du Ritz Carlton présente maintenant Vicky Autier dans son sensationnel tour de chant.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Le Ballet national — 8.30
COMEDIE CANADIENNE — Jacques Brel et Danielle Oddéra — 8h.30. — Dim. 7h.30.
THEATRE DU GESU — "La Locandiera" 3.45 - 7.30 — Sam. 8.30 — Relâche dimanche.
THEATRE DE L'EGREGORE — "L'Effet Glapion" 8.30 — Dim. 7.30. Relâche lundi.
THEATRE DE LA PLACE — "Expression 65" (danse, musique et arts plastiques) — 9h.00 — Relâche lundi.
ORPHEUM — WNM : "L'Ecole des femmes" 8.30 — Dimanche 7.30 — Relâche lundi.
8.30 — OSM, Matinée pour enfants 3.30
LA POUDRIERE — "Who's afraid of Virginia Wolf" en anglais — 8.00 — Relâche dim.
RIDEAU-VERT — "Fleur de cactus" — 8.30 — Dim.: 2.30 - 8.30.
THEATRE DES SALTIMBANQUES : "Les Nourrices" : jeu., ven., sam., dim.: 8.45
MONUMENT NATIONAL — Les Jeunes Comédiens : 8.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE — "Broken Blossoms" (Griffith, 1919). 6.30 — "Le visage dans la fenêtre" (Solan, Tchécoslovaquie, 1963). 9.00.
AVENUE — "High Bright Sun" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15
BIJOU — "Les deux violente" — 12.30 - 3.42 - 6.54 - 10.06 — "Pas de vacances pour les idoles" 2.02 - 5.05 - 8.27.
CANADIEN — "Le Gentleman de Cocody" — 1.25 - 4.30 - 7.18 - 10.20 — "Le jeu de l'assassin" 12.07 - 3.02 - 6.00 - 8.55
CHAMPLAIN — "Cléopâtre" 12.52 - 4.35 - 8.18.
CAPITOL — "Once a thief" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35
CINE WEEK-END — "Kwaidan" Sam. et dim. 8.00
CINEMA FESTIVAL — "Onibaba" : sem. 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "L'Eveil de l'amour" — "La déesse du Rio Beni" — "La femme créa l'amour"
CINERAMA - IMPERIAL — "The Greatest Story Ever Told" — Tous les soirs : 8.00. Matinées: mer., sam., dim. : 2.00 — Dimanche soir : 7.30.
DAUPHIN — "100,000 dollars au soleil" Sam. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.25 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.50
ELYSEE — Reznais: "Le Bonheur" — Lun au ven.: 7.30 - 9.30 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eisenstein : "Thomas l'Imposteur" — même horaire
EMPIRE — "Le vice et la vertu" 6.10 - 10.00 — "Le jour et l'heure" 8.10 — Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "L'Eveil de l'amour" 11.30 - 3.10 - 6.50 - 10.35 — "La déesse du Rio Beni" 10.00 - 1.40 - 5.20 - 9.05 — "La femme créa l'amour" 12.10 - 3.50 - 7.40.
GRANADA — "L'amour à la suédoise" 2.55 - 6.15 - 9.40 — "Oui, il a été mon amant" 1.10 - 4.35 - 7.55
JEAN TALON — "Le Gentleman de Cocody" sem. : 6.00 - 8.55 — Dim. 12.07 - 3.02 - 6.00 - 8.55. — "Le jeu de l'assassin", sem. 7.23 - 10.25 — Dim.: 1.30 - 4.33 - 7.25 - 10.25.
KENT — "The Collector" 1.35 - 4.05 - 6.30 - 9.00
LAVAL — "Sous le ciel bleu d'Hawaii" 12.00 - 4.25 - 9.45 — "Le fantôme de l'opéra" 12.50 - 6.10 — "Règlements de comptes à OK Corral" 2.20 - 7.40
LOEW'S — "The Great Race": 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.05 - 8.45
LA SCALA — "Les Femmes d'abord" 1.00 - 4.00 - 9.50 — "Yamboa" 2.25 - 5.25 - 8.30.
MERCIER — "Les canons de Batasi" 12.35 - 4.20 - 8.05 — "Le crash mystérieux" 2.20 - 6.05 - 9.50
MONKLAND — "Yellow Rolls Royce" 2.10 - 5.30 - 9.10 — "Sign Post to murder" 12.50 - 4.15 - 7.50
OUTREMONT — Yellow Rolls Royce" 2.20 - 5.55 - 9.25 — "Sign Post to murder" 1.00 - 4.30 - 8.00
PALACE — "Marriage on the Rocks" 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15
PAPINEAU — "La Faute de Patty Smith" 1.25 - 4.45 - 8.10 — "Liane esclave blanche" 3.00 - 6.30 - 9.45
PARISIEN — "De l'amour" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45
PLAZA — "Le gentleman de Cocody"
PLAZA — "Le Gentleman de Cocody" — 1.25 - 4.30 - 7.18 - 10.20 — "Le jeu de l'assassin" 12.07 - 3.02 - 6.00 - 8.55
PLACE VILLE-MARIE — Grande Salle: "Casanova 70", - 12.40 - 2.30 - 5.05 - 7.155 - 9.25.
Petite Salle : "Zorba the Greek" 12.50 - 3.30 - 6.10 - 8.30
RIALTO — "Die Die my darling" 2.55 - 6.20 - 9.40 — "The Grimson Blade" 1.25 - 4.45 - 8.10
RIVOLI — "L'amour à la suédoise" 2.50 - 6.10 - 9.35 — "Oui, il a été mon amant" 1.10 - 4.35 - 8.00
SAVOY — "Help" 12.55 - 3.55 - 6.55 - 9.55 — "Billie" 2.25 - 5.25 - 8.25
SAINT DENIS — "Pas de vacances pour les idoles" — 12.30 - 3.42 6.54 - 10.06 - "Les deux violente" 1.54 - 5.06 - 8.18
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "Ship of Fools" (Part I) : 1.00 - 3.25 - 5.55 - 8.20 — "Ship of Fools" (Part II): 2.10 - 4.40 - 7.10 - 9.45
STRAND — "Die Die my darling" 11.40 - 3.00 - 6.25 - 9.50 — "The Crimson Blade" 10.15 - 1.30 - 4.55 8.20
VENDOME — "Pas question le samedi" 12.15 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI — Festival du cinéma soviétique.
WESTMOUNT — "Those Magnificent Men in their Flying Machines".

RADIO-SELECTION

JEUDI — 11 NOVEMBRE

● A 10h.45 du matin, Le Jour du souvenir.
● A 1h.30, Est-ce ainsi que les hommes vivent ? : la guerre.
● A 2h.30, Place aux femmes, Invité : Hervé Brousseau.
● A CBF-FM, à 2h.30, Concert populaire. Au programme, 2e Suite pour deux pianos, de Rachmaninov, interprétée par Vronsky et Babin ; Thème et Variations de la 3e Suite en sol majeur, de Tchaikovsky, dir. Thomas Scherman.
● A 3h.30, Une demi-heure avec... Alain-Fournier, texte de Marie de Villers.
● A CBF-FM, à 4 heures, et à CBF-AM, à 11 heures, Les Chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme, Requiem aeternam, d'Anerio, avec le Choeur de la Chapelle Sixtine ; Exultate jubilate, de Mozart, avec Elisabeth Schwarzkopf et l'Orchestre Philharmoni ; Cantate de la chasse, de Bach, avec solistes et l'Orchestre de Berlin.
● A CBF-FM, à 7 heures, Intégrale, 3e et 4e Sonates, de Beethoven, interprétées par Wilhelm Kempff.
● A 8 heures, Théâtre de poche. A l'affiche, Le Treizième Arbre, de Jean Giraudoux.
● A CBF-FM, à 8 heures, Les Maîtres du piano. Artur Rubinstein joue Haydn et Chopin.
● A CBF-FM, à 8h.30, Concert. Au programme, Musique de joie et Les Réjouissances d'une noce campagnarde en France, de Jean Hotteterre ; récital de Lily Laskine, harpiste ; Métamorphoses, de Strauss.
● A 9h.30, Capital et travail.
● A CBF-FM, à 10h.30, Airs d'opéras interprétés par Nino Vallin.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

JEUDI 11 NOVEMBRE

CBFT 2

9.00 Mire
10.00 Musique
10.45 Le Jour du Souvenir
11.15 Télévision scolaire
11.40 Long métrage "Rafale de la dernière chance" - drame - américain
1.00 Téléjournal
1.05 Champs d'honneur" (ONF)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Les cadets de la forêt
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Tous pour un
8.30 Recambole
9.00 Sexfant
9.30 Deux millions de femmes
10.00 Images d'un concours" (ONF)
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Dick Powell

CFTM 10

8.00 Mire - Musique
8.15 Bien l'bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-matin "Mystère du château maudit" - épouvante - américain
12.00 Première édition
12.15 Ciné-midi "J'ai péché" - mélodrame - espagnol
3.00 Super bingo
3.30 Bon après-midi
3.30 Histoires d'amour
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 L'Epée de Florence
6.00 Télé-mètre
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Qui dit vrai?
8.00 A la Catalogue
8.30 Cinéma Kraft
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 En première page et météo
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "L'esclave" - drame social - français
12.40 Dernière édition
12.45 Fermature

CBMT 6

9.00 Test Pattern and and Music
9.34 Today on CBMT
10.00 Film Light from an Arctic Window
10.30 Friendly Giant
10.45 Remembrance Day Service
11.15 Fields of Sacrifice
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.30 Take Thirty
4.00 Moment of Truth
4.31 Razzle Dazzle
5.0 Passport to adventure
5.30 Music Hop
6.00 Travelogue : Reach for the Top
6.30 Across Canada
7.00 Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Hogan's Heroes
8.00 Seaway
9.00 I Dream of Jeannie
9.30 Telescope
10.00 The Gift
10.30 The Serial
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.23 Final Edition
11.29 Sports Final "What Price Glory"

CFCF 12

8.30 The Sound of Twelve
8.45 Coffee Break
9.00 Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Ed Allen Time
10.30 Café Montréal
11.00 James Beard
11.30 Mr. and Mrs.
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.30 Kids Is People
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 Theatre "McConnell Story" aventure
2.30 People in Conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club
5.00 Family Theatre "Jump Into Hell" - aventure - drame
6.30 Pulse
7.00 Voyage to the Bottom of the Sea
8.00 The Lucy Show
8.30 It's Your Move
9.00 Branded
9.30 Let's Sing out
10.00 Convoy
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "The Bells Go Down" drame
1.00 Newsroom 12 - Méditation

4e SEMAINE
"L'EFFET GLAPION" CE SOIR
A L'EGREGORE
866-9344
8H.30

★ 2e SEMAINE ★
VADIM & CLEMENT vous invitent !
Première fois avec s.-t. anglais
"LE VICE & LA VERTU"
un film de Roger Vadim
avec Robert Hossein et Annie Girardot
EN PLUS de René Clément
"LE JOUR & L'HEURE"
avec Simone Signoret - Stuart Whitman
Le soir à 6 h. 10 et 8 h. 10
Le dimanche à 1 heure
EMPIRE 451 ave Ogilvy ave. Inf: 274-4521

ÉTUDIANTS
Hâtez-vous de réserver !
au Gesù
Aujourd'hui : complet
Demain : 7.30 P.M.
Samedi : 8.30 P.M.
"La Locandiera"
de Goldoni
Mise en scène : Georges Groulx
avec
A. Lachapelle — Guy Provost
F. Rozet — J. Lajeunesse
C. Boisjoli — F. Graton
G. Sanche — R. Roy
RESERVATIONS : 866-5957

En l'espace de quelques années à peine Quinco s'est hissé au premier rang des barytons du monde.
Daily News, Philadelphia
RÉCITAL LOUIS QUILICO
baryton canadien de réputation mondiale
OPERA DE PARIS - OPERA DE VIENNE COVENT GARDEN - BOLCHOI
LE MARDI 23 NOVEMBRE À 8 H. 30
billets en vente
$2.00 - 3.00 - 3.50 - 4.00 - 5.00
PLACE DES ARTS

Théâtre du Rideau Vert
15 NOV. AU 14 DEC.
ON NE SAIT COMMENT
DE PIRANDELLO
Mise en scène Paul Blouin
Avec
Yvette Brind'Amour
Gérard Poirier
Françoise Faucher
Benoit Girard
Yvon Bouchard
BILLETS ETUDIANTS (sauf samedi)
Stella 4664 rue St-Denis
Réservations :844-1793

CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

CENTRE DRAMATIQUE DU CONSERVATOIRE
au THÉÂTRE NATIONAL
1220 est, rue Ste-Catherine
CHACUN SA VERITE
de Pirandello
Jeudi, 18 novembre
Vendredi, 19 novembre
Samedi, 20 novembre
à 8.30 p.m.
Billets : $1.50 et $1.00 au guichet à partir du 15 novembre
521-4751
Un billet gratuit pour chaque réservation de 10 billets

PLACE DES ARTS
DE RETOUR
A la suite de son retentissant succès de l'an dernier (8 spectacles à guichet fermé)

antonio et son BALLET ESPAGNOL
compagnie de 75
La plus spectaculaire compagnie de danse de l'Espagne
Programme entièrement nouveau
JEU., VEN., SAM., DIM. SOIRS
18, 19, 20, 21 nov.
Matinées : sam. dim. 20, 21 nov.
N. B. le 18 novembre vendu par abonnement
Prix (taxe incl.) Soirs : $7., $6., $5., $4., $3., $2.50 — Matinées : (samedi) $5., $4., $3.50, $3., $2., $1.50 ; (Dimanche) : $6., $5., $4., $3.50, $2.50, $2.
Billets en vente à la Place des Arts ; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) ; Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine ; Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon, et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame, et Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges.
Commandes postales : avec enveloppe-retour affranchie à Canadian Concerts and Artists.
Billets d'étudiants ($1.00) à C.C.A. seulement.
Réservations par téléphone seulement à C.C.A. de 9h. a.m. à 6h. p.m.
932-2171 — 932-2234

VERDI CINEMA
D'ART ET D'ESSAI
5380, St-Laurent — 277-4800
FESTIVAL DE FILMS RUSSES 8ième SEMAINE
Jeudi, 11 novembre
DERNIER SOIR
En couleurs
"AND QUIET FLOWS THE DON"
1ère partie
Love Among the Cossacks
AUSSI :
SERYOZHA
(Summer to Remember)
avec Sergei Bondarchuk

"Une éblouissante performance"
A.P. Le Devoir
JEAN-PAUL BELMONDO
dans un film de Henri Verneuil
3e SEMAINE
CENT MILLE DOLLARS AU SOLEIL
Michel Audiard
Le Dauphin
HORAIRE 12.25 - 2.45 - 5.00 - 7.30 - 9.40
Sur semaine: 7.30 - 9.30.

Tous les jours, de midi à 2 hres a.m., à la
"BUTTE MONTMARTRE"
DE L'ANJOU
la fameuse table d'hôte
comprenant potage, plat garni et dessert
Boudin de la Butte 1.75
Tripes à la mode niçoise 2.00
Sauté de veau Marengo 2.25
Osso Bucco à l'indienne 2.00
Cul de veau Angevine 2.75
Palette fumée aux haricots blancs 2.75
Escalopes de veau à l'estragon 3.00
Steak grillé aux aromates 3.25
Filet mignon grillé Bordelaise 3.50
Un cadre original, unique, une excellente cuisine !
L'ANJOU — 1204 DRUMMOND
Soyez prudent, réservez votre table à UN. 6-0668

CCA présente le réputé pianiste allemand
LUNDI SOIR, 22 NOV.
interprète par excellence du répertoire classique-romantique
wilhelm Kempff
au programme: oeuvres de Mozart, Brahms, Schumann et Beethoven.
Prix (taxe incl.): $7, $6, $5, $4, $3, $2.50
PLACE DES ARTS
Billets en vente : la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est, Sainte-Catherine; Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon, et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame, et Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges.
Commandes postales : avec enveloppe de retour affranchie à Canadian Concerts & Artists.
Billets d'étudiants ($1.00) à C.C.A. SEULEMENT.
Réservations par téléphone SEULEMENT à C.C.A. de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
932-2171 — 932-2234

VENDOME PLACE VICTORIA - Tél.: 878-1451
12.15, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30
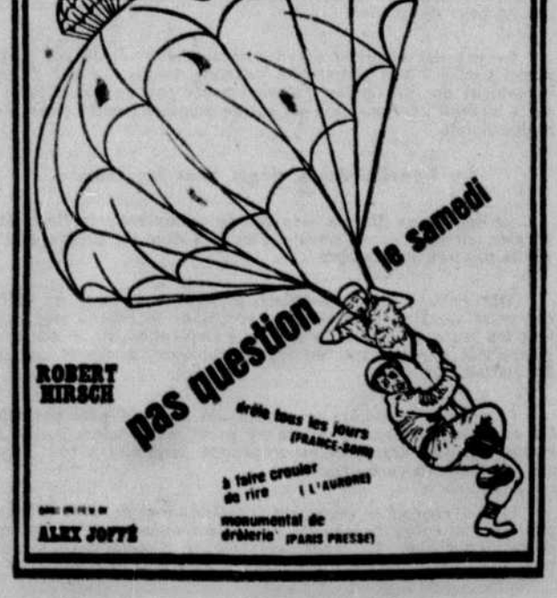

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE NATIONAL CANADIEN
Les Feux-Follets
tiendra des auditions pour les danseurs (garçons et filles)
le 14 nov., à 2 hres p.m.
à 2765 rue Desjardins
Pour renseignements : VI. 9-4259

9e SEMAINE
"La réalisation la plus parfaite que j'ale vue chez eux, jusqu'à ce jour." J. Basile
LES NOURRICES
de Romain Weingartein
mise en scène Rodrig Mathieu
LES SALTIMBANQUES
angle Bonsecours et St. Paul
jeu. ven. sam. dim. 8:45 p.m.
Rés. de 4 à 9 : 727-4343
Etudiants 1.00 — Adultes 2.00
Samedi 2.00 pour tous

CINERAMA
EMOUVANT COLOSSAL SENSATIONNEL
● SIEGES RESERVES EN VENTE par courrier, au théâtre, Faucher Electrique, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), CKJL Radio, St-Jérôme.
Enfants, 10 ans, admis aux matinées seulement.
GEORGE STEVENS THE GREATEST STORY EVER TOLD EN CINERAMA
SUR SEMAINE à 8
LE DIMANCHE à 7.30
MER., SAM. et DIM. à 2
MATINEE EXTRA : à 2h. - LUNDI 15 nov.
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 8603
IMPERIAL CINERAMA

DERNIERES
tnm
L'ECOLE DES FEMMES
de Moliere
AU THEATRE ORPHEUM — réservations : 845-7149
tous les soirs à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30, relâche le lundi

Commençant samedi
SAINT-DENIS et Bijou
1594, St-Denis VI. 2-3171 — 5030, Papineau 524-1982

2 DERNIERS JOURS
PAS DE VACANCES POUR LES IDOLES
LES DEUX VIOLENTS

2 — FILM
MAGALI NOËL GEORGES RIVIÈRE • LE JEU DE L'ASSASSIN
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine — PLAZA 6505 St-Hubert — JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

YOLANDA LISI
Ses chansons — Son trio
ANDRE PERRY
Son Trio dansant
BASIL CODOLBAN
Virtuose au Piano
LEURS NOMS VOUS SONT FAMILIERS
VOUS LES AVEZ VUS A LA TELEVISION
OU SONT-ILS MAINTENANT !
AU 400
Pas de minimum — Pas de frais de couvert
PRIX MODERES
630 ouest, Boulevard Dorchester
Stationnement gratuit à l'intérieur
Téléphone 866-9506 Montréal

L'univers féminin

La mode israélienne en vogue à Montréal

Le consul et attaché commercial d'Israël, M. Livnat, présidait hier, à Montréal, le lancement officiel de la Semaine de la mode israélienne qui aura lieu en février prochain à Tel-Aviv, invitant le plus grand nombre possible de Canadiennes à participer à cet événement unique dans le domaine de la mode. Une soixantaine de manufacturiers de tous pays se rencontreront à cette occasion et dévoileront les tendances 1966-67 de la mode automne-hiver. Plusieurs voyages seront organisés à cette occasion, comprenant des séjours de 8 à 15 jours à Tel-Aviv. Notre photo donne un aperçu des modèles créés par les manufacturiers israéliens. On peut obtenir des renseignements supplémentaires à propos de cet événement en s'adressant directement au consulat israélien à Montréal, 1555, rue MacGregor, tél. 937-3937.

Madame Fernand Bolduc, présidente du comité féminin, à gauche, et Mlle Birdie Wasserman, présidente de la publicité pour le Congrès annuel de la Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec qui aura lieu les 12 et 13 novembre à l'hôtel Chanteclerc, Ste-Adèle, P.Q. Madame Bolduc est à l'emploi des Immeubles Faust et Mlle Wasserman est courtier en immeubles. La Corporation comprend tous les membres des Chambres d'immeuble de la province de Québec.

Le gouvernement français interdit aux femmes de porter des souliers qui abîment les parquets

Le décret du gouvernement français qui interdit aux femmes de porter des souliers à talons stilletto dans les musées et ambassades, afin de protéger les parquets anciens et précieux, s'est révélé puissant comme influence vestimentaire dans le domaine de la chaussure. Actuellement, les souliers à talons bas constituent le dernier cri sur la scène vestimentaire parisienne. Selon les dessinateurs-bottiers de la capitale de la mode, rien ne saurait donner une allure plus désuète à la femme que de porter des talons hauts durant la journée.

"Le fait que les Françaises aient consenti à mettre de côté les escarpins à hauts talons est considéré comme une mode révolutionnaire", a déclaré le directeur du salon de la chaussure chez Christian Dior. "Selon les normes actuelles, le talon stilletto semble aussi peu approprié pour accompagner le costume tailleur, qu'une robe du soir portée le matin", a-t-il commenté.

Les gros souliers et modèles oxford, actuellement très en demande, étaient autrefois strictement réservés aux gouvernantes anglaises d'un certain âge. Aucune Française de moins de 70 ans n'aurait songé à se chausser de la sorte.

C'est alors que certains couturiers exerçant une grande influence, comme Balenciaga, Saint-Laurent, les experts de la maison Dior et le bottier à la mode, Roger Vivier, présentèrent un nouveau concept de la chaussure.

Ils réussirent à convaincre les femmes qu'il est plus élégant de marcher que de se dandiner, et plus prudent, de pouvoir avancer sans trébucher.

Les adolescentes ont une prédilection pour l'escarpin "Baby Doll" et "Mary Jane" avec lanières croisées ou courroie à la cheville. Ces modèles sont aussi portés par des femmes qui n'ont plus 20 ans.

Le couturier Louis Feraud présente des souliers à talons plats réalisés en cuir verni de teintes spectaculaires, dont le rouge, le jaune, le ton orangé.

Les souliers blancs, réservés de tradition à la saison d'été, deviennent une nouvelle mode pour l'hiver. Ils sont présentés comme suite logique aux fameuses bottes blanches, une création André Courrèges.

La couture chez soi

La tunique classique pour votre fillette, mais cette fois, pourquoi ne pas la couper en velours chatoyant pour Noël par exemple, ou dans un très joli corduroy que vous accompagnerez d'une blouse de coton, satin ou soie.

Le patron imprimé no 9434 est offert pour les tailles 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

La grandeur 10 exige 2¼ verges de tissu de 35 pouces de largeur, pour la tunique et 1¼ verge de 35 pouces pour la blouse.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Médaille commémorant la quatrième session

CITE DU VATICAN — Une médaille sera remise par le Pape aux pères conciliaires, en souvenir de la quatrième session. Cette médaille porte à l'envers l'image du Saint-Père vêtu de la chape, agenouillé au pied du crucifix. La tiare qu'il donna pour les pauvres lors de la 3ème session est posée à terre à côté de lui. Un ange tient en ses mains les constitutions conciliaires que surmonte la mitre symbolisant l'épiscopat. Cette face de la médaille porte l'inscription : Vobiscum sum omnibus diebus (Je suis avec vous chaque jour). Au revers, l'union entre le pontificat et l'épiscopat est symbolisée par une crosse nouée aux clés de saint Pierre. Le tout est entouré de branches d'olivier évoquant le message de paix de Paul VI aux Nations unies.

dans votre panier à provisions

Les pommes font les manchettes ce mois-ci. On prévoit une récolte d'environ 21,500,000 boisseaux. C'est au Québec que la production a été la plus forte.

Connaissez-vous les différentes variétés de pommes que l'on peut trouver au Canada. Selon la région où vous habitez, certaines variétés vous sont plus familières que d'autres, mais n'ayez crainte d'expérimenter les moins connues : l'Ouest produit la Délicieuse, la Winesap et les Beautés de Rome. L'Est vous offre la McIntosh, la Cortland, la Spy, la Fameuse et la Gravenstein.

La marque de catégorie est un indice de qualité. Le plus souvent, vous verrez des pommes classées Canada de fantaisie. De temps à autre, vous en remarquerez quelques-unes classées Canada commerciale ou "C".

Au moment de l'achat, examinez les fruits et assurez-vous qu'ils sont fermes, brillants, propres et bien colorés.

Chaque pomme a son usage

Procurez-vous la variété de pommes la plus apte à l'usage que vous voulez en faire. Désirez-vous des pommes que vous dégusterez nature, à l'heure de la collation, au lunch ou comme dessert avec une pointe de fromage ? La Cortland, la Délicieuse, la Spy, la Fameuse et la McIntosh feront l'affaire.

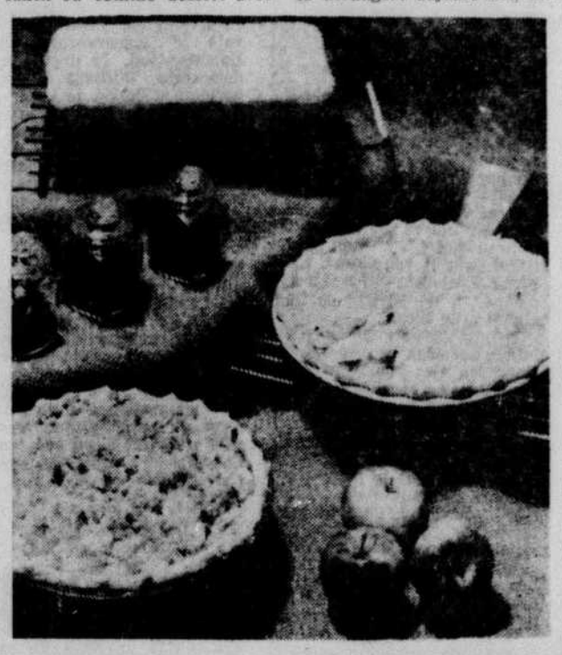

Vous voulez des pommes pour la cuisson ? Elles doivent être fermes, tendres, piquantes. Choisissez la Winesap, la Beauté de Rome, la Spy, la Gravenstein et la Cortland qui gardent leur forme même sous une longue cuisson. Recherchez-vous la pomme "tout usage", que vous pourrez manger ou cuire ? La McIntosh, la Cortland, la Lobo, la Délicieuse et la Spy constituent de bons achats.

95 ans après...

Parlant pommes, Mme Gertrude Givens, 85 ans, d'Orillia, en Ontario, a découvert récemment, dans les racoins de sa cave, un pot de conserve de pommettes étiquetté "1870". Sa curiosité et sa gourmandise n'ont pas su résister davantage et elle a ouvert le pot pour se rendre compte que le produit était encore en parfait état. "On savait comment faire des confitures dans le bon vieux temps, dit-elle, et quel sucre!" Pour fêter l'événement, tous les voisins ont été invités à venir goûter aux pommettes "une toute petite cuillérée pour chacun". L'étiquette indiquait également que les conserves avaient été faites avec les premières pommettes cueillies sur la ferme familiale.

Un produit nouveau

M. John C. Lockwood, président de Lever Brothers, vient d'annoncer que les fabricants canadiens de détersifs offriront, vers la fin de l'an prochain, un produit tout à fait nouveau destiné à réduire la pollution des eaux.

Parlant devant l'Association des fabricants de produits chimiques, il a noté que ce nouveau produit pourra être traité plus facilement dans les usines d'épuration des eaux-vannes. Le LAS offrira tous les avantages dont bénéficie déjà la ménagère aujourd'hui, mais son principal atout sera son caractère biodégradable, c'est-à-dire qu'il sera dissous par le traitement que lui feront subir les usines modernes d'épuration des eaux. Ainsi disparaîtra de nos rivières recevant des eaux d'égout convenablement traitées, l'écume répugnante causée par les détersif.

La presse à main

Un fabricant japonais d'appareils électriques a inventé un nouveau fer appelé, "la presse à main". Le petit fer électrique se vend environ $3.30. Il est destiné à presser pantalons et jupes.

A l'européenne

La section des consommateurs du ministère de l'agriculture vous propose aujourd'hui la tarte aux pommes à l'européenne, beaucoup plus riche que la nôtre, et différente.

TARTE AUX POMMES A L'EUROPENNE

- 1 abaisse de tarte de 9 pouces
- ½ tasse de sucre
- 1 c. à table d'amidon de maïs
- ½ c. à thé d'épices à pâtisseries ou de cannelle
- 5 tasses de pommes tranchées
- 2 oeufs battus
- ½ tasse de crème à fouetter

Garniture

- ½ tasse de farine à tout usage tamisée
- ¼ tasse de cassonade
- ¼ c. à thé d'épices à pâtisseries ou de cannelle
- ¼ tasse de beurre

Préparer l'abaisse, en foncer l'assiette et faire cuire 10 minutes dans un four chaud de 400°F. Mêler le sucre, l'amidon de maïs et les épices. Saupoudrer 2 c. à table de ce mélange sur la croûte de tarte partiellement cuite. Ajouter le reste du mélange aux pommes. Disposer les pommes sur la croûte de tarte et verser dessus le mélange d'oeufs et de crème.

Préparer la garniture en mêlant farine, cassonade et épices. Couper le beurre dans le mélange jusqu'à ce que le tout ressemble à de la chapelure grossière. Saupoudrer sur les pommes et faire cuire dans un four de 350°F, jusqu'à ce que les pommes soient tendres, 35 à 40 minutes. 6 portions.

RENEE R.

Madame Raymond Levac, organisatrice du défilé de modes qui sera présenté mardi, le 16 novembre, à 8h.30 p.m., au Club Renaissance. Ce défilé est sous la présidence d'honneur de Mme Daniel Johnson.

Les quintuplés Lawson progressent normalement

AUCKLAND, N.-Z. — Les quintuplés Lawson, les bébés les plus célèbres de Nouvelle-Zélande, sont maintenant bien installés dans une maison offerte spécialement à leur intention. Les parents et un personnel dévoué s'occupent des cinq enfants qui se portent de mieux en mieux.

Dix semaines après leur naissance, à l'hôpital de la maternité d'Auckland, les bébés furent transportés dans leur nouvelle demeure. Mais, durant ces premières semaines, ils sont restés sous les soins d'une équipe de médecins et d'infirmières.

Les mots croisés du "DEVOIR"

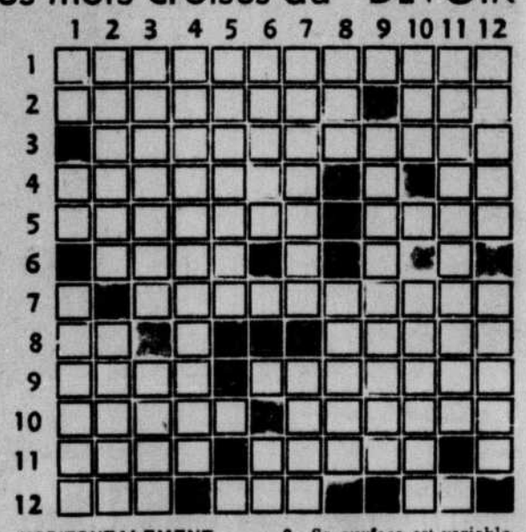

HORIZONTALEMENT

1—Qui contente
2—Qui peut arriver — Personnage toujours important pour chacun
3—Dernier voyage
4—Préfixe médical — Ne s'oxyde pas
5—Surpris — Vêtement féminin
6—Sans que personne ne sache
7—Très vive
8—Evite une répétition — Airs
9—Endroit où coucher — Faisant une gageure
10—Précédemment — Consacrée
11—Boisson de base — Manières détournées
12—Pluriel verbal — Appel de détresse — Dans

VERTICALEMENT

1—Pronom — Voyelles — Chanta tout l'été dans la fable
2—Prévenu — Sofa
3—Prenons le risque de — Ne dévoile pas
4—Avec force
5—Os de la poitrine
6—Grande colère — Grecque
7—Dispersion d'un liquide dans un gaz — Excès
8—Sa surface est variable — Dieux anciens chez les Romains
9—Remplace le beurre
10—Habitant — Sotte
11—Malgré
12—Amène une hiérarchie — Agir en justice

Solution d'hier

Horizontalement

1—PROTESTATION
2—REMINISCENCE
3—EVE — OFFRANT
4—DET — NF — EON
5—CLE — BEBE
6—CORNEE — RV
7—EPEE — MATINEE
8—SI — GRE — EMU
9—SURLENDEMAIN
10—EMOI — TU — OGRE
11—ELLE
12—RE — EMILIE — UN

Verticalement

1—PREDECESSEUR
2—REVE — OPIUM
3—OMETTRE — RO
4—TI — NEGLIGE
5—ENONCE — RE
6—SIFFLEMENT
7—TSF — DUEL
8—ACRE — OTEE — LI
9—TEA — IMMOLE
10—INNEE — NUAGE
11—OCTOBRE — IR
12—NE — NEVE — NEON

As-tu vu mon vieux ? Quoi ? Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE. Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.

chez PIERRE

LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.
Fermé le dimanche
1263, rue Labelle 842-1590

UN BEAU CADEAU POUR LES FÊTES...
LE LIVRE DE L'AMATEUR DE VINS
par Norbert Got
Très bel ouvrage 6½ x 9½ — Cartes en couleurs
PRIX: Broché ..... $ 7.75
sous étui toilé ..... $ 8.25
relié toile $10.50
supplément de 5% pour frais postaux en dehors de Montréal ; paiement à la commande ou C.O.D.
— Grand Prix 1964 de L'ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE et aussi
— Prix du Dr et Mme H. LABBE de L'ACADEMIE DES SCIENCES DE FRANCE
Deux hautes distinctions qui attestent la valeur de l'ouvrage de M. Norbert GOT
Distributeur exclusif pour le Canada:
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy — Montréal 15, P.Q. — Tél.: 276-1224 - 276-1127

CELLIER DE BACCHUS
RAMADA INN
RÉSERVATIONS : 748-7771
6110 Ch. Côte-de-Liesse
Sortie 21, bout. Métropolitain vers Dorval

TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE
HÔTEL RITZ-CARLTON
Ritz Café at Night...
DINER et SOUPER
Danse au son de la musique de
Max Chamitov
ET SON ORCHESTRE
alternant avec notre
DISCOTHÈQUE
De retour au Ritz après une absence de 3 ans
VICKY AUTIER
accompagnée par Freddy Balta
Réservations : 842-4212
AU PETIT CAFÉ
Dîner d'hommes d'affaires
souper - de 6 à 8 h. p.m.
DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI
FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !
KON-TIKI
LE RESTAURANT POLYNÉSIEN
DU
SHERATON MONT-ROYAL
Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'oeuvre d'exotisme; une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette !
Si vous n'êtes pas voyageur, La Brioche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquetels au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: VIctor 2-7777

CINZANO
sec-importé de France

doux-importé d'Italie
CINZANO

PENSEZ DISTINCTION... DITES "FASCINATION"

Classique: la bague et le jonc: Fascination (or 18 carats). Prix courant $362.00 Prix C.M. $181.00
Nouveau: Bague Fascination enchâssée: dans le jonc. L'ensemble: Prix courant $420.00 Prix C.M. $210.00
Douceur: la bague Fascination et le jonc (or 18 carats): Prix courant $336.00 Prix C.M. $168.00
PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE NOEL.
Prix spécial de $1,000.00 en argent réservé aux fiancés.
C.M. LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION.
LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE
8225, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL 11, QUÉ.
TÉL: 389-8081
entre les rues Jarry et Guizot
Heures d'ouverture: 9.30 a.m. à 6.00 p.m. jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9.30 p.m.

Lendemain des élections en Ontario

Le N.P.D., parti ouvrier et les tories, parti rural

de notre correspondant particulier, Mario CARDINAL

TORONTO. — "J'ai été défait par les syndicats. Les votes qui ont été donnés à M. Gilbert ne sont pas des votes de protestation. Le lien étroit qui existe entre les syndicats et le NPD dans Toronto commence à donner des résultats". En s'exprimant ainsi, lundi soir, David Hahn faisait preuve de réalisme. Défait dans Broadview par l'un des quatre nouveaux députés néo-démocrates de Toronto, le libéral David Hahn devançait une évidence à laquelle les analystes des vieux partis devront bien se rendre compte aujourd'hui : le Nouveau parti démocratique est devenu, en Ontario, le parti de la classe ouvrière tout comme le parti conservateur a été confirmé dans son rôle de parti du milieu rural.

Le NPD à Toronto

Le Nouveau parti est devenu le parti de l'opposition à Toronto et dans la région métropolitaine. Il a fait élire quatre députés et ses candidats se sont classés deuxièmes dans trois autres circonscriptions. En outre, il est apparu comme une puissance politique remarquable dans un certain nombre d'autres comtés à population ouvrière, tels qu'Ontario, où le candidat néo-démocrate Hodges a reçu 16,250 votes contre 19,750 pour le libéral Vipond et 22,700 pour le conservateur Starr.

Pour la première fois de son histoire, le NPD a recueilli plus de votes que les conservateurs dans la région métropolitaine de Toronto, obtenant 29.5 p.c. du vote populaire. Le NPD a reçu 279,450 votes — 64,550 de plus qu'en 1963 — contre seulement 261,000 pour le parti conservateur qui n'a pu faire mieux que se classer premier dans un seul comté — Ontario — et deuxième dans 13 des 21 circonscriptions.

Les quatre comtés qui ont élu des candidats néo-démocrates ont une forte population ouvrière. Greenwood, qui a réélu Andrew Brewin avec une majorité accrue (4,717 contre seulement 2,200 en 1963) est situé dans la partie est de la ville de Toronto et touche le port et le lac Ontario. Danforth qui a aussi réélu le député néo-démocrate Reid Scott est voisin de Greenwood et s'étend à l'est, sur une distance de quelques milles le long du lac, jusqu'au comté de York Scarboro qui a donné, pour sa part, 7,000 votes de plus au candidat du NPD Edward Phillips (33,269 en 1965 contre 26,844 en 1963). La majorité de M. Scott dans Danforth a également été augmentée, et de façon considérable : élu par 202 voix de majorité en 1963, M. Scott a obtenu une majorité de 8,585 voix lundi dernier.

La circonscription de Broadview, qui a, lundi, passé de l'allégeance libérale à l'allégeance néo-démocrate, a donné une majorité de 1,443 à M. John Gilbert. Ce dernier a recueilli 8,211 votes, soit près de 3,000 de plus qu'en 1963, alors qu'il s'était classé troisième, derrière M. Hahn et le conservateur Glen Day. La victoire de M. Gilbert est d'autant plus remarquable que Broadview — ancien comté de M. Hees à l'époque où il était ministre dans le cabinet Diefenbaker — avait voté conservateur depuis la Confédération lorsqu'il a élu M. Hahn en 1963. Broadview est également situé le long du port et voisin de Greenwood, à l'ouest. Sa population est en très grande majorité ouvrière.

Enfin, le comté de York sud, qui a redonné à David Lewis à peu près la même majorité qu'il lui avait accordée en 1962, (3,678 en 1963 et 3,654 lundi) comporte aussi une forte concentration ouvrière dans sa partie sud. M. Lewis est très conscient de l'appui que lui ont donné les ouvriers. Lundi soir, encore tout à la joie de sa victoire, il disait: "Je suis maintenant élu pour la vie. Avec la nouvelle carte électorale, la partie bourgeoise de mon comté sera rattachée à une autre circonscription".

Cette confiance du NPD en l'appui de l'ouvrier s'est aussi manifestée dans la campagne qu'a faite M. Harding Bishop dans Rosedale. Cette circonscription comprend, au nord de la rue Bloor, les éléments les plus aristocratiques de Toronto, et dans sa partie sud, une classe de gens très modeste. Ce qui faisait dire à M. Bishop quand il faisait du porte en porte au sud de la rue Bloor: "Votez pour moi. Car j'aurai bien peu de votes au nord de Bloor". M. Bishop n'a obtenu que 4,500 votes contre 9,700 pour le vainqueur, le libéral Macdonald qui a fait une campagne de "coffee-parties" au nord de Bloor.

Il est remarquable, d'ailleurs, que dans les circonscriptions les plus bourgeoises du Toronto métropolitain, dans Eglinton par exemple, le candidat néo-démocrate s'est classé troisième, loin derrière le libéral et le conservateur.

Le NPD dans la province

Dans l'ensemble de l'Ontario, le NPD a également amélioré ses positions dans les villes cependant que le milieu rural a continué de le bouder. Les trois principaux centres miniers de la province ont élu des députés néo-démocrates.

Dans Timiskaming, où les observateurs considéraient Arnold Peters en danger, le vote néo-démocrate a été plus considérable qu'en 1963. M. Peters a obtenu une majorité de 4,200 voix contre seulement 593 en 1963. Situation identique dans Timmins où Murdo Marnti n'avait obtenu que 860 voix de majorité en 1963. Cette année, malgré une visite de M. Pearson dans le comté, malgré la personnalité de son adversaire libéral Elmer Smith, conseiller municipal et bilingue (il y a beaucoup de Canadiens français dans la région), M. Martin a porté sa majorité à plus de 3,600 voix.

Dans Nickel Belt, le NPD a réussi à surmonter un déficit de plus de 6,000 voix pour faire élire son candidat avec une majorité de 600 voix. La victoire de Norman Fawcett est d'autant plus impressionnante que l'ex-député libéral Osias Godin aurait dû avoir la sympathie des Canadiens français et que le comté était demeuré libéral malgré la vague conservatrice de 1958. Dans plusieurs autres centres miniers, les candidats néo-démocrates ont fait belle figure, se classant deuxièmes dans bien des cas. Dans Algoma-Ouest, M. Erhart Regier est à quelque 2,300 voix du vainqueur. Dans Sudbury, le néo-démocrate Gurma a coupé la majorité libérale par près de 5,000 voix.

Dans les grandes villes industrielles, le NPD a également raffermi ses positions. Dans Hamilton-Est, par exemple, de troisième qu'il était en 1963, le candidat néo-démocrate s'est avancé au deuxième rang, plus de 1,500 votes devant le conservateur. Dans Hamilton-Sud, le député néo-démocrate William Howe a porté sa majorité de 1,363 voix à 3,120. Dans London, le candidat NPD a réussi à recueillir 1,100 voix de plus qu'en 1963, malgré la campagne personnelle qu'a faite le premier ministre Robarts en faveur du député conservateur Irvine.

Les néo-démocrates, il est vrai, ont perdu le comté industriel de Port-Arthur, détenu depuis 1957 par Douglas Fisher, qui avait cultivé le culte de la personnalité au point que l'électeur oubliait presque le parti qu'il représentait. En revanche, le NPD a considérablement amélioré ses chances dans la circonscription voisine de Fort-William où son candidat Charles Grant s'est approché à moins de 3,500 voix du député libéral.

Les conservateurs en perte de vitesse

L'appui populaire accru qu'a obtenu le NPD en Ontario, il l'a surtout arraché au parti conservateur qui en est presque réduit au titre de parti agraire.

Avant l'élection de lundi, la force des tories se trouvait dans le sud-ouest et leur espoir, dans Toronto. Or, dans la capitale, ils ont déçu lamentablement, ne sauvant que le siège d'Ontario où M. Michael Starr a fait une campagne personnelle (slogan : Starr, a nice guy). Et dans le sud-ouest, où ils détenaient un bloc de 19 sièges se touchant les uns aux autres, ils en ont perdu trois aux libéraux : Middlesex-Est, Waterloo-Nord et Elgin. En perte de vitesse dans les villes, le parti conservateur s'est raffermi dans certaines régions rurales de l'Ontario, dans les comtés du Lac Simcoe et, vers le sud-ouest, jusqu'aux trois comtés d'Essex. Les conservateurs ont également amélioré leurs positions dans les riches circonscriptions rurales du sud-est : ils ont accru leur majorité dans Hastings-Frontenac et Prince-Edward-Lennox, l'ont à peu près maintenue dans Grenville-Dundas et Lanark et ont arraché trois comtés aux libéraux : Hastings-Sud et Northumberland dont 20,000 des 25,000 électeurs habitent la campagne.

La situation numérique des partis politiques fédéraux en Ontario a très peu changé : les libéraux ont 51 députés au lieu de 52, les conservateurs, 25 au lieu de 26, et les néo-démocrates, 9 au lieu de 7. Mais onze comtés ont changé d'allégeance : les libéraux ont enlevé Peterborough, Middlesex-Est, Waterloo-Nord et Elgin aux conservateurs et Port-Arthur aux néo-démocrates; les conservateurs ont conquis Carleton, Hastings-Sud et Northumberland aux dépens des libéraux et le NPD a arraché trois comtés au libéraux : Broadview, York-Sud et Nickel Belt. A la lumière de ces changements et du partage des votes dans l'ensemble de la province, il est permis de conclure que l'ouvrier ontarien devient de plus en plus socialiste, l'agriculteur, conservateur et le petit bourgeois, libéral jusqu'au conformisme

Une banque ouverte tous les soirs?

OUI!

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

Congrès des courtiers en immeubles

Le sous-ministre du revenu, M. Robert Després, prononcera une conférence sur le régime des rentes au congrès de la Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec, samedi à Ste-Adèle. Le congrès commence ce soir. On y traitera de la vente, du financement, des immeubles industriels, de l'évaluation et de la location commerciale. M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la défense dans le gouvernement conservateur, prononcera lui aussi une conférence sous le titre "un pays, deux cultures".

Vers une détente Chili-Argentine

SANTIAGO DU CHILI — La tension provoquée au Chili par l'incident frontalier qui, pour la première fois dans les relations entre le Chili et l'Argentine, a entraîné la mort, samedi dernier, d'un policier chilien et la capture de trois autres par les gendarmes argentins est en voie de se relâcher. Les conversations directes de gouvernement à gouvernement ont été rétablies, le corps du lieutenant tué et deux des trois policiers détenus en Argentine ayant été rendus au Chili. Des instructions sont sur le point d'être données de part et d'autre aux représentants des deux pays à la commission mixte frontalière pour qu'ils se rendent dans la région de la "Lagune du désert" où l'incident s'est produit.

La chancellerie chilienne n'en étudie pas moins l'éventualité de saisir la conférence interaméricaine de Rio qui doit se réunir dans huit jours.

La consignation des troupes chiliennes est effective dans tout le pays, mais, seuls 180 carabiniers de l'école des sous-officiers ont été envoyés sur place. Des forces de police importantes protégeaient hier l'ambassade d'Argentine et les consulats dans les provinces.

Démissions massives au "Quartier Latin" et à l'AGEUM; les "socialistes" reforment leurs rangs dans le journal "Campus libre"

par Réal PELLETIER

Deux démissions à l'exécutif de l'AGEUM, démission en bloc au "Quartier-Latin", fondation d'un deuxième journal étudiant non-agéumique voué au socialisme: les étudiants de l'université de Montréal vivent ces jours-ci leur période d'effervescence saisonnière, à la différence cette année qu'on retrouve sur la sellette un noyau compact d'étudiants qui se disent volontiers "socialistes révolutionnaires".

Depuis trois jours, il s'est produit sur le campus :

1) la démission du secrétaire général et du vice-président aux affaires publiques de l'AGEUM, MM. Michael McAndrew et Louis Legendre, qui ont accusé le président de l'association, M. Michel Pelletier, de ne pas avoir joué son rôle de chef syndical et de paralyser l'organisme;

2) un vote de "réprobation" — 30 voix contre 10 — en assemblée générale spéciale de l'AGEUM dirigé contre le directeur du "Quartier-Latin", M. Jacques Elliott; vote à l'appui duquel on a invoqué entre autres "l'idéologie unique" du journal, le comportement du journal à l'égard de personnalités comme MM. Wagner et Lesage, l'insistance à traiter de la question du Vietnam, la mise en péril des grands objectifs étudiants comme la gratuité scolaire par la prédication d'une doctrine dont la population — "qui va nous donner la gratuité scolaire" — ne veut pas, l'irréalisme de ses rédacteurs envers les problèmes réels du Québec d'aujourd'hui, la mauvaise qualité de l'information publiée dans le journal;

3) la démission, consécutive à ce vote, du directeur du journal, de ses principaux adjoints, et de toute l'équipe;

4) L'arrêt provisoire de la publication du "Quartier-Latin" et la parution, ce matin, d'un numéro-pilote de "Campus libre", journal socialiste d'inspiration marxiste auquel collaboreront entre autres les deux démissionnaires de l'exécutif de l'AGEUM, plusieurs démissionnaires du "Quartier-Latin", et quelques autres étudiants dont M. Richard Guay, ancien vice-président de l'Union générale des étudiants du Québec.

La réunion spéciale du conseil d'administration de l'AGEUM mardi soir a été la plaque tournante de cette nouvelle orientation des événements sur le campus.

Quinze jours après l'autodafé du "Quartier-Latin" par des étudiants de Polytechnique, les représentants officiels de ces derniers ont soumis à l'assemblée une résolution qui se lit comme suit :

"Attendu que Monsieur le directeur du "Quartier-Latin" a manqué à ses devoirs de journaliste étudiant :

1) en faisant de l'ensemble du journal des étudiants de l'université de Montréal le porte-parole d'un seul mouvement idéologique, au lieu de limiter cette action à la page éditoriale;

2) en compromettant l'efficacité de la collectivité étudiante dans ses grands combats sociaux en se rabaissant à des conflits de personnalité plutôt qu'en dénonçant les gestes eux-mêmes;

3) en affichant une attitude négative et irréaliste en face des problèmes sérieux que doit affronter le Québec d'aujourd'hui au lieu de reconnaître que même dans les structures de la société actuelle il peut parfois s'y faire quelque chose de bien.

Il est proposé par M. Goulet (Poly) et secondé par M. Jean Legault que le conseil d'administration de l'AGEUM réprouve ledit directeur du "Quartier-Latin".

Ont voté contre la résolution, dans l'ordre des résultats enregistrés, le président de l'AGEUM, les deux représentants de psychologie, un représentant de sciences sociales, les trois représentants de lettres, et trois autres membres de l'exécutif de l'AGEUM

Ont appuyé la résolution les deux délégués d'architecture, deux de sciences religieuses, quatre de sciences, cinq de polytechnique, trois de médecine, quatre des Hautes études commerciales, un de diététique, trois de sciences sociales, un de pharmacie, un de chirurgie dentaire, un de philosophie, ainsi que les trois délégués de droit. En médecine, les représentants avaient pris soin de faire un référendum auprès des étudiants de la faculté avant d'appuyer la motion. Plusieurs autres partisans, dans d'autres facultés, ont dit avoir été mandatés par leur comité de régie pour voter comme ils l'ont fait.

Il était clair, dès les premières minutes du débat qui a duré environ trois heures, que les jeux étaient faits en faveur de la résolution. Mais les "procureurs de la Couronne" — Polytechnique, HEC et droit en particulier — n'ont pas manifesté l'agressivité à laquelle s'attendait la foule nombreuse venue assister à la réunion, au centre social des étudiants.

Plusieurs — les délégués de droit en particulier — ont même souhaité que la résolution ne soit pas interprétée par l'assemblée comme un ordre de démissionner au directeur du journal, mais plutôt comme un "avertissement", comme une invitation à "mener les combats prioritaires", — gratuité scolaire, campagne de sang de la Croix-Rouge et Prêt d'honneur — devait reprendre le délégué des HEC.

Mais cet effort a fait long feu. Il était clair dans la majorité des esprits — à commencer par le directeur du QL, ainsi que pour plusieurs délégués, des membres de l'exécutif et l'ancien président de l'AGEUM, M. Michel Vaillancourt — que la résolution ne laissait pas le choix à l'équipe.

La thèse de l'accusation en fait exprimait davantage le refus de l'esprit général du journal plutôt que des griefs précis, mais un refus qui, si on en juge par l'assemblée, semblait largement partagé. Les quelques références précises apportées à la facture du journal se sont souvent perdues dans le détail, quand ce n'était pas le ridicule.

On en a eu l'exemple lorsque le délégué de Poly a parlé des titres en lettres "rouges" du journal. "Honte !", a rétorqué l'assemblée avec amusement.

Une déléguée de droit pour sa part a peut-être exprimé le sentiment le plus général des étudiants en soulignant qu'on pouvait déceler dans l'ensemble du "Quartier-Latin" une tendance indicible qui "conduisait à prendre les armes, aller dans la rue et descendre les gens".

Prenant la parole tout à la fin des débats, le directeur du "Quartier-Latin" a rappelé en quelques mots que c'est "en tenant compte du contexte québécois" qu'il a sollicité — et obtenu — du conseil général de l'AGEUM l'an dernier le mandat de faire du "Quartie-Latin" un journal de combat en faveur du socialisme et de l'indépendance du Québec cette année. En cours de route, a continué M. Jacques Elliott, nous nous sommes heurtés à "l'ordre établi".

Le directeur du journal a signalé que le "Quartier-Latin" avait donné aux étudiants cette année plus d'informations sur le monde étudiant que tous les "Quartier-Latin" des années antérieures. Il a terminé sur la note dramatique : "Il n'est pas question, dit-il, d'accepter un avertissement. Et je dirai même que si la résolution est battue, nous serons forcé, à cause des circonstances, d'être plus radical encore dans les jours à venir".

Cette déclaration énigmatique a eu l'effet d'un coup de fouet. L'atmosphère de compromission est disparu d'un coup. On invitait le directeur du QL à plier, il s'y est refusé : on l'a cassé.

Invité à préciser après la rencontre le sens qu'il avait donné à "à cause des circonstances", M. Elliott a rappelé que le juge Dorion "a invité le ministre de la justice, M. Claude Wagner, à poursuivre le Quartier-Latin".

La 9e conférence sur les affaires internationales s'ouvre à McGill

La neuvième conférence annuelle sur les affaires internationales, organisée par l'association des étudiants de l'université McGill, s'est ouverte hier soir en présence de quelque 200 participants, étudiants et professeurs d'une quarantaine d'universités canadiennes et américaines.

La conférence qui se poursuivra jusqu'à samedi soir, porte sur les "nouvelles dimensions de la guerre et de la paix sur la scène afro-asiatique". On y examinera les implications domestiques et internationales des conflits internes qui bouleversent présentement les pays d'Asie et d'Afrique.

Ce thème central a été divisé en cinq sous-thèmes, chacun comportant un exposé principal suivi d'un travail en commissions.

Les participants ont entendu hier soir, à la séance inaugurale, une conférence du Dr Lucian W. Pye, du Massachussetts Institute of Technology. Professeur de sciences politiques comparées et auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes du Sud-Est asiatique, M. Pye a consacré son exposé aux "sources de l'instabilité politique dans les pays du bloc afro-asiatique".

Ce thème sera repris cet avant-midi au cours de séances de discussion qui se tiendront dans un hôtel de la métropole.

La conférence des étudiants de McGill abordera cet après-midi le problème de la "violence politique et changements sociaux". C'est un autre professeur américain qui a été chargé de présente rle sujet. Il s'agit de M. Samuel P. Huntington, professeur à l'université Havard.

En soirée, on s'interrogera sur "les visées soviétiques et chinoises sur les pays du tiers monde". Les conférenciers seront MM. William E. Griffith et John H. Kautsky, tous deux attachés de recherches au centre d'études internationales du M.I.T.

Vendredi, une table ronde, réunira MM. Rupert Emerson, de l'université Havard, Charles Burton Marshall, du département de politique étrangère à l'université Johns Hopkins, et James M. Minifie, commentateur radiophonique canadien. Il sera question de "l'Occident devant les révolutions afro-asiastiques".

La dernière partie de la conférence portera sur les "perspectives du maintien de la paix dans le monde", sujet que présentera le professeur Lincoln Bloomfield, également du M.I.T.

Au banquet de clôture, samedi soir, M. John W. Homes, directeur de l'Institut canadien des affaires internationales, parlera du "Canada face au pays du tiers monde".

Fondée en 1957, la conférence annuelle des affaires internationales de McGill vise à promouvoir une meilleure compréhension des événements contemporains sur la scène mondiale, notamment par le moyen d'échanges et de discussions entre étudiants et professeurs universitaires.

L'an dernier, la conférence avait porté sur la paix mondiale et le désarmement.

La VOIX DES FEMMES réclame l'admission de la Chine à l'ONU

L'Organisation des Nations unies devant se prononcer prochainement sur l'admission de la Chine populaire aux Nations unies, la VOIX DES FEMMES du Canada a fait tenir hier au représentant du Canada, M. Paul Martin, le télégramme suivant:

"Une fois de plus la VOIX DES FEMMES du Canada demande avec instance que le Canada vote en faveur de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies".

Le télégramme est signé des membres suivants:
Kathleen MacPherson
Thérèse Casgrain
Guylaine Laurendeau
Jeanne Duval
Anne Gertler
Mag Sears
Nancy Pocok
Ella Manuel
Ursula Franklin
Corinne Hagon
Marcelle Vanasse.

UNE ADRESSE *prestigieuse* le CARTIER

SHERBROOKE ET PEEL

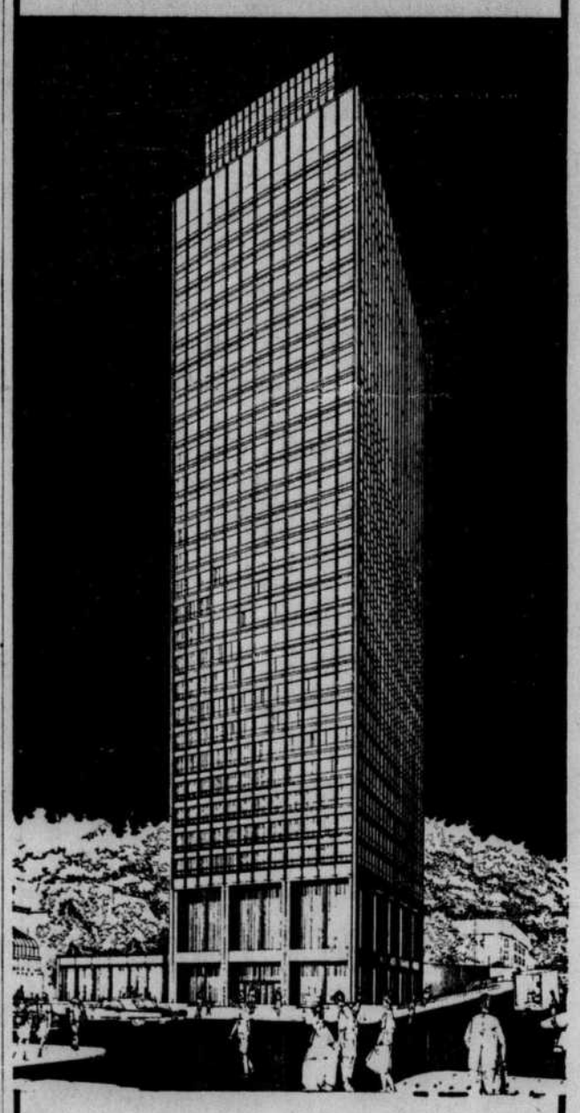

Le Cartier . . . nouveaux appartements de distinction au croisement de deux des plus élégantes artères au Canada. Le Cartier offre le summum de luxe et d'agrément à ceux qui exigent ce qu'il y a de mieux.

LE CARTIER
Une réalisation de ACI Property Corporation Development
Montreal Trust — Tél. : 845-0422

Les grosses journées des employés de bureau, les grosses semaines des voyageurs, les gros contrats des vendeurs, les gros services des professionnels... renforcissent l'économie québécoise☐ Par ce message, l'équipe totalement canadienne-française des Distilleries Marchand conseille à tous les hommes à la "valise", la persévérance dans l'effort.☐ La valeur de votre apport à la prospérité du Québec est à la mesure du plaisir qui vous attend en savourant un Gros Gin Marchand.

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE
véritablement canadiennes-françaises

10 oz (no 166D de la Régie) $2.10
26 oz (no 166E de la Régie) $4.80
40 oz (no 166F de la Régie) $7.30

B. & B.: Me Lacoste serait le successeur de Marchand

Me Paul Lacoste, qui est présentement l'un des secrétaires conjoints de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme serait nommé commissaire pour succéder à M. Jean Marchand qui a été élu député libéral de Québec-ouest.

Une rumeur émanant d'Ottawa, circulant hier à Montréal, veut que Me Lacoste soit bientôt nommé par le gouvernement Pearson à la Commission Laurendeau-Dunton pour y rétablir l'équilibre de la représentation.

La Commission doit compter outre ses deux présidents conjoints M. André Laurendeau, rédacteur en chef au "Devoir", et M. Davidson Dunton, président de l'université de Carleton, un nombre égal de commissaires de langue française et de langue anglaise en vertu de l'arrêté ministériel qui l'a créée.

Au moment où la rumeur de la nomination de M. Lacoste circulait, la Commission rendait public à Ottawa le calendrier de ses six dernières audiences publiques, qui avait été interrompu à cause des élections fédérales. Le calendrier se lit comme suit:

..— 29 novembre au 1er décembre, à l'Hôtel Windsor à Montréal;

— 30 novembre au 3 décembre, à Toronto;

— 6 décembre, à Regina;

— 6 et 7 décembre, Edmonton;

— 9 et 10 décembre, Winnipeg;

— 13 au 16 décembre, Château Laurier à Ottawa.

La Commission doit se diviser en deux équipes pour ses audiences.

Un premier groupe de commissaires, dirigé par M. Laurendeau, siégera aux audiences de Montréal et d'Edmonton. Le second groupe, avec à sa tête M. Dunton, siégera à Toronto et à Regina. Toutefois ni l'un ni l'autre des présidents conjoints ne pourra se rendre à Winnipeg, à cause d'engagements ultérieurs. Enfin à Ottawa la commission doit se retrouver au grand complet pour ses audiences finales.

Les réactions de la presse de G.-B. à l'élection canadienne

LONDRES — Plusieurs journaux britanniques consacraient hier matin des éditoriaux aux élections générales qui viennent de se dérouler au Canada.

"Une élection vaine", écrit le "Times" (libéral) qui poursuit: 'Le gouvernement libéral s'est maintenu en place mais n'a toujours pas la majorité parlementaire. M. Lester Pearson s'est donc mis dans une situation peu enviable d'avoir imposé une consultation dont le pays ne voulait pas pour un objectif qui n'a pas été atteint. Son prestige et son autorité en souffriront ainsi que son parti et le gouvernement en sortira certainement beaucoup affaibli. Cet échec compte plus que la continuation d'un gouvernement de minorité car les Canadiens y sont habitués depuis plusieurs années". Ce même journal, évoquant le durcissement des oppositions régionales, notamment entre Canada français et anglais, poursuit: 'Cette opposition demeure le problème le plus exclusif du Canada contemporain et c'est une bonne chose que le parti majoritaire au Québec soit de nouveau appelé à former le gouvernement fédéral. M. Pearson a déployé des efforts appréciables en vue d'établir des rapports plus confiants avec le Québec par une attitude plus diplomatique et par la délégation des pouvoirs. Il ne fait pas de doute que cette politique sera poursuivie".

Le Daily Telegraph (conservateur) explique ainsi l'échec relatif de M. Pearson: "Ses efforts louables pour définir et résoudre le problème des Canadiens français n'ont pas reçu un appui suffisant et, dans certaines régions, a éveillé la résistance des Canadiens anglais.

Dans le même temps, il n'a pas été assez loin pour satisfaire beaucoup de Canadiens français, ne récoltant pas ainsi au Québec l'appoint massif qui lui aurait permis de compenser les pertes où du moins le manque de gains ailleurs. Dans une mer encore plus agitée, il devra maintenant manoeuvrer avec plus d'attention encore entre la satisfaction des aspirations légitimes des Canadiens français et le risque de s'exposer aux accusations de pratiquer une politique d'apaisement sans énergie. Parallèlement, M. Lesage, le premier ministre libéral du Québec, devra maintenant exercer le contrôle sur ses éléments extrémistes sans permettre à sa "révolution tranquille" de dépasser les limites de la loyauté à l'égard de la Confédération".

Pour le "Guardian" (libéral) le résultat de la consultation semble indiquer soit que le séparatisme n'est pas en réalité un problème aussi important qu'il apparaît quelquefois aux gens de l'extérieur, soit que les mesures déjà prises par le précédent régime libéral pour y remédier ont été acceptées comme satisfaisantes. La vérité probablement, se trouve quelque part entre les deux".

D'UN OCEAN À L'AUTRE

Nominations de deux nouveaux ambassadeurs

OTTAWA — Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier la nomination de deux nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de M. Michel Gauvin, 46 ans, qui représentera le Canada en Ethiopie, et de M. J. C. Gordon Brown, 43 ans, qui a été nommé ambassadeur au Congo-Léopoldville. M. Gauvin, qui est né à Québec, avait déjà été chargé de missions délicates au Congo en 1964 et en république Dominicaine le printemps dernier. Il devient le premier ambassadeur du Canada en Ethiopie.

Un autre satellite ira rejoindre l'Alouette I

OTTAWA — Un second satellite canadien, l'Alouette II, pesant 320 livres, sera mis en orbite à la fin de ce mois, a annoncé hier le conseil de la recherche au ministère de la défense nationale. Il sera lancé dans l'espace par une fusée Thor-Agena de l'agence américaine de l'aéronautique et de l'espace. Le lancement se fera à partir d'une base située en Californie. L'Alouette I, en orbite à quelque 625 milles au-dessus des régions polaires depuis septembre 1962, continue d'émettre des signaux. Le nouveau satellite, également placé au-dessus du pôle, suivra cependant une orbite elliptique à des altitudes variant de 270 à 1,620 milles.

Vaste programme de rénovation urbaine

EASTVIEW. — Le conseil municipal a donné mardi son accord de principe à un rapport préconisant un programme de rénovation urbaine dont le coût total s'élèvera à plusieurs millions. Le maire d'Eastview, M. Gérard Grandmaître a déclaré que les recommandations de cette étude, préparée par un urbaniste de Toronto, seront réalisées à 99.9 p.c. Le rapport décrit en termes peu flatteurs cette municipalité de 26,000 habitants, qui forme un îlot à l'intérieur de la ville d'Ottawa, et propose des mesures radicales pour corriger la situation actuelle.

Remise des trophées du conseil judéo-chrétien

TORONTO. — Les premiers ministres de l'Ontario et du Québec, ainsi que le secrétaire provincial du Manitoba, étaient au nombre des 1,200 hommes politiques et dirigeants municipaux à chanter sous la direction du chef d'orchestre Mitch Miller, lors de la remise annuelle des trophées du Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Mitch Miller est lui-même président de ce conseil aux Etats-Unis. Les trois ministres ont reçu une plaque soulignant les efforts qu'ils ont accomplis pour l'amélioration des relations entre les divers groupes ethniques.

Réfection de quais

OTTAWA. — Le ministère des travaux publics a accordé un contrat de $174,490 à la Gulf Maritime Construction Ltd. pour la réfection des quais à Mont-Louis dans la péninsule gaspésienne.

Mission au Portugal

LISBONNE. — Venant d'Espagne et d'Italie, une mission d'experts et d'hommes d'affaires canadiens séjourne présentement au Portugal. Les cinq membres de cette mission ont déjà visité un chantier naval et de nombreuses industries de conserves ainsi que des entreprises de pêche à la morue.

Démarches en faveur d'un couple d'Haïtiens menacés de déportation par Ottawa

Le Comité pour la défense des droits de l'homme a entrepris des démarches auprès du ministère de la citoyenneté et de l'immigration pour que ne soit pas renvoyé dans son pays un couple d'Haïtiens, M. et Mme Guy Lominy, récemment arrivés au Canada.

Ayant de bonnes raisons de se croire en danger d'être persécutés, voire même exécutés par le régime Duvallier, les Lominy s'étaient réfugiés à l'ambassade du Brésil à Port-au-Prince où ils obtinrent leurs visas de touristes pour le Canada.

Dès leur arrivée à Montréal, ils furent interrogés par un enquêteur spécial du ministère de l'Immigration qui, dans son rapport, recommanda la déportation du couple, apparemment pour la simple raison que les Lominy auraient dit qu'ils aimeraient habiter le Canada et parce qu'ils n'avaient pas demandé de visas d'immigrants.

La question est actuellement à l'étude par la Commission d'appel du ministère de l'Immigration.

Les gains du NPD réjouissent M. Louis Laberge

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, affirme qu'en dépit du fait que le NPD n'a pas réussi à faire élire un seul candidat au Québec, les résultats autorisent les plus grands espoirs.

M. Laberge justifie son optimisme par le fait que le NPD a récolté 16 p.c. des suffrages dans l'ensemble de la province et 19.5 p.c. à Montréal, comparativement à 13 p.c. en 1963. "Si l'on songe, dit-il, que le NPD vient à peine de passer sous la direction de Me Robert Cliche, du statut de société d'étude et de conférences à celui de véritable parti politique, on peut dire qu'il s'agit là d'un excellent départ."

Le porte-parole de la FTQ estime en effet que l'aspect le plus encourageant de la campagne, pour les travailleurs syndiqués, c'est le fait que le NPD commence sérieusement, au Québec, à s'intéresser aux problèmes d'organisation. A mon avis, dit-il, c'est surtout là ce qui va inciter les délégués à réitérer fermement leur appui au NPD fédéral à notre congrès de décembre. Les travailleurs, dit-il, ont le culte de l'efficacité, et ils l'exigent tout autant d'un parti poplitique que de leur syndicat.

A cet égard, M. Laberge regrette vivement la défaite du leader québécois, M. Cliche, dans son comté de la Beauce. Sa campagne, dit-il, a émerveillé les membres de la FTQ.

Pour ce qui est des milieux urbains, dont Montréal, où le NPD rejoint déjà près de 20 pour cent de l'électorat, M. Laberge estime qu'il incombe partiellement au mouvement syndical d'y installer solidement le NPD, surtout à la faveur du prochain remaniement de la carte électorale.

Cependant, le leader syndical déplore les conséquences que la désunion des forces ouvrières ne manque pas d'avoir à cet égard. Il exprime l'espoir que, d'ici les prochaines élections fédérales, tous les travailleurs du Québec se seront donné la main sur le plan politique, par-dessus leurs allégeances syndicales, et qu'ils s'acquitteront mieux de leur devoir, qui est, à son avis, de porter au pouvoir un parti populaire consacré à la défense des gagne-petit. M. Laberge admet que le NPD aurait accompli des progrès plus spectaculaires si son propre mouvement avait consenti un plus grand effort dans la campagne électorale.

Le porte-parole de la FTQ se réjouit du fait qu'en dépit de leur campagne démagogique, les libéraux n'ont pas réussi à obtenir une majorité parlementaire.

Amélioration de la situation de l'embauche

OTTAWA — Si la situation de l'embauche à la mi-octobre s'est améliorée dans la plupart des régions du Canada, un ralentissement sensible se manifestait au Québec où le nombre des chômeurs atteignait 75,000.

A la mi-septembre le nombre des travailleurs sans emploi dans cette province était de 69,000.

Des chiffres publiés conjointement hier par le bureau fédéral de la statistique et le ministère du travail révèlent qu'à la mi-octobre le Canada comptait 171,000 chômeurs, soit un peu moins qu'à la mi-septembre. Il s'agit d'une amélioration d'environ un tiers par rapport à la situation qui prévalait à la même date l'année dernière.

Le rapport attribue à des récoltes tardives dans l'Ouest du pays le fait que le fléchissement de l'embauche ne s'était pas encore fait sentir dans la main-d'oeuvre agricole. En outre il y a eu la création de 18,000 nouveaux emplois dans les autres industries.

De septembre à octobre le nombre des personnes ayant un emploi a augmenté de 25,000 pour atteindre le total de 7,008,000. La diminution du chômage a été sensible chez les travailleurs de tous les âges.

Quant à la main-d'oeuvre totale, elle était de 7,179,000 au milieu du mois, soit une augmentation de 204,000 ou de 3% sur l'année précédente. Le nombre des travailleurs a augmenté de 115,000 chez les femmes et de 89,000 chez les hommes.

Le rapport précise qu'en octobre l'embauche a été plus considérable qu'un an auparavant dans toutes les régions du pays. Les provinces maritimes ont réalisé le gain le plus fort avec une augmentation de 7.1 pour cent.

Quant à la durée du chômage, le rapport fédéral indique qu'environ 129,999 des 171,000 citoyens sans emploi en octobre se trouvaient dans cette situation depuis trois mois ou moins; environ 42,000 se cherchent un emploi depuis quatre mois, et 20,000 autres sont en chômage depuis sept mois et plus. L'an dernier à la même date ce dernier nombre était de 34,000.

M. Yvon DeGuise à l'Hydro-Québec

Le gouvernement annonce la nomination de M. Yvon DeGuise au poste de commissaire de l'Hydro-Québec.

M. DeGuise est né à Verdun. Diplômé de Polytechnique en 1937, il a complété ses études à Peterborough et à Toronto.

En 1945, M. DeGuise est entré au service de l'Hydro-Québec. D'abord attaché au bureau de l'ingénieur en chef de l'Hydraulique et des centrales, il a été promu ingénieur d'exploitation à la centrale Beauharnois (1947-51) puis successivement, ingénieur surintendant de l'exploitation des centrales (1951-54), ingénieur adjoint à la Division régionale de l'exploitation (1954-62), directeur général d'exploitation et ventes (1962), directeur général de production et transport (1962-64), et depuis mai 64 commissaire suppléant.

De 1943 à 1965, M. DeGuise a été titulaire du cours d'hydrologie et d'aménagements hydro-électriques aux étudiants de cinquième année à Polytechnique.

Pour votre maison ou votre chalet, assurez-vous du MODELE, du CONFORT, de la DUREE et de la SOLIDITE avec une

PRIME DE $500.
Oui, les constructions Pan-Abode sont éligibles pour la prime de $500. Prime d'hiver.

CONSTRUCTION PRÉFABRIQUÉE
EN BILLOTS DE CEDRE ROUGE DE L'OUEST

REDUCTION SPECIALE
Sur constructions commandées dès maintenant pour livraison au printemps.
(Cette offre est valable pour un temps limité seulement).

PAN-ABODE

Brevet canadien no 491373 et autres en instance

- Construction solide, durable.
- Style traditionnel
- D'érection facile
- A prix raisonnable
- Finance de banque
- Modèle hors série si désiré
- Habitable à l'année comme chalet d'été, cabine, résidence ou motel, etc.
- Evitez tout désappointement; préparez-vous dès maintenant.

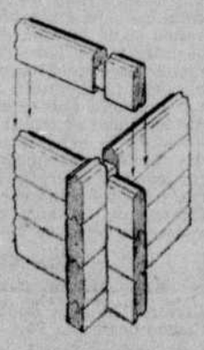

IMPORTANT

Nos habitations sont exclusives. Avant d'acheter, ne manquez pas de venir voir nos maisins si vous ne voulez pas être désappointé plus tard. Visitez nos modèles à Chomedey. Ouverts chaque jour excepté le dimanche. Ceci ne vous oblige aucunement mais pourrait vous être utile.

MODELE DE CONSTRUCTION — Dans la construction Pan-Abode ce sont les murs qui supportent le tout. Ils sont en madriers embouvetés de 3" ou 4" placés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont machinés avec précision à tolérance sévère afin de s'emboîter parfaitement et sont maintenus ensemble par un joint solide.

Pour autres renseignements et pour recevoir notre brochure gratuite sans aucune obligation de votre part, expédiez ce coupon à

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595, boul. Labelle, Chomedey
Téléphone: 688-4460

Ces habitations sont fabriquées par
PAN-ABODE BUILDING LTD.
8585, rue Fraser, Vancouver, C.-B.

Demandez la brochure GRATUITE

PAN-ABODE (QUEBEC SALES) LTD.
2595, boul. Labelle, Chomedey
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Ajoutez à une chaleur accrue une économie de chauffage...

FENETRES-TEMPETE EN METAL

Disponibles en durable émail cuit aux couleurs variées.

Le meilleur achat possible en aluminium pour portes, fenêtres, auvents et revêtements, fabriqués par...

FILTER LITE

Appelez dès aujourd'hui
489-8421

- Qualité
- Satisfaction
- Service après vente

FILTER LITE ALUMINUM PRODUCTS Ltd.
5854 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Ce Noël:
L'Optimisme à votre Table

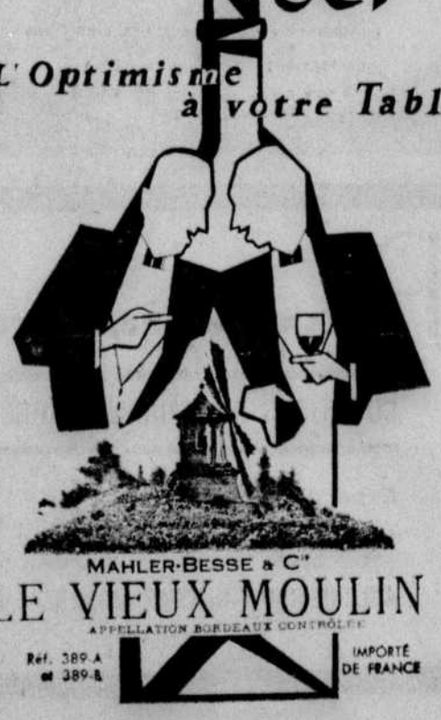

MAHLER-BESSE & Cie
LE VIEUX MOULIN
APPELLATION BORDEAUX CONTRÔLÉE
Ref. 389-A et 389-B
IMPORTÉ DE FRANCE

LA CINQUIÈME DES 10 PONTIAC 1966 GAGNÉE AU DOMINION!

Un autre heureux gagnant d'une magnifique nouvelle Pontiac 1966 "Strato Chief" dans le populaire concours "Nommez le Héros" dans tous les magasins Dominion à travers la Province de Québec. Mme J.M. Houle, 245 rue Lomas, Sherbrooke, Qué. Mme Houle, qu'on voit ici en compagnie de son époux, reçoit les clefs de M. M.D. Labrèche, surintendant dans le District de Québec, des magasins Dominion. A sa droite, M. Marc Pépin, gérant du magasin Dominion à Sherbrooke.
Toutes les autos décernées dans ce merveilleux concours, sont parmi les premières à être fabriquées par General Motors, dans la Province de Québec, à leur nouvelle usine à Ste-Thérèse. Durant ce concours, 10 Pontiac seront décernées par Dominion.

East Sullivan Mines a eu un bénéfice net de $4,405,926 vs $2,975,000

potins financiers

Vu le manque d'électricité dans l'est des Etats-Unis et du Canada, depuis 2 jours, les marchés des denrées à New York n'ont pas ouvert leurs portes hier et, ceci explique que nous n'ayons pas publié hier, les tableaux de N. Y., Montréal et Toronto, — incidemment, ces derniers nous parviennent de la Presse Canadienne et s'il s'y glisse, quelque fois des erreurs, ce n'est pas notre faute... et, d'ailleurs, nous en relevons, aussi souvent, dans les autres journaux... on ne peut s'attendre à ce que les téléscripteurs et les typographes soient infaillibles...

-O-

La Bourse de N Y. a ouvert avec 65 minutes de retard hier ,vu le manque d'électricité, d'où un volume restreint de transactions et une baisse de 0.50 point dans l'indice des industriels de DJ, à 951.22. Comme il toucha un sommet de 957.34, il est évident que les réalisations étaient nombreuses.

-O-

La physionomie de la Bourse de Montréal était peu intéressante, hier, sauf pour les banques — ces dernières seront fermées aujourd'hui à l'occasion du Jour du Souvenir.

-O-

Sur la Bourse de Toronto, seuls les métaux usuels étaient résistants. Ce marché ainsi que le nôtre observeront 2 minutes de silence à 11 heures ce matin, en respect pour nos soldats morts au champ d'honneur.

-O-

Espérons que ce ne sera que patie remise, en ce qui concerne l'emprunt de $50,-000,000 par l'Hydro-Québec...

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Bon rapport de Patino Mining Corporation

The Patino Mining Corporation a fait parvenir son rapport à ses actionnaires. Son président M. R.E. Carter leur dit ce qui suit (les chiffres comparatifs de 1954 sont entre parenthèses): Le profit net s'est élevé à $1,558,751 ($1,372,517) pour les premiers neuf mois de 1965. Le profit par action, calculé sur les 3,861,000 actions actuellement en circulation, a été de 40.37c (35.55c). Les recettes de l'exploitation, jusqu'à date, déduction faite des dépenses et additions au capital de roulement et des dépenses de développement différé, se sont chiffrées à $2,123,-045 ($1,664,010). Au 30 septembre 1965, les investissements dans les filiales non consolidées figuraient dans les livres à une valeur comptable de $11,469,578. Les investissements dans les sociétés associées et autres, uqi figuraient dans les livres à une valeur comptable de $14,632,360, avaient une valeur au marché ou une valeur estimée de $29,790,781. La valeur des investissements, à l'exclusion de la Copper Rand Mines mais comprenant les investissements dans les filiales non consolidées figurant dans les livres à leur valeur comptable, était de $10.69 par action, calculée sur le nombre d'actions actuellement en circulation. Un dividende de 12½c par action a été déclaré et il sera payé le 17 décembre 1965 aux actionnaires inscrits aux livres le 26 novembre 1965. Le total des paiements de dividendes pour l'année 1965 sera de 25c par action en comparaison de 20c par action en 1964.

Copper Rand Mines

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 1965, 160,-555 tonnes de minerai furent traitées, soit une moyenne de 1,745 tonnes par jour. Au cours du troisième semestre de 1964, la moyenne avait été de 1,770 tonnes par jour. Le minerai traité a été d'une teneur moyenne de 2.22% de cuivre et de 0.046 once d'or. La production de concentrés s'est élevée à 13,888 tonnes d'une teneur moyenne de 24.07% de cuivre et de 0.424 once d'or. La récupération du cuivre a été de 95.72% en moyenne, et la récupération d'or, de 81.2%. Un groupe d'exploration, comprenant The Southern Maryland Agricultural Association of Prince George's County, Maryland, Inc. (une société affiliée à votre Société), Terra Nova Exploration Ltd. et Hudson Bay Exploration and Development Company Limited, a découvert une très intéressante minéralisation cuprifère dans les concessions jalonnées par le groupe au mois de novembre 1963 dans le parc de la Gaspésie, au Québec, et dans les concessions adjacentes prises sous option de Sullico Mines Ltd.

Commonwealth International Corp. vient de payer son 127e dividende trimestriel consécutif

Le président de Commonwealth International Corporation Limited déclara en partie ce qui suit dans le message qu'il vient de transmettre à ses actionnaires dans le rapport rendu public ces jours derniers: Vos administrateurs sont heureux d'annoncer que le 127e dividende trimestriel consécutif a été déclaré, au taux de 9c l'action était payé le25 octobre 1965 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1965. Les actionnaires qui réinvestissent leurs dividendes (jusqu'ici, cette année, 92% d'entre eux l'ont fait) recevront un état indiquant le nombre de nouvelles actions achetées, avec leurs dividendes, de l'agent-payeur du Fonds, la Compagnie Trust Royal, le ou avant le 5 novembre 1965. Vos administrateurs étudient en ce moment un rapport sur les négociations en cours entre J.C. Penney Company Inc., une importante série de grands magasins des Etats-Unis, et Canadian Channing Corporation Ltd., les conseillers en placements et distributeurs exclusifs du Fonds. L'économie canadienne demeure vigoureuse, bien que les Bourses du Canada ne se ressentent pas toujours de cette fermeté. Voici les résultats de votre Fonds pour le troisième trimestre de 1965 et la période correspondante de 1964.

	1965	1964	Augmentation sur 1964	
Actif net total	$93,110,143	$88,093,862	$10,016,281	11.4%
Actif net par action	$10.70	$10.61	$0.09	0.8%
Total des dividendes payés, y compris ceux du 3e trimestre	$2,417,564	$1,952,628	$464,936	23.8%
Actions en cours	9,165,871	8,302,775	863,096	10.4%
Dividendes réinvestis au 31 juillet 1965	$2,126,430	$1,703,113	$423,316	24.9%

96 cts l'action, gagné par The Ogilvie Flour Mills vs 93 cts précédemment

The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd vient de publier en français et en anglais, son rapport annuel couvrant l'exercice clos le 31 août 1965. Il est fort bien rédigé, bien imagé et le lecteur vo tise dérouler sous ses yeux ses excellents produits Dans son message aux actionnaires, son président M. Arthur Atkins, leur déclare en partie ce qui suit: Quelques changements ont été faits pour pouvoir présenter des états complètement consolidés. Il a été dépensé en immobilisations $1,587,-000. Nous nous efforçons d'obtenir une marge de profit satisfaisante pour les produits vendus. Nos exportations continuerons à diminuer, mais nos expéditions de farine seront considérables, vu le contrat récent avec l'URSS. Le bénéfice net consolidé, à l'exclusion du profit réalisé sur les ventes de placements et d'immobilisations, s'est chiffré à $3,016,000 ou 96c l'action ordinaire, en comparaison de $2,925,000 ou 93c l'action ordinaire l'an dernier. Le profit réalisé sur les ventes de placements $891,000) et d'immobilisations ($197,000) se chiffre à $1,088,000. La baisse marquée des ventes à l'URSS, qui est la principale raison pour la diminution substantielle du volume des ventes, a donné des bénéfices légèrement diminués dans la farine en comparaison de l'an dernier. Les ventes de farine au pays pendant l'année sont demeurées plus ou moins les mêmes. Le volume des ventes sur nos marchés d'exportations habituels a diminué légèrement. La division d'Amidon et de Produits Chimiques a donné des bénéfices plus élevés et l'usine d'amidon à Fort William a opéré à un rendement maximum. La capacité de cette usine a été augmentée pendant l'année et nous projetons d'augmenter cette capacité par encore 25% pendant l'exercice en cours. Nous avons fait des démarches pour acquérir 50% des actions émises d'une petite usine d'amidon et de gluten au Venezuela. Nous comptons sur un bon rendement de ce placement. Le nouveau laboratoire de recherches à Montréal nous a permis d'augmenter notre personnel dans le domaine des recherches, et de diversifier leurs projets.

Le lt.-col. Sarto Marchand fait ressortir à l'assemblée annuelle tenue hier, le dividende supplémentaire de 20 cts l'action

Il y avait 120,625 actions, représentées en personnes ou par procuration à la 37e assemblée annuelle, tenue hier pour la 1ère fois à l'hôtel Windsor par les Distilleries Melchers Ltée. Cette réunion fut présidée par le lt-col. Sarto Marchand qui présenta aux actionnaires le rapport annuel, qui fut adopté à l'unanimité, vu son excellence et aussi vu l'annonce récente d'un dividende trimestriel de 15 cts l'action ordinaire, payable le 30 novembre aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 22 courant et aussi d'un **dividende supplémentaire** de 20 cts par action de la même catégorie en cours à cette date, payable le 31 décembre aux actionnaires enregistrés le 20 décembre, dividendes dont nous avons déjà parlé le 29 octobre. Rien donc d'étonnant que les détenteurs d'actions ordinaires — les privilégiées seront rachetées le 30 courant, d'où il est encore temps de profiter de l'offre d'échange pour des actions ordinaires, afin d'être inscrits le 22 courant ou le 20 du mois prochain. A l'issue de l'assemblée précitée, les actionnaires ont réélu les mêmes administrateurs pour le nouvel exercice qui se terminera le 31 août 1966, soit MM. le lt-col. Sarto Marchand, E.D., A.D.C., Maurice Marchand, René Marchand, le col. Maurice Forget, E.D., Me C. Antoine Geoffrion, C.R., Marc Carrière, Henry J. Senk, Otto R. Burger et J.A. Tremblay. Comme nous avons fait ressortir les principaux points du rapport annuel de Melchers le 2 novembre, nous nous garderons donc d'en dire davantage, mais avant de terminer, nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que le Dr J.A. Dufresne a félicité la direction actuelle pour l'excellence des résultats obtenus — $4,055,-800 de ventes pour la 1ère fois et un record de $252,200 pour les bénéfices nets — et les frères Marchand, pour l'habileté avec laquelle ils perpétuent l'oeuvre de leur regretté père, l'hon. Victor Marchand.

Marcel CLEMENT

NOMINATION AUX PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

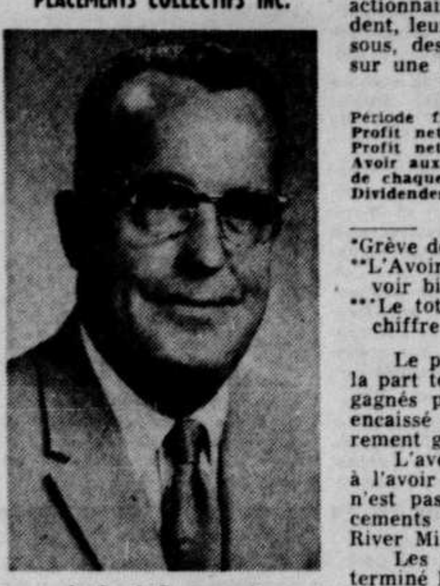

J. Paul Bertrand

Monsieur J. Paul Bertrand dont la nomination comme gérant de la division de La Mauricie de Les Placements Collectifs Inc. est annoncée par Monsieur Gustave Boulanger, président de la compagnie.

Monsieur Bertrand apporte à ses nouvelles fonctions l'expérience d'une brillante carrière dans l'administration des ventes et une vaste connaissance des affaires. Il assume la direction de toutes les activités de la compagnie dans la région de La Mauricie. Ses bureaux sont situés à 550, Place Bonaventure, suite 202 à Trois-Rivières.

L'ouverture de ces nouveaux bureaux de même que cette nomination constituent un jalon important du vaste programme d'expension de Les Placements Collectifs Inc., administrateurs et distributeurs des Fonds Collectifs "A", "B" et "C". Au 30 septembre dernier, l'actif net combiné des Fonds Collectifs s'établissait à plus de $50 millions.

Bourse de Montréal

Les banques fermées aujourd'hui

Alors que les banques ont progressé, la plupart des autres compartiments ont cédé du terrain au milieu d'une activité modérée hier en place locale.

Le volume des transactions industrielles a été de 166,600 actions et celui des mines et des pétroles de 1,151,100 actions.

L'indice composé a cédé 0.58 à 159.41.

Aux industrielles, Canada Cement a cédé 7-8, Imperial Tobacco 1-8, et CIL ainsi que Dominion Textile 1-4.

Aux services publics, CPR a cédé 7-8 et Trans Mountain Pipe Line 3-4, Quebec Natural Gas cédant 1-4.

Aux banques, qui ont progressé de 0.47 à 120.73, Nova Scotia a gagné 3-4, et Montréal, Provinciale et Royale 1-2.

Aux papeteries, Great Lakes a cédé 3-8 et Consolidated 1-4.

Aux alimentaires, Molson a cédé un point.

Aux machines, Canadian Aviation Electronics a cédé 1-4 et Hawker Siddeley 1-8.

Aux métaux de base Consolidated Mining and Smelting a cédé 1 1-4 et International Nickel 3-4 alors qu'aux primaires Canada Iron a cédé 1 1-4 et Dominion Steel 3-4.

Brinco a été la plus active parmi les industrielles, progressant de 1-4 à 6 7-8 sur un volume de 24,825 actions.

Les commerciales et financières ont progressé, Steinbergs gagnant 3-4 et Dominion Store 1-4.

Les pétroles seniors ont été stables.

Les mines et les pétroles spéculatifs ont accusé une baisse fractionnelle. New Imperial Mines a cédé six cents à $1.42 et Northern Explorations quatre cents à 93 cents.

Bourse de Toronto

Le marché minier s'effritait hier

TORONTO — A l'exception des métaux de base, les valeurs ont fait plutôt piètre contenan. ce au milieu d'une activité modérée hier à la Bourse de Toronto.

Aux métaux de base, en progression de .36 à 86.23, Falconbridge a gagné 1 1-2, Hudson Bay 1 1-8 et Inco 1-8.

Aux industrielles, CPR a cédé 7-8, Simpsons 5-8 et MacMillan, Bloedel 3-8, Greater Winnipeg 1-2, Union Carbide 1-4 et Stelco 1-8.

Peu de changements au banques, où Toronto - Dominion a cédé 5-8 et Royal 1-4 alors que Imperial Commerce, Montréal et Nova Scotia demeurent inchangés.

Aux pétroles de l'Ouest, en légère progression dans l'ensemble, Place a cédé 13 cents et Dynamic 10 cents.

Dans les valeurs spéculatives, où l'activité a été grande, Cheskirk a gagné un cent à 15 cents sur un volume de 400,000 actions.

Transaction financière

TORONTO — Wellington Financial Corporation a présenté, lundi, une offre d'acquisition des 14,884 actions d'International Savings and Loan Corporation, de Winnipeg.

Le président de Wellington Financial, M. Sinclair M. Stevens, a oéclaré que tous les administrateurs d'International Savings ont approuvé l'offre; **il a ajouté que la réalisation de ce projet permettra d'étendre les opérations d'International au Manitoba et dans les autres régions du pays.**

1964-65

East Sullivan Mines Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rappor tannuel. M. Pierre Beauchemin, président, leur déclare en partie ce qui suit: Vous trouverez, ci-dessous, des renseignements couvrant les huit périodes fiscales, sur une base d'action unitaire.

Période fiscale	1964-5	1963-4	1962-3	1961-2	8 mois 1961	1960	1959	1958
Profit net	$0.52	0.33	0.22	0.33	0.16	0.15	0.11	(0.06)
Profit net ajusté	$1.04	0.70	0.33*	0.45	0.17	0.15	0.13	(0.07)
Avoir aux livres à la fin de chaque période**	$5.69	5.30	3.77	3.77	3.88	3.19	3.09	3.18
Dividendes payés***	$0.45	0.29	0.15	0.10	0.10			

*Grève de cinq mois à la Solbec, limitant les profits du groupe.
**L'Avoir aux livres est équivalent à l'Avoir des actionnaires: voir bilan.
***Le total des dividendes déclarés par action depuis 1950 se chiffre à $5.48.

Le profit net ajusté apparaissant ci-dessus tient compte de la part totale de votre compagnie dans le total des profits nets gagnés par le groupe des compagnies affiliées. Quoique non encaissé en entier par votre compagnie, ce montant fut entièrement gagné pour elle.

L'avoir des actionnaires indiqué ci-haut, ne correspond pas à l'avoir total réel puisque la valeur des réserves de minerai n'est pas comptabilisée et que plus particulièrement les placements dans la Société Minière Cupra Ltée et dans Nigadoo River Mines Limited ne sont capitalisés qu'au coût seulement.

Les bons résultats enregistrés au cours du terme fiscal terminé le 31 août 1965, témoignent de la vitalité et du potentiel de croissance de votre compagnie. Jouant un rôle prépondérant au sein du "groupe Sullivan" votre compagnie se manifeste avantageusement dans un vaste champ d'action qui consiste à administrer et à financer lta recherche, le développement et la mise en valeur de nouvelles mines. Il en résulte que votre compagnie n'est pas à la merci de l'équisement fatal d'un unique dépôt de minerai.

Etant donné l'importance des intérêts de votre compagnie dans le groupe Sullivan, il est opportun de souligner que les profits nets générés par le "groupe Sullivan" au cours du dernier exercice fiscal ont totalisé $7,674,445. comparativement à $4,674,117. le terme précédent.

La part de votre compagnie dans ces bénéfices nets fut de $4,405,926. comparativement à $2,975,000. le terme précédent. Au cours des prochains termes l'incidence des opérations minières de "Solbec" dans les profits nets du groupe sera réduite; de plus, l'épuisement fatal de votre mine "Sullico" est prévu au cours des prochains douze mois. En contre-partie, la Société Minière Cupra Ltée est en opération depuis la mi-septembre et donne déjà d'excellents résultats.

Ainsi, les bénéfices nets générés par le groupe seront maintenant à un niveau élevé. Grâce à un intérêt direct de 60% e tsurtout d'un intérêt net effectif de 80% dans cette filiale, (résultant de l'imbrication des compagnies du groupe) vos administrateurs prévoient que la part de votre compagnie dans les bénéfices nets du rguope augmentera.

Le profit net encaisse par votre compagnie s'est établi à $2,212,527, comparativement à $1,407,483. durant le terme précédent.

Les dividendes sont payés semi-annuellement. Votre compagnie a distribué un dividende total de $0.45 pour l'exercice fiscal écoulé, en regard de $0.29 l'exercice précédent.

NIGADOO RIVER MINES LIMITED

Au cours du terme écoulé, $656,000. ont été investis par votre compagnie dans cette filiale du Nouveau-Brunswick, effectivement pour défrayer les coûts d'approfondissement du puits, des constructions diverses et des achats d'équipement. Durant cette période d'approfondissement du puits trop peu d'exploration et de travaux de développement ont été effectués pour justifier la raevision des réserves et du grade de minerai déjà établi. Quelque 3400 acres de terrain ont été jalonnés pour agrandir la propriété de Nigadoo. Plusieurs anomalies de même caractère que celles obtenues pour le dépôt principal ont été localisées et feront l'objet d'autres explorations. L'existence de zones de minerai parallèles à celle du dépôt principal ont été révélées par quelques forages et restent à être plus profondément explorées. Les quelques travaux d'exploration exécutés ont toutefois été des plus favorables et confirment l'optimisme de vos administrateurs. Cette propriété est sujette à opérer au début de 1967.

CONCESSION DE LA GASPESIE

Une toute nouvelle découverte de cuivre qui pourrait bien s'avérer des plus importantes a récemment été faite dans le Canton Lessps du Parc Provincial de la Gaspésie. Elle est située à quelque 20 milles de l'important dépôt de cuivre de Gaspe Copper. Cette découverte a été effectuée sur et adjacent à un claim optionné par le Groupe Sullivan à Terre Nova Explorations Ltd. Le Groupe Sullivan détient directement 3400 acres adjacents à cette découverte en plus des 1960 acres optionnées à Terra Nova Explorations Ltd. sur lesquels le Groupe Sullivan retient un intérêt de 21% net. Votre compagnie participe directement pour 60% dans les intérêts du Groupe Sullivan, dans ce canton. Des travaux d'exploration très intensifs en cet endroit s'effectueront prochainement. Vos administrateurs fondent de grands espoirs sur cette nouvelle découverte qui pourrait avoir de profondes répercussions sur l'avenir de votre compagnie.

Votre compagnie poursuit de façon agressive la recherche de nouveaux dépôts de minerai, gage du succès futur de votre compagnie.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue à l'Hôtel Windsor, le 26 novembre.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Alsof	1500	10½	10½	10½	— ½
Ameran	1000	4	4	4	
Augustus	4500	55	54	54	—1
Band Ore	11000	15	15	15	—1
Bateman	3000	5½	5½	5½	+ ½
Beld C pr	250	$12¾	12¾	12¾	—1¼
Black Hawk	6875	330	320	325	—5
Black Riv	45500	26	24½	25	+2
Blue Bon	500	325	325	325	
Bornite	4000	8	7½	7½	
Bruce Pre	5[illegible]00	24	23	23	—1
Bruneau	2500	24	23	24	
Burnt Hill	5500	29	28	29	—1
Cassidys	100	$5	5	5	— ⅛
Camp Chib	1000	600	600	600	+140
C Magsite	500	80	80	80	+5
Secur A	200	280	280	28	—1
arbec	3000	10	10	10	
Cessland	4600	825	785	815	+40
Chemally	10760	147	140	142	
Cheskirk	9000	14½	14	14½	—3
Chipman	79000	20	18	19	+1
om Hldgs	1635	145	135	135	—5
Coastal M	13400	31	28	28	—1
Comodore	600	140	140	140	+5
C Mogador	16000	34	30	30½	+ ½
C New Pac	16260	32	31	31½	— ½
Virginia	5000	43	43	43	+2
Copstrm	2000	12	12	12	
Crbridge	3500	40	39	40	+1
Crusade	9000	15	15	15	
C Que Smlt	1860	103	100	103	+3
Delta Min	3000	25	25	25	
Dolsan	74700	78	73	75	—3
D Lease	6500	17½	16	16	—3
D Oilcloth	485	$32	31⅞	32	+ ¼
Dumont	19300	42	37	37	
East Sull	400	915	915	915	—15
E Ventures	1000	24	24	24	+1
Emp Oil	28500	9	9	9	
Equit Ex	18650	77	76	76	
Fab	6700	19	18	18	
Fano	10000	8	7	8	+ ½
Flint Rock	1000	24	24	24	—2
Ft Relianc	1000	36	36	36	
Fox Lake	11000	22½	21	22½	+1½
Frigistors	700	38	38	38	
Futurity	4100	65	60	60	
Glacier	4000	13	13	13	
Glen Lake	1450	170	165	170	—2
Gr W Ms	2500	140	135	140	
Greenberg	360	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hastings	100	310	310	310	+10
Inland	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Inspiratn	1140	185	175	185	+5
Int Atlas	1600	110	110	110	—10
Int Dredg	9000	20	18	19	—2
James Ba	29500	35½	34	35½	+4½
Keltic	17500	38½	37	38½	+ ½
Kiena	1800	141	131	135	+5
Kodiak P	1346	345	340	345	—5
Kontiki	2000	8	8	8	+ ½
Lab Accep	300	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Laduboro	1500	35½	35	35	—1
Lingside	1000	4	4	4	— ½
Louanna	15500	21	20	20½	—1
M Hygrade	5000	16	16	16	— ½
McKinney	5000	15	14	15	+2
Melchers	200	$24	23	23	—1
Melch pr	1025	$5½	5½	5½	+ ¼
Min Chip	1000	11	11	11	
Midepsa	3800	355	350	350	—5
Mistango	9200	24	22½	23	
Ml bo y	+1 ETAOIN	E	ETAON		
Molyb	50	56	56	56	
Monpre	2000	9	8½	8½	+ ½
Mtl Refriger	125	$21	21	21	+11
Mt Costigan	1000	20	20	20	
Mt Pleasant	8100	84	82	84	
Native M	3000	8	7	7	—2
N Forma	1500	6	5½	6	—1
N Imper	22300	147	140	142	—6
Nw Amulet	6000	7	7	7	
Nocana	43500	20	17	18	+1
Na Asb	13000	9	8½	9	
Na Iare	102200	59	55	5[illegible]	+3
North Expl	4200	96	91	93	—4
Nw Canalsk	2000	11½	11½	11½	+ ½
Norvalie	3000	8	7	8	+ ½
Opem Expl	8500	13	12½	12½	+ ½
Pat Silver	70600	48	44	45	—1½
Paudash	500	9½	9½	9½	
Peace River	1440	570	505	570	+55
Pennbec	1700	22	20½	21½	+1
Peso Silver	100	140	140	140	—5
Pitt Gold	3500	4	3½	3½	— ½
Place Go	6000	199	198	198	—1
Porcupine	22500	20	16½	19½	+1½
Que Chib	3000	15	15	15.	
Que Ind M	2500	16	16	16	—2
Rancheria	3000	64	63	62	—1
Rexspar	4600	6	6	6	+1½
R A Pete B	2900	123	114	114	—16
Ruby Foo	300	440	435	440	+5
Ruby F wts	100	33	33	33	+1
Rusty Lake	3000	23	22½	23	—1
St Colum	500	205	205	205	+5
St w D lds	1000	75	74	74	—6
Sapwe	16000	36	34	34	—1½
Silver Reg	2500	22	21½	22	—1
Silver Sum	7000	20	18	19	—1
Silver T	3500	25	24	25	
Sobey	145	$19½	18¾	18¾	— ¾
Sogena	1200	11	11	11	
S Dufault	2000	9	9	9	
Spartan	1600	45	43	45	
Spartan wts	300	5	5	5	
Stairs Expl	6100	60	57	59	—1
Std Gold	59100	65	60	63	
Surluga	700	41	41	41	+3
Tache	12000	15	14½	15	
Talisman	4000	62	59	62	+2
Titan	2000	9	9	9	+1½
Transter	12000	40	37	37	
Un Obalski	1700	33	32½	33	+ ½
U Town El	550	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Van Der Ho	2300	300	280	300	+15
Western Tin	500	42	42	42	—2
Westville	4000	26	25	28	+3

VIREMENT TOTAL:
Industriels: 166,600
Mines et Huiles: 1,151,100.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE

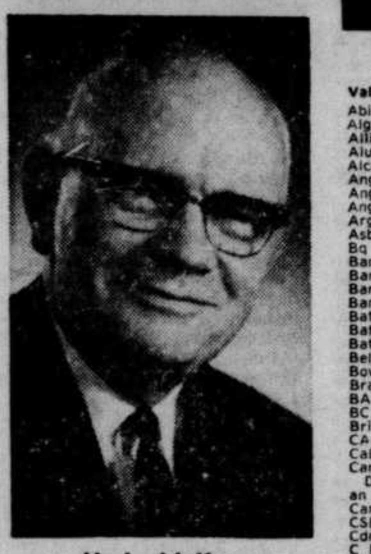

H. L. McKee

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. H. L. McKee, autrefois Surintendant adjoint, au poste de Surintendant des Succursales - Division de l'Ouest, Québec, Nouveau-Brunswick et Région de l'est de l'Ontario; il aura ses bureaux à Montréal. Au cours des dernières années, M. McKee a rempli divers postes de gestion pour la Banque dans l'est du Canada.

Bourse de New York

Le marché ouvre 65 minutes en retard par suite du manque d'électricité

NEW YORK — L'ouverture de la Bourse de New York a été retardée d'une heure et 5 minutes ce matin à cause de la confusion dans les communications et des nombreux retards des membres du personnel de la Bourse et des maisons de placements par suite de la panne d'électricité.

Le début de la séance a été actif.

A midi, 1,780 actions avaient déjà été transigées. On croit cependant que le volume sera restreint pour l'ensemble de la journée en raison de la désorganisation générale dans le monde des affaires à la suite de la pire panne d'électricité dans l'est des Etats-Unis.

Eastern Airlines qui a annoncé son intention de vendre 375,000 actions ordinaires pour financer l'achat de nouveaux avions, a ouvert avec une baisse de 4 1-8 à 79 3-4.

L'indice que la Presse Associée établit pour 60 valeurs était à midi en baisse de .1 à 353.4. L'indice Dow Jones pour les industriels a par contre augmenté de 0.28 à 952.01.

Dans les sidérurgiques, Bethlehem a perdu un demi-point et U. S. Steel a augmenté d'une fraction.

General Motors a progressé d'un point tandis que Ford a subi une petite perte.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francisl. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mutual Funds	3.02	3.30
Andreae Equity	3.30	3.61
All Canadian Com.	6.93	7.60
All Canadian Div.	9.07	9.94
American Growth Fund	5.25	5.74
Associated Investors	5.93	5.99
Beaubran Corp.	41.24	44.78
Canada Growth Fund	6.27	6.89
Canada Security Fund	4.93	5.42
Canadian Gas & En. Fd Pfd	9.30	10.19
Canadian Investment Fund	4.17	4.58
Canadian Trusteed Inc. Fd	4.89	5.34
Canafund Co. Ltd.	53.73	56.42
Champion Mutual Fd of Cda	7.54	8.20
ollective Mutual Fund	6.23	6.77
Commonwealth Intl.	10.88	11.92
C.I. Leverage	10.11	11.08
Corporate Investors	5.92	6.47
Diversified Inc. Sh. S. A	30.20	—
Diversified In. Sh. S. B	6.04	6.64
Dominion Compound Fund	4.44	4.83
Dominion Comp. Fd (N-R)	4.27	4.64
Dominion Dividend Fund	3.45	3.75
Dynamic Fund	13.13	13.26
Dominion Equity Inv. Ltd.	24.25	25.27
Entarea	14.74	14.89
European Growth Fund	6.19	6.77
Federated Financial	4.80	9.25
Federated Growth	6.74	7.37
First Oil & Gas	5.65	6.17
Fonds Collectiv 'A'	7.24	7.87
Fonds Collectiv "B"	5.55	5.91
Fonds Collectiv "C"	8.37	9.10
Fonds Mutuel Adanac	3.02	3.30
The Fraser Fund Ltd.	10.27	10.32
Group Inc.	4.28	4.68
Growth Equity Fund	5.08	5.55
Growth Oil & Gas	11.84	—
Guardian Growth Fund	4.33	4.71
Investors Growth	9.07	9.86
Investors Intl. Mutual	5.79	6.30
Investors Mutual of Cda	5.07	5.51
Molson M. Fund	7.65	7.93
Mutual Bond	8.32	8.72
Mutual Accum. Fund	5.13	5.61
Mutual B I F	5.66	5.93
One William St. Fund	16.75	—
Pret et Revenue Mutuel	7.31	7.99
Providend Mutual Fund	6.25	6.80
Radisson R.I.	4.94	5.43
Regent Fund Ltd.	8.10	8.85
Savgs Invest. Mtl of Cda	7.31	7.99
1962 Exec. Fd of Cda Ltd.	6.96	7.63
Timed Invest. Fund	7.06	7.76
United Accum. Fund	9.44	10.33
Wellington Fund Inc.	15.59	16.99
Western Gth Fd Ltd.	5.74	6.27
Univ. Svgs Equity Fd Ltd.	5.37	5.87
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affiliated Fund Inc. Com	9.14	9.89
American Business Shares	4.31	4.66
Boston Fund Ltd.	10.59	11.59
Bullock Fund ILtd.	16.26	17.82
Dividend Shares	3.89	4.27
Dreyfus Fund Inc.	24.77	27.03
Incorporated Investors	8.13	8.89
Keystone Custodian S-1	24.92	27.19
Keystone Custodian S-4	6.28	6.86
Keystone Custodian K-2	6.92	7.55
Mass Invest. Trust	18.40	20.11
Mass Invest. Growth Stks	10.66	11.65
Putnam Growth Fund	11.41	12.47

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Merc.	165.70	155.35	120.73	159.41	117.93
Mardi	166.39	156.09	120.26	159.99	118.36
S. pas.	167.05	156.82	121.76	160.75	119.94
M. pas.	161.81	152.09	124.28	156.36	119.87
1965 ht	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
1965 bs	51.81	143.06	120.32	147.25	115.54
1964 ht	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
1964 bs	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huile	ind.G
Merc.	170.05	159.33	86.23	103.11	160.15
S. pas.	171.28	160.54	86.79	102.30	161.24
M. pas.	167.43	152.69	81.99	100.14	157.34
A. pas.	168.08	155.29	72.64	93.00	156.91
Mardi	170.60	160.20	85.67	103.01	160.61
S. pas.	170.24	158.72	86.56	102.59	160.31
M. pas.	167.19	154.06	81.79	100.43	157.15
A. Pas.	168.77	151.17	73.40	93.70	157.54
1965 ht	178.32	187.90	86.67	114.73	167.53
1965 bs	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21
1964 ht	170.05	183.82	73.62	103.02	158.83
1964 bs	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Ind	951.50	957.34	946.60	951.22	—0.50
20 Rrs	236.81	237.55	235.81	236.56	—0.15
15 Utls	159.03	159.45	157.60	158.33	—0.51
65 Stks	335.23	336.79	333.38	334.83	—0.33

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	1005	$11	10⅞	10⅞	
Algoma	511	$63¼	63	63¼	
Alliance	400	$8½	8½	8½	
Alumin	6723	$31¼	30¾	31	— ½
Alcan 2 pr	100	$46½	46½	46½	— ½
Ang C P	400	$10	10	10	+ ½
Ang CP 4½	200	$23¾	23¾	23¾	
Ang T 290 pr	100	$54	54	54	+1
Arg C pr	400	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Asbestos	625	$25	25	25	
Bq Depargne	390	$18	18	18	— ⅜
Bank Mont	321	$60¾	60½	60¾	+ ½
Bank NS	73	$71¾	71	71¾	+ ¾
Banq CN	200	$68¾	68½	68¾	— ¼
Banq PC	90	$50½	50	50½	+ ½
Bath P	300	$24½	24½	24½	+ ½
Bath P w	200	$11¼	11¼	11¼	
Bath AP	75	$55	55	55	— ¼
Bell Phone	2498	$59¼	58¾	58⅞	
Bowater	841	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Brazil	2059	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
BA Oil	1420	$29	29¼	29½	+ ½
BC Phone	350	$70	69	70	
Brinco	24525	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
CAE	1990	$13	13	13	M ¼
Cal Pow	6650	$27⅛	27⅛	27⅛	
Can Cem	155	$46⅛	46⅛	46⅛	— ⅞
Dom Sug	100	$24	24	24	— ½
an Iron	535	$63½	63	63½	—1½
Can Iron pr	40	$91	91	91	+1
CSL	300	$35	35	35	—1½
Cdn Brew	4115	$8⅛	8	8	
C Br Alm A	100	$16½	16½	16½	— ¼
Imp Bk	114	$62¾	62¼	62¾	— ⅛
CIL	1125	$21½	21½	21½	— ¼
Cl Pow	3365	$30¾	29½	30¾	+1½
C Marconi	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	
CPR	4491	$70⅞	69⅞	69⅞	— ⅞
PR 4 pr	500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Cdn P Fina	738	$12¼	12¼	12¼	
C Tire A	35	$56	56	56	
Cent Del	400	$11⅞	11⅞	11⅞	
Coghlin	100	$13½	13½	13½	— ½
Con MS	1207	$52	51½	51½	—1¼
Con Paper	645	$39½	39¼	39¼	— ¼
C Glass	520	$12	11¾	11¾	— ¼
orby A	300	$21	21	21	
Coronation	4000	300	200	210	—80
Cr Zell A	1000	$29¼	29	29	— ¼
Crush Int	300	$14½	14½	14½	— ⅛
Deinson	2900	$39½	39¼	39½	
Dist Seag	2655	$37¼	36⅞	37¼	+ ¼
D Bridge	490	$29	28¾	28¾	— ¼
Dofasco	350	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
D Glass	2300	$15½	15½	15½	
D Lime	200	250	250	250	
Dosco	275	$14¾	14¾	14¾	— ¾
D Stores	525	$25⅞	25¾	25¾	+ ¼
Dom Text	290	$34	33⅞	34	— ¼
Dom Tar	1670	$19	18¾	19	
Du Pont	150	$45⅝	45¼	45¼	— ¼
Dupuis A	125	$10	10	10	
Fraser	603	$30½	30½	30½	— ¼
Gr Br I pr	50	$48	48	48	+1½
GL Paper	225	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅜
Hawk Sid	725	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Hollinger	105	$27½	27½	27½	+ ¼
Home A	600	$19¼	19¼	19¼	
Home B	100	$19⅝	19⅝	19⅝	
Hud Bay	365	$78	77	78	+1
Husky Oil	1230	$14½	14⅜	14½	
Imp Oil	1315	$54	53⅝	53⅝	— ¼
Imp Tob	375	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Ind Accept	530	$25	24¾	25	+ ⅛
Inglis	1000	$7⅛	7	7	— ⅜
Inf Nickel	1660	$102½	101¾	102	— ¾
Inter PL	30	$89½	89	89½	
Inv Grp A	300	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Lau Fin	175	$12½	12½	12½	
Loblaw A	100	$11	11	11	+ ⅛
Loeb M	100	$16½	16½	16½	— ½
Maclaren A	100	$24¼	24¼	24¼	
Maclaren B	100	$25½	25½	25½	+ ⅞
MB PR xd	705	$27	26⅞	26⅞	— ⅜
Mass F	4363	$34	33¾	34	+ ⅛
McAllister	1000	$7¾	7½	7½	— ⅛
Molson A	235	$37¼	36½	36½	—1
Molson B	250	$38	38	38	— ½
Mont Loco	1100	$15	15	15	
Moore Corp	1995	$82¾	81½	82¾	+1¼
Mussens	160	$9⅞	9⅞	9⅞	
Nfld Light	255	$12	12	12	+ ¼
Noranda	2315	$53¼	52¾	52¾	— ¼
NA LP	611	$34	34	34	
Ocean Fish	275	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Ogilvie	2435	$14⅞	14¾	14⅞	
Pac Pete	550	$10½	10½	10½	
Pow Corp	1725	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Price Br	6100	$41¼	39¾	41	+1½
QN Gas	3027	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
Que Phone	345	$27⅝	27½	27⅝	+ ⅛
Rio Algom	550	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Rockwell	61	$41½	41½	41½	— ½
Rolland A	1800	$11⅛	11	11⅛	
Ronalds F	200	$13½	13¼	13¼	— ¼
Rothmans	325	$24	23¾	23¾	+ ¼
Royal Bk	442	$72½	72⅜	72½	+ ½
StL Cem A	200	$35½	35	35	— ½
Salada F	1550	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
Shell C xd	500	$20	19⅞	20	— ¾
Shell In pr	150	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Sicard pr	300	$20½	20½	20½	
Simpsons xd	805	$30	30	30	— ⅜
Southam	400	$39	39	39	
SS Steel	1475	$13¾	13	13¾	+1
Steel Can	5025	$27⅛	27	27	
Steinbg A	361	$47½	47	47½	+ ¾
Tor-Dom	70	$61½	61½	61½	— ½
T Fin A	2200	$13	12⅝	12⅝	— ¼
Tr C Corp	200	$10	10	10	
Tr Mt PL	700	$19⅛	18⅝	18⅝	— ¾
Un Carbide	50	$29¼	29¼	29¼	
Viau	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Walk GW	1250	$36½	36⅛	36¼	
WCoast Tr	1975	$19⅞	19⅝	19⅞	
W Pac Pd	100	$17½	17½	17½	
Wstn 4½ pr	25	$97	97	97	
Zellers	150	$23¾	23¾	23¾	

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC.

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes suivants ont été déclarés payables le 1er décembre, 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 16ième jour de novembre 1965:

a) Un dividende trimestriel de trente-sept cents et demi (37½ cents) par action (premier dividende) sur les actions privilégiées, premier rang, Série A de la Compagnie, d'une valeur nominale de $25 chacune;

b) Un dividende trimestriel de douze cents et demi (12½ cents) par action (vingt-deuxième dividende) sur les actions classe 'A' de la Compagnie, en circulation, sans valeur nominale;

c) Un dividende annuel de dix-sept cents et demi (17½ cents) par action (deuxième dividende) sur les actions classe 'B' de la Compagnie, en circulation, sans valeur nominale.

PAR DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
D. Jacques Sauriol,
Secrétaire.

Montréal, le neuf novembre, 1965.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
Gouvernements — Institutions religieuses
Municipalités — Services publics — Industrie
BÉLANGER INC.
Courtiers en valeurs mobilières
MEMBRE DE:
"L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières"
800 SQUARE VICTORIA MONTREAL
Tél: UN. 1-1461

Louez une CITROËN
5 MODÈLES AU CHOIX
L'incomparable ID 19
La confortable DS 19
La toute nouvelle DS 21
La luxueuse "Pallas"
Les pratiques S.W.
Toutes les dépenses (sauf l'essence) sont incluses dans le prix fixe et très raisonnable que vous payez en une mensualité.
VENEZ NOUS VOIR!
4010 ouest, rue Ste-Catherine Tél: 937-7411
4584 Papineau Tél: 527-9861
CITROËN LOCATION LTÉE

BOUCHARD & CIE. LTEE CO. LTD.
1015 Côte Beaver Hall, Suite 203
MONTREAL 1, QUEBEC 875-5050
MEMBRES DES BOURSES DE MONTREAL CANADIENNE TORONTO
BOUCHARD & LEBLOND INC.
Membres de
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
OBLIGATIONS FONDS MUTUELS
1015 Côte Beaver Hall, Suite 203 875-5050
MONTREAL 1, QUE.

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
Expertise et administration de portefeuilles d'assurances
410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: 842-3451

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	2155	$11⅛	11	11	
Ackind	100	$5¼	5¼	5¼	
Alta Gas	1965	$39¾	39⅝	39¾	+⅛
Alta G C 4¾	360	$97½	97	97	−¾
Alta Gas w	1150	$18⅛	12⅝	12⅝	+⅛
Alta Nat	z25	$19¼	19¼	19¼	
Alg Cen	1910	$9¾	9⅝	9¾	+⅛
Algoma	755	$63¼	63	63	−⅛
Alumini	4994	$31⅜	30¾	31⅛	−¼
Alum 4¼ pr	100	$40	39⅞	39⅞	−⅛
Alum 2p4½	200	$46⅞	46½	46⅞	+⅛
Ang CP 4½	200	$23¾	23¾	23¾	−¼
Anthes A	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
Anthes C pr	300	$102½	102½	102½	−1⅛
Argus	222	$20⅝	20½	20⅝	−⅛
Arg B pr	210	$50½	50½	50½	
Arg CP pr	1600	$12¾	12⅝	12¾	+⅛
Arg 250 pr	80	$50¼	50	50	−½
Arg 260 pr	275	$50½	50¼	50¼	−¼
Atl Sugar	2350	$24¼	23¾	23¾	−¾
Auto El	500	$5	5	5	+5
Bank Mont	348	$60¾	60⅝	60½	
Bank NS	570	$72	71½	71½	
Bath P	569	$24⅛	23¾	24½	+¼
Bath P A	50	$55	55	55	−¼
Bath P pr	z50	$19⅞	19⅞	19⅞	
Bath P w	200	$11¼	11¼	11¼	−¼
Beav Lum	176	$36½	36½	36½	−½
Bell Knit	100	390	390	390	−10
Bell Phone	6002	$59¼	58¾	59	+⅛
Bicks	275	$12½	12½	12½	−¼
Bow Vly xd	550	$12½	12	12	−1
Bow vly pr	500	$18¼	18	18¼	
Bow Vly wt	z120	625	600	625	
Bow-M pr	z20	$50⅝	50⅝	50⅝	
Bowater	333	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
Bramalea	600	$8	8	8	−⅜
Brazil	6370	$8⅛	8	8⅛	+⅛
Br Tnk	100	480	480	480	
BA Cstrn xd	100	$8¾	8¾	8¾	
BA Oil	730	$29⅞	29¾	29¾	−⅛
BC Forest	1070	$22⅞	22½	22½	−⅛
BC Phone	293	$70	70	70	+¼
BCPh 5¾ pr	45	$106	106	106	
BCPh 4¾ pr	50	$96½	96½	96½	+⅛
BCPh 4½ pr	z5	$91¼	91¼	91¼	
BCPh 4⅜ pr	25	$87	87	87	
BCPh 484 p	1000	$24¼	24¼	24¼	−⅛
Br Int Fin	325	$8⅞	8⅞	8⅞	−⅛
Bruck B	100	$16	16	16	
Bulolo	208	$9½	9½	9½	
Burns	826	$20½	20¼	20⅜	−¼
Cal Pow	715	$27⅛	27⅛	27⅛	−⅛
Cal P 5 pr	10	$100½	100½	100½	+¼
Cal Dale	200	200	200	200	
Can Bread	275	$16½	16½	16½	−⅛
Can Cem	257	$46½	46½	46½	+⅜
Can Cem pr	z17	$26	26	26	
an Foils	100	$41	41	41	+1
Can Foils A	580	$38	37	38	+1¼
Cl Fndry	525	$64	63¼	63¾	−½
Cl F 4¼	z15	$91	91	91	
Can Malt xd	400	$24	23¾	24	
C Pack A	250	$88	88	88	−1
Can Per N	1722	$14⅞	14½	14⅝	+⅜
CSL	300	$36	35⅝	35⅝	−1⅜
CAE	1985	$13⅛	13	13	−¼
C Brew	5242	$8⅛	8	8⅛	+⅛
C B Al A w	100	410	410	410	−5
C Chem W	500	830	815	820	−5
C Curt W	29 3	82	80	80	−1
C Dredge	450	400	400	400	
C Found	z50	$7¼	7¼	7¼	
C Found pr	z25	$17	17	17	
Cdn G Inv	25	$60¾	60¾	60¾	
CG Sec A	24	$11½	11½	11½	
C Goldale	75	410	410	410	
C Hydro	125	$30	29½	30	
C Hydro pr	125	$20¼	20¼	20¼	+¼
C Imp Bk C	1575	$62⅞	62¼	62⅞	
C I Gas Oil	3838	$13	12¾	12⅞	+¼
CIL	697	$21½	21¼	21⅜	−⅛
CIL pr	z10	$82¼	82¼	82¼	
C Marc	215	$6⅛	6⅛	6⅛	
CPR	6422	$70¾	69¾	69¾	−⅞
CPR pr	610	$9⅝	9½	9⅝	
Cdn Pet	771	$12	12	12	
Cdn Salt	z5	$36	36	36	
CWN Gas	145	$20	20	20	
CWN Gpr	195	$16	16	16	
CWN G5½	z11	$20⅛	20⅛	20⅛	
C Westng	110	$80	80	80	−3
Carib	10200	200	200	200	−5
Chemcell	485	$16¼	16	16⅛	+⅛
Chemcel 1P	1700	$21	20½	21	
Chrysler xd	105	$59	59	59	
Clairtone	400	$6	6	6	−⅛
Codville A	225	$5⅛	5	5⅛	−¼
Col Cell	385	$7½	7⅜	7½	
Col Cel pr	300	$25¾	25½	25½	−⅛
Computing	z25	$17½	17½	17½	
Con Baks	230	150	150	150	−50
Con Bldg	1700	275	260	260	−35
Con Bldg pr	100	$6½	6½	6½	
Con Bldg w	75	110	110	110	
Con M S	3463	$52⅛	51½	51½	−¾
Con Paper	1175	$39⅜	39	39	−⅜
Con Gas	6170	$14⅝	14½	14½	−⅜
Con Gas A	z5	$104½	104½	104½	
Corby Vt	125	$21	21	21	
Corby B	145	$20¾	20¾	20¾	+¼
Coronatn	7595	305	200	210	−90
Corontn pr	200	$18½	18½	18½	
Coron 2pr	2235	$5¾	450	450	−100
Coron 120p	z100	$14⅛	14	14	
Coron w	1200	27	25	25	
Coron 2 w	1900	40	35	35	−5
Crain RL	85	$31¼	31¼	31¼	+¾
Crestbrk	100	$5¾	5½	5½	−¼
Crown Tr	165	$62½	62½	62½	−½
Crown Zell	z6	$55½	55½	55½	
Crow's N	150	$15½	15½	15½	
Crush Int	1356	$14⅝	14⅜	14⅝	
Cygnus A	334	445	435	445	+10
Cygnus B	z102	$6¼	6¼	6¼	
Deltona	296	$12¾	12¾	12¾	+1⅛
Dist Seag	1880	$37¼	36⅞	37¼	+¼
D Bridge	275	$29	28⅞	29	
Dom Elct xd	1385	$15¾	15⅝	15⅝	−⅜
Dofasco	4290	$28¼	28	28⅛	+⅛
Dofasco P	225	$99½	99	99½	
Dom Glass	200	$15½	15½	15½	
Dosco	125	$15	15	15	+¼
Dom Stores	2075	$26	25½	26	+½
Domtar	2033	$19	18⅞	18⅞	−⅛
Dom Text	350	$34½	33½	34	−½
Du Pont	150	$45½	45½	45½	−¼
East Ch Tr	z35	$48¾	48¾	48¾	
Emco	605	$13½	13½	13½	
Emp Life	10	$232	232	232	−1
Exquisite	415	$12⅝	12⅝	12⅝	
Exquite Aw	450	310	310	310	−10
Falcon	1410	$110½	109½	110	+1½
Fam Play	410	$25½	25	25	−½
Fed Grain	950	$7½	7⅜	7½	
Fleet Mfg	1300	60	60	60	
Ford US	z10	$63	63	63	
Ford Cda	101	$168	167	167	−1
FPE-Pion A	420	$17	17	17	+¼
FPE-Pion pr	370	$68	67¼	68	+1
Fraser	75	$30¼	30	30	−⅜
Frontier Ac	z30	$5¾	5¾	5¾	
Fruehauf	z10	$11	11	11	
Gen Bake	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
GMC	147	$112¼	112¼	112¼	−7¾
GP Mfg A	150	$32	32	32	
GS Wares	400	$11	11	11	−⅛
Goodyr pr	35	$45½	45½	45½	
G Mack A	z150	$8⅛	8⅛	8⅛	
G Bahama	300	290	290	290	−5
GL Paper	1760	$22¾	22½	22½	
GL Power	275	$33	33	33	−½
Gr W Life	84	$88	85¼	85¼	−3¼
Gr Wpg G	7036	$28	27	28	+½
Greyhnd	212	$12⅝	12⅝	12⅝	−⅛
Hand Ch A	300	$10¾	10¾	10¾	−¼
Hardee	1500	85	85	85	
Hard Carp A	450	$31½	31	31	−⅜
Hawker-S	810	$6¼	6⅛	6¼	
Hayes Stl	197	$24¼	24¼	24¼	−⅜
Home A	1150	$19¼	19	19	−⅜
Home B	200	$19⅝	19⅝	19⅝	−⅛
Horne Pf	1000	300	295	300	
HBC	1035	$14⅝	14⅜	14⅜	
HB Oil G	1125	$17¼	17	17¼	+⅛
Hughes O pr	z35	$24½	24½	24½	
Hur Erie	100	$12¼	12¼	12¼	
Husky	2060	$14½	14⅜	14⅜	−⅛
Husky Dw	5150	770	770	770	+5
Husky A pr	z545	$53¼	53¼	53¼	
Husky Bpr	545	$52	51½	51½	−½
Imp Life	10	$265	265	265	
Imp Oil	1015	$54	53½	53½	−¼
Imp Tob	605	$14½	14⅜	14½	+⅛
Imp Tob pr	z50	$6½	6½	6½	
Ind Accep	862	$25	24¾	24⅞	+⅛
Ind Min	z50	$8	8	8	
Ind Wire	1000	255	255	255	
Inglis	3950	$7⅛	6⅞	6⅞	−¼
Inland Gas	320	$10½	10½	10½	−¼
Inland Gw	200	$42	42	42	−8
Int Nickel	2233	$102⅝	101¾	102⅜	+⅛
Int Util xd	2935	$31¾	31¼	31¼	−⅝
Inter PL	858	$89½	89	89½	−¼
Int Stl P	2060	$5⅛	5⅛	5⅛	−⅛
Inv Grp A	3125	$15	14⅞	15	+⅛
ITL Ind	100	$13	13	13	−¼
ITL Ind pr	180	$23½	23½	23½	−¼
James US	1727	$10⅛	10	10⅛	
Jefferson	2166	$23⅝	23⅛	23⅝	+⅛
Jeff Bw	1325	$15½	15⅛	15½	+¼
Jockey C	1000	$5⅛	5	5⅛	
Jock C pr	z100	$10½	10½	10½	
Kelly D A	850	$5⅞	5⅞	5⅞	
Kelsey Coxd	910	$19¼	19	19	
Labatt	318	$18⅝	18⅝	18⅝	−⅛
Lafarge	400	$13⅞	13¾	13¾	+⅛
LOnt Cem	1395	$6¾	6⅝	6¾	
L O Cem w	2700	330	300	320	−10
Laura Scxd	675	$29¾	29	29⅛	−⅜
Lau Fin	400	$12½	12⅜	12⅜	−¼
Lau F 200	z15	$30¾	30¾	30¾	
Levy	872	$16⅛	16	16⅛	
Levy A pr	125	$11¼	11¼	11¼	
Levy Bprxd	z50	$19	19	19	
Life Inv	1415	$8¼	8⅛	8¼	
LobCo A	1610	$11	10⅞	10⅞	−⅛
LobCo B	840	$11⅛	11⅛	11⅛	
LobCo pr	200	$47	47	47	
LobG 1pr	75	$30¼	30	30¼	+¼
LobG pr	150	$32	31¾	32	+¾
Lob Inc	1100	$8⅛	8	8	−⅛
Loeb M	1040	$16¾	16½	16¾	−¼
Maclean H	535	$36	35½	35½	−½
MB PRxd	1800	$27¼	26¾	26⅞	−⅜
Maher pr	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Manoir Ind	900	170	160	160	−15
M Lf Mill	z25	$16½	16½	16½	
Mass-F	2560	$33¾	33⅜	33¾	−⅛
MEPC	400	350	340	340	−10
Milt Brick	300	380	380	380	−10
Molson	z5	$37¼	37¼	37¼	
Molson B	z10	$38	38	38	
Mon Fds	350	$8⅝	8⅝	8⅝	
Monv Inv	50	$74	74	74	+4
Montex	800	$17¾	17¾	17¾	−¼
Montex pr	120	$17¾	17¾	17¾	−¼
Montex w	150	$13½	13½	13½	−⅛
Mont Loco	900	$15	15	15	
Moore	2750	$82¾	81¾	82⅛	−⅜
Morse A	225	$16¾	16¾	16¾	+⅛
Nat Drug	425	$13¼	13	13	−½
N Groc pr	75	$28	28	28	−¼
Nat Hees pr	25	150	150	150	−15
Nat Trust	1170	$21½	21⅜	21½	−½
Noranda	1309	$53¼	52⅝	52⅝	−½
NO NG xd	11970	$28	27	28	+⅛
Nor Phone	3000	$11	10⅞	10⅞	+¼
Nor Tar Ch	200	$6	6	6	
NS LP	z5	$34	34	34	
Ocean Cem	450	$22	21½	21½	
Ogilvie	1865	$14⅞	14⅝	14⅞	+¼
Ont Steel	25	$35½	35½	35½	+½
Oshawa A	650	$27⅝	27½	27½	
Pac Pete	1390	$11⅛	10¾	10⅞	+⅛
Parker	100	490	490	490	−5
Pembina	105	$11¼	11¼	11¼	+⅛
PC Jewel	z50	$12	12	12	
PC Jwl A	200	$10⅜	10½	10½	−⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Pow Corp	2880	$13½	13¼	13⅜	+⅛
Pow Crp pr	695	$46½	46¼	46¼	−¼
Premium	1020	310	305	305	−5
Price Bros	3210	$41¼	39½	41¼	+1¾
Probuild P	z40	160	160	160	
QN Gas	4110	$12⅝	12¼	12⅜	−⅜
QN Gas 63w	1125	675	640	640	−25
Reichhold	85	$28	27½	28	+¾
Revelstoke	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Revenue	405	$8	8	8	
R Yarn A	z15	$15½	15½	15½	
R-Nodwell	300	210	185	185	−25
R Little A xd	65	$17½	17½	17½	
Rockowr pr	300	$15	15	15	−¼
Rolland A	100	$11	11	11	
Romfield	1300	210	200	210	+25
Ronald F	225	$13¼	13¼	13¼	−¼
Rothman	325	$24	23⅞	23⅞	+⅛
Royal Bank	524	$72¾	72½	72½	−¼
Russel H	100	$22½	22½	22½	−¼
Rank Co	440	435	435	435	
Stl Cp A pr	45	$100	100	100	
St Maurice	1000	48	48	48	+2
Salada	4115	$11½	11¼	11½	
Scot YK	200	$17½	17½	17½	+½
Sec Cap C	100	430	430	430	−10
Seven Arts	950	$14¼	14⅛	14¼	+⅛
Shell Can	2880	$20¼	20	20¼	
Shell I pr	810	$25⅞	25⅞	25⅞	
Shell I w	490	645	635	635	−5
Shop Save	450	$13⅝	13⅜	13⅜	−⅛
Shopper City	100	475	475	475	
Shully's	200	295	295	295	
Silverwd A	103	$16	16	16	
Silverwd B	z3	$15⅛	15⅛	15⅛	
Simpsons	2478	$30	29¾	29¾	−⅜
Simp Sears	200	$18¾	18⅝	18⅝	+⅛
Slater Steel	4500	$15½	15	15	−¼
Slater B5½p	150	$19⅝	19⅝	19⅝	+¼
Slater A w	450	935	925	935	
Somville pr	z15	$51	51	51	
Southam	1695	$40	39¼	40	+1
Stafford	200	$5	5	5	
St Pav	200	$14⅛	14⅛	14⅛	−⅛
St Radio	500	$19	18½	18½	−½
Steel Can	12005	$27⅛	26⅞	27⅛	+⅛
Steinbg A	60	$47½	47	47½	+½
Ster Tr	70	$45½	45½	45½	−1½
Suptest ord	5233	$24¼	23	23	−⅞
Suptest com	400	470	450	470	
Texaco	110	$54¼	54	54	−½
Tex Pack	1000	$12⅞	12¾	12⅞	+⅛
Tonn-Craft	215	$7	7	7	
Tor-Dom Bk	495	$61⅞	61⅜	61⅜	−⅜
Tor Iron A	125	$27	26¼	27	
Tower	z50	50	50	50	
T Fin A	4330	$13	12¾	12¾	−⅛
Transair	2325	415	400	400	−25
Tr Can PL	1665	$35⅞	34⅞	35⅛	−⅛
Trans-Mt	3570	$19¼	18½	18½	−⅞
Trans PPL	675	$10¼	10⅛	10¼	
Turnbull xd	725	$6⅝	6⅛	6¼	−¼
Union Acc	z25	475	475	475	
Un Acc 2 pr	475	485	480	480	−10
Un Carbide	575	$29¾	29¼	29¼	+¼
Un Gas	2670	$32¼	31⅞	32	+⅛
U Corp B	z25	$12⅞	12⅞	12⅞	
U Sections	300	$5⅛	5⅛	5⅛	−⅛
Versafood	1050	390	390	390	−10
Versatile	375	$19½	19½	19½	
Vic G Tr	909	$15	14¾	15	+¼
Walk GW	5687	$36⅜	36⅛	36⅜	
Weldwood	275	$11⅛	11	11⅛	+⅛
Well Fin A	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Well Fin B	5495	$5¾	5¾	5¾	−¼
Well Fin tc	400	$5⅞	5⅞	5⅞	
West Ind	400	260	250	250	−5
West Ind A	2500	435	415	430	
Westcoast	5087	$20	19½	19⅞	+¼
Westeel	225	$20¼	20	20	−½
Westfair pr	z5	$28½	28½	28½	
W Pacific	125	$17½	17½	17½	
Weston A	2250	$21	20⅞	21	−⅛
Weston B	1300	$22¼	21⅞	22	−¼
Woodwd A	583	$25¾	25½	25⅞	+¼
Y Knit B	200	175	175	175	
Zellers	z105	$24½	24	24	
Zenith	1550	240	235	235	−5
HUILES					
Acme Gas	18700	21	20	20	−1
All Rox	7795	25	19	25	+6½
Alminex	600	395	395	395	+5
Am Leduc	29500	18	15	16	−2
Anchor	700	16	16	16	−1
Ang U Dev	5500	59	58	59	+2
Asamera	2900	140	136	140	−1
Banff	4950	790	770	770	−5
Calvert	57200	41	39½	41	
CS Pete	1700	214	211	214	+2
C Delhi	837	287	280	280	−1
C Ex Gas	5100	212	205	209	−3
C High Cr	1500	27	27	27	
C Homestd	500	155	150	150	−6
Cdn Sup Oil	997	$19⅛	19⅛	19	
Cent Del	1755	$11⅞	11¾	11¾	−⅛
C West P	125	142	142	142	−1
Dynamic	58750	120	110	10	−0
Fargo	140	258	258	258	−2
Fr Pete	1305	410	400	400	−10
Gr Plains	110	$11⅛	11⅛	11¼	+⅛
Gridoil	1100	84	84	84	
Midcon	1100	57	57	57	+1
Mill City	2100	63	62	63	−2
Murphy	200	515	515	515	+5
Nat Pete	800	275	270	270	−10
N Davies	1000	24	24	24	
Nor Am G	500	66	66	66	
NC Oils	2440	385	385	385	
Northld	600	9	9	9	+½
Numac	1400	140	140	140	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Permo	10500	24	23	23½	−1½
Peruv Oil	200	185	185	185	−9
Petrol	3100	71	70	71	+1
Place	152265	204	185	185	−13
Ponder	1000	32	32	32	−3
Prairie Oil	500	280	276	276	−9
Provo Gas	1200	236	234	236	
Ranger	100	214	214	214	+4
Scurry Rain	545	$17½	17¼	17¼	−¼
Spooner	37300	27	25	25	−1
Triad Oil	12570	273	264	272	+4
Union Oil	200	$19½	19½	19½	+⅛
U Canso	7450	325	315	320	−5
Un Reef P	1000	22	22	22	+2
Wstates	2300	675	660	665	+15
Wsburne	3600	130	127	130	+3
W Decalta	5850	365	360	360	
W Dec W	3900	180	166	180	+11

VIREMENT: 4,186,000.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
MINES					
Acad Uran	3000	4½	4½	4½	
Advocate	200	475	460	475	+15
All Pitch	1000	17	16½	17	+1
Am Larder	2100	24½	24	24½	
A Am Moly	16800	180	170	171	−9
Ang Rouyn	6800	246	235	242	−3
Ansil	12000	16	14½	14½	+1½
Argosy	10000	31½	30	30	
Armore	4866	28	26	27	+1
A Arcadia	10500	19	18	19	+½
A Arcad Bw	6200	4½	4	4½	+½
Atl C Cop	2500	140	137	140	
Bankeno	500	30	30	30	−1
Barex xd	1300	43	43	43	+9
Barnat	2600	71	70	70	−2
Baska	6000	8	8	8	−½
B-Duq	6100	17	16½	17	
Belcher	802	43	43	43	
Belleterre	6000	33	31½	31½	−½
Bethlm	1260	600	590	590	−5
Bidcop	2000	7½	7	7	−½
Black Bay	10500	9	8	8	−1
Bounty Ex	300	22½	22½	22½	
Brunswk	1051	$17¼	16⅞	16⅞	−⅜
Bunker H	1500	30½	30	30	−2½
Cable	500	14	14	14	
Camflo	11900	340	330	340	+10
Camp Chib	8694	610	590	605	+10
C Tung	2900	120	115	115	
Cam Mines	5008	21	21	21	
C Dyno	4150	146	145	146	−1
C Faraday	2240	320	315	315	
Cdn Keeley	8000	16	14	14	−1
C Maairt	6500	8	8	8	
Cantri	42450	39	32½	38	+5
Candore	7000	13½	13	13	−½
Captain	7500	13½	13	13	
Cassiar	3200	$12½	12½	12½	−¼
Cent Pat	7650	197	191	193	−2
Cheskirk	393400	15	13	15	+1
Chester	15000	18½	17½	18½	
Chib-Kay	3500	20	18½	20	+1
Chib M	5200	59	56	57	−3
Chimo	26200	163	155	159	+1
Chrom	1950	225	198	225	+15
Coch Will	1100	370	360	370	+5
Coin Lake	3500	22	22	22	+2
Comb Met	3000	21½	21	21	
Conigo	2000	40	40	40	−1
Conigas rts	6200	3	½	2	−1
Con Shaw	9000	17½	17	17½	+1
C Bellek	3000	8	8	8	
Cons Brews	2500	21	20½	21	
C Callinan	3000	9	9	9	
Con Gillies	500	5½	5½	5½	−1
C Halli	27600	52	50	51	
C Marben	2200	205	200	200	−5
C Marcus	500	55	55	55	
C Mogul	4500	395	385	395	+10
C Morrison	6200	199	195	195	−4
C Mosher	2200	110	109	109	−1
Con Negus	8100	16½	15½	16	−½
C Nichol	111333	16	13	15½	+4
C Regcourt	2500	8½	8	9 5	amb
Conwest	2100	815	795	795	−20
Cop Corp	8950	73	72	72	
Cop Fields	9000	119	115	115	−3
Cop-Man	12500	8½	8	8½	+½
Coulee	1200	25	25	25	+½
Cowich	4500	77	75	75	
Craigmt	450	$11¾	11⅝	11¾	+⅛
Crestland	3800	28	27	27	−½
Croinor	2500	7½	7	7½	
Crowpat	5500	8	7½	7½	−1
Daering	3500	13	13	13	+1
Deer Horn	500	36	36	36	−1
D'Eldon	123866	48½	41½	47	+4
Denison	1970	$39½	39	39½	+½
Dicknsn	1500	500	480	490	
Discovery	320	285	285	285	
Donalda	13300	16	15	16	+½
Duraine	2500	36	35	35	−6
Duvan	1000	7	7	7	+½
East Mal	100	155	155	155	+5
East Sull	6725	920	905	920	+15
F Mar	1350	530	525	530	+5
F Oren	500	31	31	31	
Frncoeur	3540	12½	12	12	
Frobex	1000	92	90	90	+5
Genex	66000	41	38½	40	+1
Gnt Mascf	200	140	140	140	−5
Giant YK	211	$13¼	13¼	13¼	
Glacier	16000	13	13	13	
Goldray	1000	62	62	62	+2
Goldrim	1200	34	33	33	
Gortdrum	1200	340	330	330	−10
Grandroy	3000	20½	20	20½	+1½
Granduc	2250	350	305	320	−30
Granisle	600	267	261	261	−4
Gulf L	500	9	9	9	+½
Gunnar	1900	210	207	207	−1
Hallnor	100	260	260	260	−15
Hard ock	1100	11½	11½	11½	+½
Hastings	3162	290	285	290	
Headway	2200	12	12	12	
Heath	21000	8	7½	7½	−½
High-Bell	550	890	885	885	+5
Hollinger	515	$27½	26½	26½	−⅜
Hud Bay	1890	$78	76¾	77¾	+1¼
Hydra Ex	2040	22	20½	20½	+½
Int Bibis	6600	118	110	112	−5
Int Helium	3033	125	120	120	−5
Int Helm rt	3900	½	½	½	
I Kenville	18000	40	38	40	
Irish Cop	8200	23	20	22½	−½
Iron Bay	2950	220	225	229	
Iso	600	220	216	220	+2
Jacobus	1000	11½	11½	11½	−½
Jaye Exp	7000	13	11	13	+½
Jelex	172760	44	37	41	+3
Joburke	1000	7	7	7	
Joliet	6500	15	14½	14½	−½
Joutel	1700	105	104	105	+1
Joutel Rts	11670	11	10½	10½	−1
Kerr Add	13290	845	815	830	−30
K Anacon	1200	325	315	315	−5
K Desmond	6000	67	65	67	+2
Kopan	49700	24	22	23	+½
Lab Min	z70	$35	35	35	
L Dufault	2010	$14¼	14	14	−¼
Lakehead	500	26	26	26	−1
L Shore	250	179	179	179	+2
La Luz	105	$14⅞	14⅞	14⅞	−⅛
Langis	1300	38	38	38	
Latin AM	2500	10	10	10	+1
Leitch	1325	580	575	575	−5
Liberian	241	$18	17¼	17¼	
LL Lac	150	180	180	180	
Lorado	1000	139	139	139	+3
Louvict	21000	41	38	41	+1
Macdon	7300	35	34	34	−1
MacLeod	1000	97	95	95	
Madsen	15300	260	252	260	+5
Malartic	1200	63	63	63	
Man Bar	1220	18	18	18	
Marchant	225	263	263	263	+1
Marcon	4500	7	7	7	
Martin	2500	66	65	66	
Mattgmi	1850	$17⅜	17½	17⅜	−⅛
Maybrun	20600	23½	22½	23	−½
McAdam	4400	92	90	91	+1
McIntyre	410	$93½	93½	93½	−¼
McWat	5500	35	34	34	−1½
Mentor	1500	42	42	42	
Merrill	1600	55	54	54	−1
Meta Uran	3000	11	10½	10½	
Metal Mine	38950	185	180	183	−2
MidRim	212900	54	48	49	−2
Min-Ore	3500	10	9½	9½	−½
Mt Wright	3675	40	40	40	
Multi-M	340800	143	118	130	+2
Nat Expl	3000	14	14	14	−1
Nello	1000	22	22	22	
New Ath	4005	26	26	26	
New Bid	4000	8	7½	7½	−½
New Cal	4400	88	87	87	−2
Newconex	5300	820	800	800	−10
Nconex w	14300	410	380	390	−10
N Hosco	2950	270	265	263	−2
New Jason	2500	8	7	7	−1
N Kelore	4100	10	10	10	+½
N Mylama	142500	30	24	27½	+4½
Newnor	3400	9	9	9	
N Senator	2500	14	13½	13½	+½
Nick Rim	14550	18	17	18	+½
Nisto	228800	22	18	21	+3
Norbeau	1400	170	166	166	−4
Norgold	23500	13½	13	13½	
Norlartic	1000	9	9	9	
Norlex	8500	16	15	16	
Normetal	3000	500	495	500	+5
Norpax	10000	12	12	12	−½
N Bordu	2000	12½	12	12½	+½
N Coldstrm	1250	104	104	104	−1
N Rank	2000	30	29½	30	+1
Northcal	14700	26	26	26	
Northgte	2601	810	800	805	−20
Obaska	15000	16	14	14	−2
O'Leary	6000	8	8	8	+1
Opemiska	3260	945	930	935	−5
Orchan	2625	490	470	470	−20
Osisko	3500	44½	43	43	−½
Pamour	6000	175	170	170	
Paramaq	6500	10½	10	10	
Patino	30925	13½	12½	12⅞	+⅜
Pax Int	14600	36	35	36	
Pce Expl	14000	18½	18	18	
Pine Point	1780	$81½	80	80	−1½
Porc Pay	3000	28	28	28	
Preston	725	$11⅜	11⅜	11⅜	+⅛
Probe	16025	38	37	37	−2
Purdex	16500	11	10½	11	
Que Chib	3500	15	15	15	
Que Lith	1200	350	330	330	−5
Que Man	8000	18	17½	18	+½
Q Mattgmi	875	22	22	22	−1
Que Sturg	625	46	46	46	−1
Quemont	460	11⅛	11¼	11⅛	+⅛
Radiore	6000	83	80	82	−3
Raglan	25600	207	204	205	−1
Rayrock	6900	108	102	103	−3
Rio Algom	2698	$19⅞	19½	19⅝	
Rix Athab	11000	22½	22	22½	+½
Rockwin	22600	80	77	80	+3
Roman	2675	$830	815	830	+15
Rowan Con	1000	7	7	7	
Ryanor	17500	16	15	15½	−½
Salem	8500	22	22	22	
San Ant	2600	20	20	20	
Sarimco	1500	20	20	20	
Sherritt	6899	600	595	595	−5
Sil Eureka	16000	135	130	130	−10
Silverfield	6200	375	360	370	
Silvmaq	22900	40	38	38	
Sil Miller	5000	17	16	16	+½
Sil Stand	6800	19	120	125	−8
Steep R	9195	730	715	725	−10
Sullivan	9430	630	600	615	+15
Sunburst	1000	11	11	11	
Teck Corp	1590	515	505	515	+5
Territory	6000	19	18	19	
Texmont	12400	152	146	150	−1
Texore	9000	31½	1	31	
Tex-Sol	4600	32½	32	32	−½
Tombill	1700	130	123	130	+8
Tormont	9600	14½	14½	14½	−½
Tribag	3100	242	240	240	−4
Trin Chib	2000	10	9	10	+½
U Mining	2333	27	25½	25½	−1½
U Asbestos	1100	290	290	290	+2
Un Buffad	45000	61	56	58	+2
UCL Mine	21000	28	27	28	−½
Un Keno	520	565	555	555	
Un Fort	11050	18½	18	18	−½
Utd Porc	5375	15½	15	15½	+½
Upp Can	600	165	160	165	
Urban Q	2750	20	19	19	−1
Violam	1500	375	370	370	
West Mines	4570	540	525	535	
W Surf I	10000	11½	10½	10½	−1
White Star	6500	35	34	35	
Wilco	12200	40	38	40	+3
Willroy	6000	190	189	189	
Winch	2000	6	6	6	−½
Win Eld	1000	26	26	26	−1
Windfall	000	22	21	21	−1
Yale Lead	2000	15½	15½	15½	+½
Yk Bear	700	185	181	185	+3
Yukeno	500	6½	6	6	−½
Yukon	1000	52	52	522	−2
Zenmac	4910	35	35	35	−1
Zulapa	2525	21½	20	20	−½
MARCHE ETRANGER					
Argus C pr	600	$12¾	12⅝	12⅝	−⅛
Con MS	200	$56	56	56	+5⅛
Agnico	200	150	145	150	+1
Aunor	100	360	360	360	−30
Bethim	800	600	600	600	
Braiorne	200	495	490	495	+5
Chm Chib	700	680	680	680	+30
Con Marb	500	215	215	215	+10
C Mosher	1000	110	110	110	−10
Deerhorn	4500	41	40	40	−1
Denison	200	$40⅝	40⅝	40⅝	
Dickenson	900	495	485	485	−10
Discovery	1500	300	299	300	
Gunnar	100	219	219	219	
Kerr Add	431	880	880	880	+5
Langis	1500	42	42	42	−1
Lorado	1200	150	150	150	+6
Leitch	300	660	650	660	+10
MacLeod	500	100	100	100	
Multy Min	850	150	140	140	+10
Opemiska	z15	950	950	950	
Place	2900	215	195	215	+25
Permo	1000	28	28	28	+4
Que Chib	z50	$15	15	15	
Siscoe	800	275	275	275	+10
Sullivan	400	650	640	650	+10
Steep Rock	500	740	740	740	+5
Un Keno	400	570	570	570	+10
Upper Can	900	185	170	185	

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
INDUSTRIELS					
Stelco	12015	$27⅛	26⅞	27⅛	+⅛
NONG	11972	$28	27	28	+¼
Carib C	10200	200	200	200	−5
Cor Credit	8175	305	200	210	−90
HUILES					
Place	148695	204	185	185	−13
N Mylam	142000	30	24	27½	+4½
Dynamic	61250	120	110	110	−10
Calvert	52200	41½	39½	41½	+½
MINES					
Cheskirk	391400	15	13	15	+1
Multi-M	340800	143	118	130	+2
Nisto	244200	22	18½	21	+3
Midrim	211200	54	47	49	−3

UNE VALEUR GÉNÉRAL MOTORS

Coupé de Ville

Un succès universel!

La Cadillac a été présentée récemment, mais déjà ses lignes élégantes et originales, ses brillantes performances, ses luxueux aménagements lui valent un succès universel.

Sans aucun doute, la Cadillac n'a jamais été aussi réussie. L'accueil fait aux modèles 66 par les acheteurs aussi bien que par les simples amateurs de belles voitures laisse présager une autre année triomphale. Les lignes gracieuses et raffinées de la carrosserie font deviner au premier coup d'oeil la magnificence de l'intérieur de la "reine des voitures". Ceux qui ont conduit cette Cadillac ne peuvent trouver les mots pour décrire son confort, sa douceur et son silence de marche. La nouvelle direction à rapport variable a été accueillie très favorablement par les usagers, pour sa rapidité de réaction, si appréciable dans la circulation, et pour sa douceur dans les manoeuvres de stationnement. Ceux qui aiment avoir une voiture au cachet vraiment personnel seront comblés par la Cadillac 66. Ne se présente-t-elle pas en douze brillants modèles, et avec des centaines de nouvelles combinaisons de couleurs et de tissus de garnitures? Naturellement, la Cadillac est dotée de nombreux dispositifs de sécurité: la sensation de sûreté qu'on éprouve à son volant est plus grande que jamais. Essayez bientôt une Cadillac 66. La mieux réussie de toutes les Cadillac attend que vous veniez l'apprécier chez le concessionnaire Cadillac.

La Cadillac! Nouvelle élégance, nouvelle excellence, nouvelle splendeur!

B-266AF

ALLEZ VOIR ET ESSAYER LA MAGNIFIQUE CADILLAC 66 EXPOSEE EN CE MOMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CADILLAC

MID-TOWN MOTORS LIMITEE
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine — 524-3761

Ligue Nationale

Shack a retrouvé son "punch"

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	7	6	0	1	37	11	13
Canadiens	9	5	2	2	36	24	12
New York	7	3	2	2	25	18	8
Toronto	9	2	5	2	16	35	6
Détroit	8	2	5	1	22	28	5
Boston	8	1	5	2	15	34	4

Les Hawks s'installent seuls en tête avec un gain sur Detroit 5 à 2

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicadgo ont porté à sept leur nombre e victoires consécutives remportées cette saison en triomphant 5 à 2, hier soir des Red Wings de Détroit. Par la même occasion, ils ont repris seuls la première place au classement de la ligue Nationale, les Canadiens n'ayant pu faire mieux qu'un match nul, hier soir également mais à Toronto.

Stan Mikita a marqué deux buts au cours de ce match tandis que Phil Esposito, Lenn Lunde et Bill Hay ont complété la fiche des vainqueurs.

Dans le camp des Wings, Billy Harris avait ouvert le pointage à la première période, onnant ainsi une avance d'un but à zéro aux Red Wings. Plus tard, Gordie Howe a marqué le dernier but des Wings. C'était le 598e but de sa carrière.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions: Barkley 0:53, Barkley 5:36, Pilote 10:22, Pilote 16:08.
DEUXIEME PERIODE
1—Détroit: Harris (1) (Henderson) 3:37
2—Chicago: Lunde (1) (Hay) 5:07
3—Chicago: Mikita (3) (Wharram) 6:50
Punition: Ravlich 14:05
TROISIEME PERIODE
4—Chicago: Esposito (3) (Pilote) 3:29
5—Chicago: Hay (3) (Lunde, Pilote) 4:37
6—Détroit: HOWE (3) 598 (Delvecchio, Bergman) 7:00
7—Chicago: Mikita (4) (Mohns) 12:39
Punitions: Bergman 7:09, Nesterenko (maj.) 9:44, Smith 13:51, Gadsby 16:26.
LANCERS PAR:
DETROIT 10 6 11—27
CHICAGO 7 4 11—22

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE
Luxmite 6.30 4.10 3.00
Texas Star 5.90 4.80
Taylor's Song 4.50
Temps 2:12.1
DEUIEME COURSE
Mr Grace 9.70 3.80 2.80
Direct Bud 3.10 2.80
Conestoga Fritz 5.80
Temps 2:11.1
Pari double: $63.70
TROISIEME COURSE
Midas Hanover 3.40 2.80 2.50
Fanny Clap 5.60 3.70
Northwood Butch 3.20
Temps 2:10.2
QUATRIEME COURSE
Trader Jet 8.00 5.10 3.60
Notation 6.20 5.60
Buckeye Jake 7.80
Temps 2:12.2
Quinella: $25.60
CINQUIEME COURSE
Indian Volo 9.10 4.90 4.00
Milts Esquire 6.80 4.80
Sir Hal 3.50
Temps 2:08.4
SIXIEME COURSE
Melody Smoky 22.80 9.80 4.80
Diamond Way 10.40 4.30
Largo Hanover 4.60
Temps 2:08.2
SEPTIEME COURSE
Honest Pete 5.10 4.10 2.60
Leonard Abbey 5.30 3.30
Brandon Hanover 3.30
Temps 2:08.2
Quinella: $18.60
HUITIEME COURSE
Easy Abe 11.20 4.30 3.00
Here's How 3.40 2.70
Sunny Western 5.80
Temps 2:07.2
NEUVIEME COURSE
Uncle Duck 17.10 6.40 5.10
Active Bud 5.00 3.00
Admiral Herbert 4.30
Temps 2:07
DIXIEME COURSE
Kay Harmony 5.60 2.80 2.40
Bill Johnston 5.40 3.50
Exact Time 4.50
Temps 2:09.3
Exacta: $68.80

COMPTEURS DE LA LHN

	B.	A.	Pts
Bobby Hull, Chic.	11	6	17
Rousseau, Canadien	6	19	16
Mohns, Chicago	7	6	13
Mikita, Chicago	4	9	13
Béliveau, Canadien	5	6	11
Nevin, N.Y.	4	5	9
Howe, Détroit	3	6	9
Esposito, Chicago	3	5	8

JUSTERINI & BROOKS
SYNONYME DE QUALITÉ

J&B
RARE SCOTCH WHISKY
reconnu pour sa saveur inégalée.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E. C.A.
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Réal Auger, C.A.
Roland Frenette, C.A.
Robert Ladouceur, C.A.
Denis Schmouth, C.A.
Emile Fortin, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Pierre Vermette, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoît Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Jean-Guy Denis, C.A.
Roger Gélinas, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.

E.H. Knight, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Jean-P. Barbeau, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Jean Favreau, C.A.
André Lesage, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gonthier, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A. A-E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marceau, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691

Deux punitions coûteuses forcent le Tricolore à faire match nul, 3-3

TORONTO — Bien qu'ayant la victoire dans leur poche au terme de la seconde période, hier soir contre les Maple Leafs de Toronto, dans la ville-reine, les Canadiens n'ont pu faire mieux qu'un match nul 3 à 3 contre les protégés de Punch Imlach, après avoir écopé de deux punitions coûteuses au cours du troisième tiers-temps. Ils ont aussi quelque peu ralenti dans leurs échanges.

Lorne Worsley et Johnny Bower se sont livré un magnifique duel, au cours du match. Le Canadien a dirigé 37 lancers contre Bower alors que les Leafs lançaient en 27 occasions contre Worsley. Jean-Claude Tremblay portait un casque protecteur au cours de ce match. On sait qu'il fut blessé au visage au cours d'un récent match.

Eddie Shack qui en était à sa première visite à Aoronto depuis son retour de Rochester, a excellé quoiqu'il écopa de la plupart des punitions des Leafs. Il a aussi livré un court combat de boxe à John Ferguson.

Les dix premières minutes de jeu dans la période initiale furent assez ternes mais par la suite le jeu s'est animé. C'est alors que Bakstrom, évoluant au centre entre Gilles Tremblay et Claude Provost a donné l'avance au tricolore en ouvrant le pointage. Peu après, Johnny Bower a dû intervenir devant Claude Provost et c'est avec son visage qu'il devait bloquer un lancer de revers de Provost. Les Leafs n'ont eu qu'une excellente occasion de compter dans cette période mais Lorne Worsley les a empêché de niveler le compte. Brit Selby est venu près de le déjouer en complétant une magnifique échappée de Dave Keon.

Au début de la seconde période, les échanges furent très rapides entre les deux équipes. Une magnifique pièce de jeu exécutée par Claude Larose a rapporté des fruits peu avant la cinquième minute de jeu. Larose, effectivement, s'est emparé du disque au centre, acontourné le filet de Johnny Bower et a relayé la rondelle à John Ferguson qui a lancé dans le filet, pour le second but du Tricolore. La riposte des Leafs ne s'est pas faite attendre cependant. Armstrong a réussi à faire sortir Worsley de son filet au terme d'une belle montée pour ensuite relayer le disque à Dave Keon. Ce dernier a réussi à ouvrir le pointage pour les Leafs. Moins de deux minutes après ces échanges, Robert Rousseau a porté le disque à la porte des buts de Bower, depuis la mise au jeu dans la zone du Tricolore et, là, a complété une belle passe à Dick Duff qui a ajouté au pointage, donnant aux Canadiens l'avantage de deux buts. Shack a ensuite été puni mais le Tricolore n'a pu mettre cette punition à profit. Au sortir du banc des punitions, Shack s'est emparé d'une rondelle demeurée libre à la ligne bleue du Canadien et il vint près de prendre Worsley en défaut. Ce dernier a soulevé l'assistance à sa première visite au Maple Leaf Garden depuis son retour de Rochester, par ses mont éesspectaculaires. Mais au cours des deux premières périodes, il s'est retrouvé au frigidaire en trois occasions.

En troisième période, les Canadiens ont ralenti au cours des dix premières minutes de jeu et ils ont écopé de deux punitions collées, l'une sur l'autre. Opportunistes, les Leafs en ont profité pour ajouter au pointage. C'est Ron Ellis qui a marqué les deux filets des siens, portant le compte égal 3 à 3. Avec moins de dix minutes à faire dans le match les deux équipes ont ouvert les échanges dans le but d'encaisser une victoire. Mais rien n'y fit.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Montréal: Backstrom (3) (Provost) 11:20
Punitions: Ferguson 0:50, Larose 6:51.
DEUXIEME PERIODE
2—Montréal: Ferguson (3) (Berenson, Larose) 4:43
3—Toronto: Keon (2) (Armstrong) 6:29
4—Montréal: Duff (2) (Rousseau) 6:47
Punitions: Ferguson, Shack 0:09, Shack 7:46, Ellis 11:10, Berenson 16:46, Shack 18:34
TROISIEME PERIODE
5—Toronto: Ellis (2) (Mahovlich, Armstrong) 6:07
6—Toronto: Kurtenbach (2) (Ellis, Horton) 8:56
Punitions: Ferguson (2 min.) 3:07, Shack 3:07, Harris 4:43, Ellis 6:40, Baun 9:18.
LANCERS PAR:
MONTREAL 15 12 9—36
TORONTO 9 9 11—29

MATCH NUL 2 A 2

Goyette marque le 100e but de sa carrière, hier

NEW YORK. — Un but de Ed Westfall, à la troisième période, a permis aux Bruins de Boston de faire match nul, 2 à 2, contre les Rangers de New York, hier soir, dans une joute qui a vu Phil Goyette marquer le 100e but de sa carrière dans la ligue Nationale.

Westfall, un ancien joueur de défense, a trompé la vigilance de Giacomin, le gardien des Rangers, avec un lancer d'une vingtaine de pieds.

Jusque là, les Rangers avaient mené le bal avec une avance d'un unique but. Ils avaient ouvert le pointage au début de la première période pour ensuite ajouter un second but sans riposte des Bruins. Moins de sept minutes avant la fin de cet engagement, MacDonald a trouvé le fond des filets de Giacomin avec l'aide de Green et Stewart. Les deux buts des Rangers étaient l'oeuvre de McKenzie et Goyette. Ce n'est qu'en troisième période que les Bruins ont pu faire l'égalité.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—New York: Mckenzie (3) (Hadfield) 3:16
2—New York: Goyette (2) (Nevin, Selling) 9:40
3—Boston: MacDonald (2) (Green, Stewart) 13:17
Punitions: Langlois 0:10, Green 3:37, McMahon 11:15, McKenzie 12:33, Woytowich 17:05.
DEUXIEME PERIODE
Aucun but
Punitions: Selling 8:39, Green 10:07, McKenzie 19:40.
TROISIEME PERIODE
4—Boston: Westfall (2) (Bucyk, Langlois) 2:14
Punition: aucune
LANCERS PAR:
BOSTON 9 7 8—24
NEW YORK 12 10 10—32

AUJOURD'HUI

George Royal partira de la 7e place à Laurel

LAUREL — Le cheval canadien George Royal est "en très bonne condition" en vue de l'International de Washington, doté d'une bourse de $100,000 et disputé aujourd'hui.

Coté à 6 contre 1, le cheval canadien est un quatrième choix après Roman Brother, des Etats-Unis, à 6-5, Diatome, de France, àè 3-1 et Super Sam, de Grande-Bretagne, à 5-1.

Le cheval américain Hail To All est coté à 8-1, l'Argentin Berenjenal, à 10-1 et le français Caravin à 12-1.

Le deuxième favori Hill Rise, des Etats-Unis, a été retiré de l'épreuve quand il a développé une forte fièvre hier. Le vétérinaire a alors conseillé à son propriétaire de retirer son cheval de l'épreuve.

Les propriétaires de George Royal considéraient Hill Rise un adversaire plus dangereux que Roman Brother.

George Royal, Roman Brother et Berenjenal devront porter 127 livres chacun en comparaison des 120 de leurs rivaux.

D'autre part, les propriétaires du cheval canadien n'attachent aucune importance à la 7e position de départ de leur poulain.

Pour la première fois dans l'histoire de cette course internationale, qui ne semble pas aussi populaire que les précédentes, on utilisera une barrière de départ électrique.

Bonne condition

Selon un des propriétaires de George Dancer, le cheval serait encore en meilleure condition que lors de son triomphe dans le championnat canadien à la piste Woodbine de Toronto.

Quant à la stratégie, on s'en remettra au jockey Willie Shoemaker, qui a remplacé Johnny Longden, suspendu pour une période de 10 jours sur la côte ouest.

Après s'être reposé mercredi, George Royal devait reprendre l'entraînement à l'arrivée de Shoemaker sur la côte du Pacifique. Il avait parcouru le mille en 1:40 mardi.

HOCKEY

HIER
LIGUE NATIONALE
Montréal 3 Toronto 3
Boston 2 New York 2
Détroit 2 Chicago 5
LIGUE AMERICAINE
Rochester 6 Hershey 4
Buffalo 4 Providence 2
Cleveland 5 Springfield 1
Pittsburgh à San Francisco
LIGUE METRO "A"
Lachine 11 West Island 1
LIGUE METRO "B"
Outremont 5 West Island 1

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
New York à Détroit
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh à Los Angeles
LIGUE JUNIOR "A"
Oshawa à Hamilton
Montréal à Peterborough

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	10	1	1	65	30	21
Providence	5	3	0	22	23	10
Baltimore	5	4	0	29	25	10
Hershey	3	7	1	29	34	7
Springfield	2	8	0	31	40	4

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	8	2	0	43	29	16
Cleveland	4	4	0	28	22	8
Pittsburgh	3	6	0	38	41	6
Buffalo	2	7	0	22	38	4

LIGUE JUNIOR "A"

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Niagara Falls	7	0	2	41	22	16
Oshawa	5	2	3	42	31	13
Toronto	4	3	2	46	43	10
St. Catharines	4	5	1	30	49	9
Montréal	3	3	2	29	30	8
Kitchener	3	5	2	41	43	8
Peterborough	3	5	1	39	43	7
Hamilton	3	5	1	44	44	7
London	3	7	0	34	51	6

DEUX VINS DE TABLE FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE
BOUCHARD AINE & FILS
(BEAUNE, COTE D'OR, FRANCE)
- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé, Réf. 426 G — Btle — 426 H — ½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSE — vin blanc Réf. 447 E — Btle. — 447 F — ½ Btle.
A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Ashetex Canada Ltd à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 1er novembre 1965, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 8 novembre sous le numéro 1870321.

TELE-RECEPTION INC.

AVIS

Avis est par les présentes donné que TELE-RECEPTION INC., une corporation constituée sous la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social en la cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, P.Q., Canada, ce 9e jour de novembre 1965
Donald James Johnston, Secrétaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 657-156

DAME MARIA GRANATA, veuve non remariée de J. GRANATA, des cité et district de Montréal, demanderesse,
— vs —
RAYMOND PELLERIN, camionneur des cité et district de Montréal, 7040 rue Bordeaux, no 1, Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur RAYMOND PELLERIN, personnellement, ou par un avocat, de comparaître d'ici un mois.
Montréal le 5ième jour de novembre 1965.
RAOUL CREVIER, Député-protonotaire,
Mes MALOUF, PATERAS et MACEROLA
Avocats,
7200 rue Hutchison,
Montréal, 15, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

NORMANDIE CABLE T.V. LTD.

AVIS

Avis est par les présentes donné que NORMANDIE CABLE T. V. LTD., une corporation constituée sous la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social en la cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi de compagnies.

Daté à Montréal, P.Q., Canada, ce 9e jour de novembre 1965
Donald James Johnston, Secrétaire

ALPHA FUR COMPANY LIMITED

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie Alpha Fur Company Limited, une corporation en vertu de la "Loi des Compagnies de Québec", et ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, Québec, s'adressera au secrétaire provincial, pour la permission d'abandonner sa charte sous la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 10e jour d'août, 1965.
PAUL MARGARITIS
Secrétaire,
Alpha Fur Company Limited
Mes Adessky & Kingstone,
1255 rue Université,
Suite 400,
Montréal, Qué.
Procureurs de la compagnie
Alpha Fur Company Limited.

AVIS LÉGAL

LACHINE BUILDING LTD.

Avis est donné par les présentes que la Compagnie Lachine Building Ltd., une corporation en vertu de la "Loi des Compagnies de Québec", et ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, Québec, s'adressera au secrétariat de la province de Québec, pour la permission d'abandonner sa charte sous la Loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 1er jour de novembre, 1965.
ESTHER BRANDEIS, Secrétaire
LACHINE BUILDING LTD.
Me Conrad Shatner,
1255 rue Université,
Suite 401,
Montréal 2, Qué.
Procureur de la compagnie
LACHINE BUILDING LTD.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 688-299

REAL MENARD, électricien, de la Cité de St-Hubert, District de Montréal; Demandeur
vs
LUDOVIC GOSSELIN, gentilhomme, domicilié au numéro civique 978 rue St-Timothé, en les Cité et District de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur LUDOVIC GOSSELIN, de comparaitre dans le mois.
Montréal, 8ième jour de novembre 1965.
NORMAND DESROCHES
Député-protonotaire
Me Gaetan-E. LAGARDE,
4169 rue St-Hubert,
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 694899

DAME NANCY COLEMAN, psychothérapeute, épouse séparée de biens de Karl Porter, domiciliée et résidant à 4685 Earnscliffe Avenue, dans les cité et district de Montréal, Demanderesse
vs
KARL PORTER, musicien, domicilié dans les cité et district de Montréal, mais absent de la province, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur KARL PORTER de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, le 4e jour de novembre 1965.
MAURICE CARON
Député-Protonotaire
Geoffrion et Prud'homme,
avocats
612 ouest rue St-Jacques
Montréal
Procureurs de la demanderesse

CANADA
DISTRICT DE MONTREAL
PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPÉRIEURE

No. 697370

SPIROS THOMAS PAPAYANATOS, gérant de restaurant, des ville et district de Montréal, Demandeur
vs
MARIANTHI DEMBONERA, ménagère, épouse légalement séparée de biens de Spiros Thomas Papayanatos, des ville et district de Montréal., Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné à la défenderesse MARIANTHI DEMBONERA de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 10ème jour de novembre 1965.
NORMAND DESROCHERS
Député-protonotaire
YVES LAURIER, C.R.,
Avocat,
152 est, Notre-Dame, suite 14.
Montréal.
Procureur du demandeur

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-719

pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le lundi 29 novembre 1965

FOURNITURE "D'ACIER D'ARMATURE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-719 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 5h. p.m. au:
Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trente mille dollars ($30,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 8 novembre 1965

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 10,925 ex parte

L'Eglise roumaine orthodoxe de Montréal, corps public et incorporé ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, district de Montréal. Requérante
— vs —
Rév. P. Constantin Iuga, A. Boicu, A. Tanasa, C. Casvanean, D. Stanutz, S. Lazarevici, N. Veronca, G. Uriciuc, I. Blahovici, S. Strugari, A. Gramada, Elarie Gafencu, Ilie Polocoseriu, A. Humigean, O. Litvinchevici, G. Nicutari, A. Nestor, Vasile Stavarachi, G. Casvaneau, Constantin Lazurek, Haralampi Litvinchevici, V. Faranich, George Garciu, S. Saghin, H. Ardelean, Alex Timoficiuk, Savata Rotari, Anna Grossu, Iftimi Catarau, Ion Corneiciuc, Hicolai Spatar, A. Barsan, V. Bilan, P. Milhaliuc, C. Posteuca, N. Caciuc, S. Cabba, Cost. Doroftein, Lazar Tampescul, George Jureschi, Lazar Sava, George Salari, V. Hauca, M. Pucai, Nicolai Caba, Nichifor Curiurean, Ion Frent, W. Geminari, George Coco, Mrs Anna Buhac, Theofil Cucu, Donald Cucu, George Pacurar, T. Blahovici. Autrefois résidants de la Cité et district de Montréal. Intimés
et
LE REGISTRAIRE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL Mis-en-cause

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné aux intimés de comparaître dans les trente (30) jours, du dernier avis.
Montréal, le 8 novembre 1965.
PIERRE ROCH
Député-Protonotaire
Mes Dansereau et Tomesco
507 Place d'Armes,
Montréal,
Avocats de la requérante

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du code civil, que R. Elster Import Co. Ltd dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à La Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, par acte portant la date du quatrième jour de novembre 1965, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le neuvième jour de novembre 1965, sous le numéro 1870745.
Ce 9ième jour de novembre 1965
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 696929

GISELE LAMARCHE, professeur de la Cité et District de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Vincent Grant Demanderesse
vs
THOMAS VINCENT GRANT, antérieurement de la cité et district de Montréal et présentement de domicile inconnu Défendeur
et
LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, Mis-en-cause

AVIS SOUS L'ART. 136
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Montréal, le 8 novembre 1965.
MAURICE CARON
Député-Protonotaire, C.S.
Chait, Aronovitch, Klein, Salomon, Gelber & Bronstein
avocats
1, Place Ville-Marie, Ch. 3635
Montréal, P.Q.

CALUMET ENTERPRISES INC.

AVIS

Avis est par les présentes donné que CALUMET ENTERPRISES INC., une corporation constituée sous la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social en la cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, P.Q., Canada, ce 9e jour de novembre 1965
Donald James Johnston, Secrétaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 693193

MARCEL DUROCHER, domicilié et résidant au 258 rue Maine, Richmond, district de St-François, Demandeur
vs
LUDOVIC GOSSELIN, gentilhomme domicilié et résidant au 978 rue St-Timothé, ville et district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur LUDOVIC GOSSELIN, de comparaître d'ici un mois.
Montréal le 8ième jour de novembre 1965.
ANDRE NOEL
Député-protonotaire
Me Gaétan-E. LAGARDE,
Avocat,
4169 rue St-Hubert,
Suite 201,
Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 574" concernant

LE PROLONGEMENT DU MUR D'ENTREE EN AMONT DE L'ECLUSE 3 OUEST PROJET D'AMELIORATION ET DE JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELLAND

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le vendredi 26 novembre 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. Béland.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 11 novembre 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844 - 3361

ANTIQUITES CANADIENNES

AMEUBLEMENT COMPLET: Lit à baldaquin, armoires, vaisselier, berçantes, tables à traverse, commodes, banc-lit, table de réfectoire et menus articles. Prix raisonnables. — 671-2276. 12-11-65

A VENDRE

DIOR, BALMAIN, etc., modèles originaux presque neufs. Autres créations neuves. Prix très modiques. La Boutique Fantasque, 2075 Crescent. 288-3655. 19-11-65

BUREAU A LOUER

ONTARIO est 2539, 2e, 1100 pieds carrés, chauffé, professionnel, commercial, centre d'affaires. Libre. Immeubles Tanguay 527-4161. 12-11-65

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, tour du lac, 8 pièces, 5 ch. à coucher, chauffage central, foyer, meublé, près téleski. Service livraison, etc. DU. 7-0886 ou DU. 1-4467. 13-11-65

DIVERS

VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE?
ACHETEZ-LA DE SUITE, AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE
CAISSE DE PRÊTS
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

LANGEVIN, tout descendant de sir Hector Langevin — un père de la Confédération — est prié d'écrire à Seccombe House (Canada) Ltd, 443 Ch. Mount Pleasant, Toronto 7, Ontario. 13-11-65

FEMME DEMANDEE

SECRETAIRE STENO-DACTYLO, BILINGUE POUR MAISON CINEMA, SALAIRE INTERESSANT. ECRIRE CURRICULUM VITAE, MANUSCRIT A CASE 1444 LE DEVOIR. 13-11-65

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

ETES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE TRAVAIL ACTUEL? Pour le savoir, posez-vous les questions suivantes: Combien de temps me faudra-t-il attendre pour avoir une promotion intéressante? Suis-je rémunéré en proportion de l'apport de travail que je fournis? Quelle sécurité dans l'avenir me donneront toutes les années que j'aurai sacrifiées au profit de mon employeur? Suis-je capable de tirer meilleur profit de mes capacités et de mon esprit d'initiative? Si la réponse à ces questions vous laisse perplexe, téléphonez à M. Hagar 271-2401. Un des plus importants organismes canadiens de fonds mutuels offre aux femmes et hommes de plus de 25 ans une profession rémunératrice et très intéressante. 15-11-65

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

ETES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE SITUATION ACTUELLE? Votre revenu vous semble-t-il insuffisamment en rapport avec votre personnalité? Si vous répondez oui à ces deux questions, nous sommes certainement en mesure de vous donner satisfaction, car notre compagnie a plusieurs ouvertures intéressantes pour des personnes des deux sexes jouissant d'une bonne réputation et ayant à coeur de se créer un solide avenir. Nous vous initierons à un emploi sérieux où votre part de responsabilité sera déterminée selon vos ambitions. Pour toutes informations, communiquez avec M. René Grumelart à 731-3591. 12-11-65

SITUATION INTERESSANTE
Compagnie réputée dans le domaine du placement, invite personnes compétentes à communiquer par lettre ou téléphone pour une entrevue.
M. TESSIER
482-8068
345 Avenue Victoria
Westmount
5-11-65

HOMME DEMANDE

VENDEUR 25-30 ans possédant auto, libre de voyager à travers la province. Excellentes références exigées, salaire intéressant. Ecrire à Case 1445 Le Devoir. 13-11-65

POLISSEUR DE PARE-CHOCS ET REDRESSEUR DE PARE-CHOCS expérimenté, bon salaire, bénéfices, emploi stable. Windsor Chrome Plating, 2700 Quellette, Windsor, Ont. Tél.: 253-6357 13-11-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT CHAMPAGNEUR, bas de duplex, 9½ pièces meublées, chauffées, eau chaude, garage et jardin. $300 par mois, occupation immédiate. Tél.: 739-0375, après 6 h. 15-11-65

AHUNTSIC
MODERNES, LUXUEUX
"LE ROYAL"
1790 HENRI-BOURASSA ANGLE PAPINEAU
Ascenseur postes américains de T.V gratuits prix raisonnables.
2½ - 3½ - 4½
Meublés ou non meublés. Promenade sur le toit. Arrêt d'autobus à la porte. Stationnement hors rue.
DUPONT 1-6662

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT en haut, cottage moderne, neuf, 5 chambres, $69,000 aussi terrain pour cottage ou duplex 40 x 105 $17,500 — 272-6738. 22-11-65

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421. JNO

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

M. le juge Jacques Trahan a tenu récemment des propos rafraichissants et pratiques à la fois au sujet du comportement des jeunes, les délinquants qui deviennent vite des habitués de la cour de police et des autres qui s'y acheminent, parce que comme les premiers, ils ont tendance à ne pas respecter l'autorité. Qu'il s'agisse de jeunes sans instruction, — ce n'est pas toujours leur faute, — ou d'intellectuels en herbe, la pratique des sports, même violents et rudes, leur apporterait un débouché à ce surplus de vitalité qui cherche à s'extérioriser et qu'il faut canaliser de façon à ne nuire à personne, encore moins aux victimes de cette étrange maladie actuelle : l'indiscipline.

■ ■ ■

Selon le juge Trahan qui, on le sait, a pratiqué beaucoup de sports, — ce qui n'a pas nui à son avancement social et à l'épanouissement de sa personnalité intellectuelle, — les exercices physiques virils et le sport sont des préventifs contre la criminalité juvénile, contre les assauts échevelés d'une certaine adolescence contre les forces de l'ordre. Les jeunes, — et c'est légitime, — veulent participer de plus en plus à la vie de leur pays, de leur nation. Mais s'ils n'ont pas l'esprit de discipline qui enseigne à obéir avant de commander, le sens de la hiérarchie des valeurs et surtout le respect de l'expérience, les jeunes sont inéluctablement voués à poser des gestes qu'ils seraient les premiers à regretter s'ils avaient un peu plus de maturité.

■ ■ ■

Le long de la route, dans la formation des jeunes, quelqu'un manque à son devoir, quand on néglige un aspect aussi important que l'équilibre chez ceux qui demain sont appelés à prendre la relève. Nos autorités font probablement l'erreur de trop intensifier le savoir des candidats à la maturité et de négliger l'aspect purement physique d'un enfant qui se transforme en adolescent et d'un adolescent qui va devenir un homme. C'est une question de santé. Et la santé d'un individu, au plan moral et intellectuel, ne saurait s'accommoder d'un corps anémié ou vieilli trop vite. C'est l'esprit qui mène le monde, mais si l'on veut éviter la "constipation intellectuelle" dont je parlais il y a quelque temps, il faudra composer et ne pas oublier qu'en un siècle aussi enfiévré que le nôtre, la matière grise du cerveau manque d'aération et de renouvellement précisément parce qu'on n'établit pas la personnalité de l'individu sur la base indispensable de la santé physique.

■ ■ ■

Les jeunes ont, à leur décharge, le mauvais exemple souvent des gens en autorité. Comment peuvent-ils respecter des maîtres qui mènent une double vie : la vie publique où ils enseignent des principes que dans leur vie privée, ils sont les premiers à violer. Sans instruction, sans milieu favorable, une certaine jeunesse se sent trahie, ravetissée, incomprise. Par un violent sursaut de déception, elle veut se faire justice et cherche à tout casser, les fausses idoles, les faux précepteurs, les vedettes hypocrites. Il faut s'occuper de cette classe de citoyens dont la force serait mieux canalisée, si elle était mieux comprise. Le sport, l'éducation physique, l'athlétisme distrairaient ces jeunes des sombres projets qu'ils nourrissent dans l'oisiveté et la carence de débouchés sains.

■ ■ ■

Il y a aussi l'autre jeunesse, celle qui étudie, qui s'instruit et qui ne fait que cela. Elle sort des cours d'université pour tomber dans des cénacles de cogitation intense, des séminars bien intentionnés, des enquêtes sur ci et sur ça. Même les loisirs sont occupés à organiser des tables rondes, des symposiums, des délibérations inquiètes sur tous les sujets. Pendant ce temps, le corps s'étiole. Les énergies viriles qui assureraient un équilibre souhaité passent ailleurs et à force d'autosuggestion et de rancoeurs, des heures précieuses sont consacrées à démolir, à critiquer, à anéantir ce qui ne plait pas, tandis qu'une sage dose d'épanouissement physique apporterait pondération, mesure et discipline. Là aussi, comme le suggère le juge Trahan, un peu de sport, un peu d'athlétisme serait bienvenu pour désintoxiquer des cerveaux trop appliqués à des considérations d'un autre âge.

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
Trot (A réclamer: $2,000-$2,500)
Bourse : $1,000

7 Proper Way M. Gingras 5-2
5 Gus The Great G. Lachance 3-1
6 Emlen Hanover Pritchard 4-1
1 The Capon G. Baillargeon 6-1
2 Poplar Perk Y. Pelchat 6-1
4 Marty's Last B P. Caldwell 8-1
8 Bonnie Jo Express Lahaie 8-1
3 Sergeant Rum A. Bédard 10-1
Aussi éligible :
Kim D. Grattan C.Pelletier

DEUXIEME COURSE - Amble
(A réclamer: $1,500-$2,000)
Bourse: $ 900

5 Irish Mike A. Deguise 3-1
2 Count Pick N. Bardier 4-1
1 Helferhey P. Caldwell 9-2
3 Phil Butler Y. Pelchat 6-1
6 Marquise Richelieu Bédard 6-1
7 Lisa Queen G. Lachance 8-1
8 Nancy Scott M. Bergeron 8-1
4 Shadow oGld C. Dupont 10-1
Aussi éligibles :
Express Belle G. Desrosiers
Irish Peter J. Cyrenne

TROISIEME COURSE — Amble
(Conditions) — Bourse: $1,000

1 Chocolate Champ J. Jodoin 3-1
2 Chief Abbe C. Savingac 7-2
3 Dom Dhu G. Lachance 4-1
6 Ted Woodley L. Turcotte 6-1
8 Honey Rainbow pas choisi 6-1
4 Sharp Gain C. Bélanger 8-1
5 Nevele Baby J.J. Martineau 8-1
7 Fedor's Boy M. Bergeron 10-1
Aussi éligibles :
Satan Y. Pelchat
Sho Boy C. Pelletier

QUATRIEME COURSE — Amble
(A réclamer: $2,00-$2,500)
Bourse : $1,000

3 Dale Lind P. Grenier 3-1
6 Brick A. Hanna 4-1
7 C.B. Sal R. Coutu 9-2
1 Joey Johnston Bouthillier 6-1
2 Bordervoew Sally S. Grisé 6-1
4 Golden Spark Grandmaison 8-1
8 Ganderette K. Pritchard 8-1
5 Meadow Frisco Laframboise 10-1

CINQUIEME COURSE — Trot
(Conditions) — Bourse: $1,500

2 Armbro Earl L. Bourgon 3-1
3 Butchie B. A. Hanna 7-2
6 Joppa's Surprise Caldwell 4-1
1 Lee Ezra P. Caldwell 6-1
7 Pinky Jamie J. Hébert 6-1
5 Argo Bay C. Poulin 8-1
8 Flashy Freight N. Bardier 8-1
4 Lucky Dares C. Plante 12-1

SIXIEME COURSE — Amble
(Conditions) — Bourse : $1,100

1 Oh Shaw J.L. Vilandre 3-1
2 Lady Enchanteress Hanna 4-1
3 Desmond's Son C. Dupont 9-2
4 Honeyville Miss R. Curran 6-1
7 Solitude M. Gingras 6-1
6 Bik Slater R. Bélanger 8-1
8 High Liner W. Plourde 8-1
5 Missileman M. Bergeron 10-1
Aussi éligibles :
Mifflin Hanover St-Jacques
Meadow Andy R. Bardier

SEPTIEME COURSE — Trot

5 Archie Mon A. Hanna 3-1
4 Mr. Tyson G. Lachance 4-1
1 Hoot Charm W. Bourgon 9-2
2 Sue Express J. Hébert 6-1
8 Carly's Allen pas choisi 6-1
3 Lord Claire A. Bédard 8-1
6 Czar Vonian R. Bouthillier 8-1
7 Privolous Ede A. Deguise 10-1
Aussi éligible :
Dusty Dean Grandmaison

HUITIEME COURSE — Amble
(Conditions) -- Bourse: $1,400

2 Brave Will G. Lachance 3-1
1 Speedy Sam Y. Pelchat 7-2
4 King Sherry C. St-Jacques 4-1
6 Mazie Pointer Vanderpaelt 6-1
5 Phantom Hanover Ponton 6-1
3 Good Scot D. White 8-1
7 Silver's Gold M. Turcotte 8-1
8 Prince Flyer G. Baillargeon 10-1

NEUVIEME COURSE — TROT
(Conditions) - Bourse: $2,000

6 Scotty Dear L. Bourgon 5-2
3 Gloria Elkington P.E. Alain 4-1
1 Hi Jet C. St-Jacques 4-1
4 Hardy's Prince C. Dupré 5-1
7 Queen's Impel D. Larchelle 6-1
2 Success Bomb M. Gingras 8-1
5 Miss Alma Mir J. Hébert 8-1
8 Hoota Hanover P. Dussault 10-1

DIXIEME COURSE — Amble
(A réclamer : $15,00-$3,000)

3 Douglas Brooke A. Hanna 3-1
1 Indiana Chief pas choisi 4-1
4 Castle Hal N. Massé 9-2
2 Lammart Jr G. Beauvais 5-1
7 The Saint R. Bouthillier 6-1
5 Nothwood Beaver Gemmill 8-1
6 Homestretch Tres Bourgon 8-1
8 King Shadow C. Dupont 10-1

Le président Campbell explique les rapports entre le hockey professionnel et amateur

TORONTO — Le président Clarence Campbell a témoigné, hier, devant un comité de la Législature ontarienne s'occupant des problèmes de la jeunesse, pour dissiper ce qu'il a appelé le "malentendu considérable" qui existe sur les rapports entre le hockey professionnel et les amateurs. Le président de la ligue Nationale a présenté un long mémoire pour défendre les trois façons dont le cartel de la Nationale enrégimente les amateurs : le parrainage, la liste de négociation et le repêchage.

En faisant la description de ces trois sources d'approvisionnement en joueurs, il a dit que leur but était de prévenir la surenchère entre les clubs de la ligue Nationale au sujet de joueurs aussi jeunes que 14 ans, au "talent non établi", dit-il.

Selon M. Campbell, le parrainage autorise les clubs majeurs à supporter deux clubs amateurs et les 18 joueurs qui les composent, et forme le moyen le plus efficace de développer des joueurs.

La liste de négociations, selon laquelle un club de la L.H.N. reçoit les droits exclusifs de négociation avec quatre joueurs pour au moins un an, est une vraie sauvegarde, parce qu'elle a empêché les guerres et rivalités de surenchères et les gros bonis.

Suivant le système du repêchage, un club de la L.H.N. peut réclamer jusqu'à quatre joueurs de 17 ans par année, — cet âge a été porté à 18 ans en 1965, — pour $2.000.

M. Campbell a déclaré que les joueurs repêchés ou placés sur une liste de négociation **ne sont pas obligés de jouer du hockey professionnel.** Cependant, s'ils décident de le faire, ils ne peuvent que jouer pour le club qui a des droits acquis de cette façon.

Selon M. Campbell, les jeunes ne souffrent aucun préjudice. "D'ordinaire ,ils s'entendent avec les clubs auxquels ils appartiennent, sinon, ils peuvent indiquer dans quelle organisation ils aimeraient jouer et alors, une transaction est normalement conclue, ce qui permet au jeune de jouer où il veut."

Les joueurs de clubs fermes ne sont pas non plus obligés de devenir professionnels, personne ne les y force, mais comme ils ont parfois été payés jusqu'à $65 par semaine dans le club ferme, il existe une certaine obligation morale envers le club qui a aidé à défrayer l'éducation de ces jeunes ou à compenser pour les petits salaires qu'ils gagnent autrement.

"En payant les jeunes pour jouer du hockey amateur, dit M. Campbell, la ligue dément les critiques de ceux qui soutiennent que le hockey nuit aux études."

M. Campbell termine en souhaitant que, pour développer encore mieux l'attitude des jeunes en société, l'on puisse augmenter l'accessibilité du hockey aux adolescents.

L'ambleur Jackie Wayne appartient maintenant au groupe des vedettes

Devant les récents succès de l'ambleur Jackie Wayne, à Charles Poulin, le secrétaire de courses Mike MacCormac n'avait pas d'autre alternative que de le faire passer au groupe sélect des vedettes. C'est ainsi que demain soir, dans la course principale, Jackie Wayne prendra part à la course de $3,000, un amble qui constituera la course principale au programme.

Précisons d'abord que même si c'est aujourd'hui jeudi, il y a des courses, ce soir, au Parc Richelieu. On sait que lundi soir dernier, le programme régulier avait été remis à cause de la tenue des élections fédérales. Il y aura donc des courses ce soir par exception, au Bout-de-l'Ile.

Jackie Wayne a été acheté par Gérard Ouellette, de Daveluyville, au montant de $5,000. C'est Albert Hanna qui avait ramené Jackie Wayne à Montréal, à la suite d'un de ses voyages aux Etats-Unis.

Il a fallu un certain temps à Poulin avant de faire de Jackie Wayne le marchand de vitesse qu'il est aujourd'hui. En 20 courses, cet ambleur n'en a pas moins gagné 8 fois, dont cinq fois de suite, à ses cinq derniers départs; son mille le plus rapide a été de 2:04.1, soit trois cinquièmes de seconde de mieux que son meilleur mille réussi l'an passé à la piste Northfield, dans l'Ohio.

Jackie Wayne a gagné $6,757 cette année, donc il a gagné plus que son prix d'achat. Sa fiche est de 20-8-4-1, en plus de deux courses de qualification. L'an dernier, Jackie Wayne a gagné $5,910 en bourses, remportant 4 victoires, terminant 5 fois deuxième et deux fois troisième en 32 courses.

Jackie Wayne fera son début dans la classe vedette contre Fleet Time, Pronto Pal et Starbound, parmi les meilleurs.

Ce soir, la course principale s'adresse aux trotteurs. L'enjeu est de $2,000. Scotty Dear, chronométré récemment en 2:06.3, est le choix de la cote matinale, à 5 contre 2. Il quittera la barrière de la sixième place. Ses rivaux seront Gloria Elkington, Hi Jet, Hardy's Prince, Queen's Impel, Success Bomb, Miss Alma Mir et Hoota Hanover.

Les compteurs de l'Américaine

	B	A	Pts
Rochefort, Québec	9	10	19
Labossière, Québec	9	8	17
Hoekstra, Québec	5	12	17
Sutherland, Québec	9	6	15
Mortson, Québec	7	8	15
Blackburn, Québec	7	8	15
Hicks, Québec	4	11	15
Gendron, Québec	7	7	14
Hillman, Rochester	1	12	13
Ehman, Rochester	7	4	11
Hall, Pittsburgh	6	5	11
Schinkel, Baltimore	6	5	11
Cullen, Baltimore	5	6	11
LaForge, Pittsburgh	6	4	10
Beaudin, Pittsburgh	6	4	10
Stemkowski, Rochester	5	5	10
Spencer, Pittsburgh	2	8	10
Johns, Québec	1	9	10

SKI

Des cours d'initiation au ski et des cours de perfectionnement sont au programme pour les jeunes de 18 ans et moins sur les pentes du service des parcs pour la prochaine saison du ski.

Tous les samedis matins, des moniteurs spécialisés de la division de la récréation initieront les enfants à ce magnifique sport et prodigueront des conseils pratiques à tous ceux qui connaissent les notions du ski, de 9 heures à midi.

Les cours débuteront le 15 janvier aux cinq endroits soit :

Parc Ahuntsic: Lajeunesse et Prieur; Des Hirondelles: Iberville et Fleury; Ignace Bourget: Jogues et Newman; Maisonneuve: Viau et Sherbrooke; Mont-Royal: Lac aux Castors.

Le coût est de cinq dollars ($5.00) par enfant, payable par chèque à la Ville de Montréal. On pourra obtenir une formule après le 15 novembre en téléphonant à 872,2593 ou 872-2630.

Ligue Nationale

La surprise de la jeune saison : les insuccès des Maple Leafs

Le principal sujet de conversation dans la ligue Nationale de hockey la semaine dernière ne fut pas le succès de Bobby Hull ou l'amélioration affichée par les Rangers de New York. Tout s'est concentré sur la faillite presque complète des Maple Leafs de Toronto.

Tandis que Hull n'a surpris personne, les Rangers avaient été favoris pour améliorer leur rendement en raison de leur jeunesse et leur rapidité. Par contre, les Leafs ne devaient pas connaître une faillite aussi rapide au début de la saison, ce qui laisse croire à quelque chose de pire qu'une simple léthargie.

De plus, la situation n'a pas beaucoup de chances de s'améliorer avec la visite des Canadiens de Montréal à Toronto ce soir.

Alors que l'offensive est inefficace, la défensive commet des erreurs d'amateurs. De plus, l'esprit d'équipe semble complètement inexistant tant dans le vestiaire que sur le banc.

Le pilote

Le pilote Punch Imlach est certes au courant de cette situation, mais "il tente de gagner du temps".

Selon lui, "il n'y a rien comme une couple de victoires pour stabiliser la situation. Au fait, nous nous sommes tellement concentrés à l'offensive que nous avons négligé notre défensive".

Il se peut que le remède à la défensive des Leafs ne soit plus avec l'équipe, car Carl Brewer a pris sa retraite avant le début de la saison.

En son absence, Bobby Baun semble perdu et éprouve toutes sortes de difficultés à s'adapter au jeu de Marcel Pronovost.

Quant à l'absence d'offensive, elle est attribuable aux piètres tenues des gros cannons de l'équipe Mahovlich, Ellis, Keon, Pulford et Kelly.

Cependant, Imlach n'envisage aucun changement important ce soir, si ce n'est la première présence d'Eddie Shack, rappelé du Rochester, devant ses supporteurs à Toronto.

Autres matches

Chicago et Montréal tenteront de briser leur égalité en tête du classement alors que les Hawks recevront les Red Wings de Détroit.

D'autre part, les Rangers compteront sur le retour au jeu de Doug Robinson lors de la visite des Bruins de Boston, qui auront recours au jeune Montréalais Bernard Parent dans leurs filets.

Par contre, le joueur de défense Jim Neilson, blessé à la cheville par un lancer dimanche soir, est un débutant douteux dans le camp des Rangers.

ICE CAPADES

Frais comme le printemps, envoûtant comme l'automne

Le spectacle des Ice Capades est comme le printemps et l'automne. C'est toujours la même chose, mais c'est toujours beau. On ne se lasse pas d'admirer la royale splendeur des arbres dont les feuilles saignent dans les premiers matins froids ; on ne se lasse pas d'assister à la résurrection d'avril ou mai dans les parterres ou les bois. Il en est de même du spectacle qui est à l'affiche du Forum actuellement.

Les Ice Capades ont le mérite de présenter une féerie pour les yeux, pour l'oreille, mais je ne puis oublier que contrairement aux grands corps de ballets ou aux concerts symphoniques, ici, tout se fait sur patins. C'est pour cela que cette immense production, mélange de grâce, d'harmonie ,de couleurs affriolantes, sous des musiques tantôt gaies tantôt romantiques, est avant tout un spectacle qui n'existerait pas sans la virtuosité de ses figurants qui doivent, en premier lieu, maitriser un sport très sain et exigeant : le patinage.

Qu'il s'agisse de solos ou de choeurs ou d'ensembles, on croit reconnaître une espèce de sélection de ce qui s'est fait de meilleur par cette troupe depuis 25 ans.

Le but est d'enchanter le public et tout le public: les fervents d'acrobatie, les amateurs de grande musique, les fervents de la chorégraphie, ceux qui préfèrent la musique légère, les chercheurs de nouveautés et... les enfants.

En grande forme, les grandes vedettes de la troupe: Otto et Maria Jelinek, Ann-Margret Frei, Lynn Finnegan, Tommy Litz et le duo Romayne et Steele, sans oublier les facéties de Labrecque et Bussey.

Numéros particulièrement appréciés. Alice au pays des merveilles, avec Lewis Carroll; Evening at the Met; l'Adagio de Phil Romayne et Cathy Steele et les étourderies de Spanky, le chimpanzé. G G

BALLON-PANIER

Réorganisation et expansion de la ligue St-Laurent-Richelieu

Pour la sixième année consécutive M. Bernard Miron a été réélu président de la ligue de ballon-panier St-Laurent-Richelieu. Lors de cette assemblée tenue à Longueuil le 7 octobre, M. Robert Descheneault, directeur du programme d'éducation physique pour la Commission Scolaire Honoré-Mercier a été élu arbitre en chef. M. Serge Poulin, professeur en éducation physique de l'école Gérard-Filion a été élu publiciste de la ligue.

Depuis sa formation, il y a six ans, par l'actuel président de la ligue, la ligue de ballon-panier St-Laurent-Richelieu n'a connu que des succès grandissants. La ligue comprenait jusqu'à l'an dernier trois sections: le Bantam, le Midget et le Juvénile et groupait les localités suivantes : St-Bruno, Varennes, Beloeil, St-Lambert, Longueuil et St-Jean.

Cette année les dirigeants de ce circuit, conscients de promouvoir le ballon-panier chez les plus jeunes, ont mis sur pied une nouvelle section : le Pee-Wee. L'école Gérard-Filion de Ville Jacques-Cartier présentera une équipe dans cette nouvelle section.

Voici les noms des équipes faisant partie du circuit de ballon-panier St-Laurent-Richelieu pour l'année 1965-66.

Section PEE-WEE

1) St-Jean, 2) Longueuil 3) Ecole Gérard-Filion.

Section BANTAM

1) St-Jean, 2) Longueuil, 3) St-Bruno.

Section MIDGET

1) Ecole Beaulieu, 2) Longueuil I, 3) Longueuil II, 4) Marieville, 5) St-Jean, 6) St-Patrick.

Section JUVENILE

1) Longueuil, 2) Ecole Crevier (Marieville), 3) Externat de Longueuil, 4) Beloeil, 5) St-Jean.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

JEAN-PAUL PARENT
avocat
4 est, rue Notre-Dame
Chambre 605
Tél. : 878-9494
Rés. : 274-1359

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone : 861-5771

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES ● PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

LOUEZ une auto!
Connaissez-vous les avantages à louer une automobile ?
Pour informations
GOYETTE INC.
Contrat de 12 ou 24 mois
Téléphone : 658-8723 — 861-0181
Distributeur de :
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

Pourquoi l'étiquette Black Horse est-elle devenue dorée?

Parce que l'or est un signe de supériorité!

Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même!
Vérifiez les qualités de la bière Black Horse et voyez pourquoi elle est considérée supérieure à l'autre marque en saveur.

C'est très facile: Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est préférée 3 fois sur 5. Plus savoureuse, elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière. Exigez la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée qui confirme sa supériorité!

Black Horse
Maintenant avec étiquette dorée.

Erhard demande une "co-responsabilité" nucléaire et la réunification allemande

BONN — Réaffirmation de l'alliance américaine, "fondement de la politique extérieure et militaire allemande", respect des traités européens, rappel de la nécessité de la réunification, avec une allusion à des "garanties de sécurité" :

Telles sont les idées essentielles exposées hier par le chancelier Erhard dans sa déclaration gouvernementale devant le Bundestag. Son programme de politique étrangère se différencie à peine de celui qu'il avait présenté en 1963, qui lui-même se rattachait aux concepts exposés en 1961 par le Dr Adenauer. On relève cependant que les relations franco-allemandes, dont le caractère amical était largement souligné jusqu'à présent, sont surtout évoquées dans l'ensemble des rapports avec les trois grands alliés de la République fédérale. Quant au traité de coopération franco-allemand, il est mentionné en une simple phrase.

Mais l'impression générale qui se dégage du programme du chancelier est qu'il évite soigneusement de prendre des positions définitives sur des problèmes qui vont incessamment faire l'objet de négociations délicates.

M. Erhard est favorable à une réforme de l'OTAN qui faciliterait l'accession des Etats membres à la "co-responsabilité atomique", mais il n'insiste pas sur le projet américain de "MLF" et se borne à parler d'une "organisation nucléaire". Il sait que la question ne saurait être résolue — si elle l'est — avant les entretiens qu'il aura les 6, 7 et 8 décembre avec le président Johnson.

Sur l'Europe, la position du chef du gouvernement fédéral est défensive. Il veut maintenir l'acquis des communautés et veiller à ce que les fondements des traités ne soient pas remis en cause. Il reste disposé à des conversations pour sortir de la crise du Marché commun, mais n'avance aucune proposition. Il désire manifestement laisser se développer les prises de contact entre les 'Cinq" et la France et ne pas hypothéquer les conversations que son ministre des affaires étrangères aura le 12 novembre à Paris.

Dans le domaine économique aussi, M. Erhard qui sent naître dans la coalition des résistances à sa politique d'assainissement des finances publiques, se montre prudent. Il ne se raidit que pour inviter les Allemands à travailler plus longtemps et pour repousser l'extension du principe de la cogestion ouvrière aux industries autres que la sidérurgie et les charbonnages où il fut mis en vigueur en 1951.

Mais sur la nécessité de la réunification, le chancelier fait preuve de plus de fermeté. Il place les anciens vainqueurs devant leurs responsabilités — ce passage est très applaudi — et condamne toute idée de concession politique à Berlin-Est. Il réaffirme à l'intention des pays de l'Est — et également à celle du tiers monde — le droit de la République fédérale à représenter exclusivement le peuple allemand. Il évoque cependant brièvement la possibilité de "Garanties de sécurité" pour le jour où un gouvernement librement élu de l'Allemagne tout entière sera appelé à signer un traité de paix. En attendant, il maintient l'Allemagne dans les frontières de 1937, c'est-à-dire d'avant l'"Anschluss" de l'Autriche. Il y a ici indubitablement une altération du ton plus souple adopté ces dernières années sous l'influence des libéraux. M. Erhard a dû conserver malgré lui M. Erich Mende, président du parti libéral, au poste de ministre des affaires allemandes. Il pose cependant des barrières à son action.

Dans sa conclusion, M. Erhard a placé une formule qui a soulevé de vifs applaudissements. "L'époque de l'après-guerre est finie" a-t-il dit. On peut comprendre cette remarque comme l'affirmation que la République fédérale a pris conscience d'elle-même et ne se veut plus sujette à aucune "discrimination".

La rencontre Johnson-Erhard aura lieu au début décembre

AUSTIN — Le chancelier fédéral Ludwig Erhard d'Allemagne de l'Ouest rencontrera le président Johnson entre le 6 et le 8 décembre, a annoncé hier le porte-parole de la Maison-Blanche à Austin, Texas.

"Le président rencontrera le chancelier Erhard les 6, 7 et 8 décembre. L'heure et le lieu précis des différentes entrevues seront déterminés plus tard", indique une déclaration écrite lue à la presse par M. Joseph Laitin, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche.

M. Laitin n'a pas voulu préciser si la rencontre du président et du chancelier allemand aurait lieu en Europe, à Washington, ou au ranch du Texas de M. Johnson, mais il semble bien qu'elle aura lieu aux Etats-Unis.

MM. Erhard et Johnson se sont déjà rencontrés au "LBJ Ranch", près d'Austin, en décembre 1963 un mois après l'entrée en fonction du président Johnson.

Net accroissement des pertes américaines au Sud-Vietnam

SAIGON — Soixante-dix soldats américains ont été tués et 237 blessés la semaine dernière, la plus meurtrière pour les forces armées des Etats-Unis au Sud-Vietnam. La plupart de ces pertes ont été essuyées lors des combats qui se sont déroulés le 6 novembre à huit milles à l'ouest de Plei Me, sur les Hauts-Plateaux.

Un calcul officieux chiffre les pertes américaines à 933 depuis le début du conflit au Vietnam. Un total de 4,801 soldats américains ont été blessés et 92 manquent à l'appel.

Quelque 20 Américains sont retenus prisonniers par le Vietcong.

Les pertes vietnamiennes se chiffrent à 144 depuis le début de novembre, soit deux fois plus de victimes que chez les Américains.

Il faut cependant s'attendre à ce que ces totaux soient dépassés au cours de cette semaine à la suite des durs combats qui se sont déroulés mardi et avant-hier dans la zone "D".

Le combat

La puissance de feu dont dispose un seul bataillon américain au cours d'une opération de moins de 24 heures vient par ailleurs d'être illustrée pour la première fois au Vietnam lors des combats qui ont mis aux prises trois compagnies de la 173e brigade aéroportée à deux et probablement trois bataillons réguliers Vietcong dans cette zone.

Selon les soldats et officiers américains qui ont pris part aux combats, les cadavres de quatre cent trois Vietcong ont été dénombrés. De nombreuses armes ont été trouvées mais détruites sur place, le terrain ne permettant pas leur évacuation.

Le Vietcong semblait pourtant composé de troupes d'élite dotées d'armes automatiques chinoises ou soviétiques à grande puissance de feu. Presque tous les soldats Vietcong portaient des casques d'aciers, certains d'un type nouveau. Ils se battaient sur un terrain de végétation dense qui leur était familier.

Les troupes américaines étaient handicapées par cette même végétation qui les cachait à leurs observateurs aériens et rendait difficile l'approvisionnement en munitions et nourriture. Elles ont cependant bénéficié de l'appui de 117 sorties de chasseurs bombardiers qui ont déversé plus de 175 tonnes de bombes, roquettes et obus. L'artillerie a tiré 5,300 obus soit 160 tonnes, les soldats ont dépensé jusqu'à trois fois leur approvisionnement normal en combat, utilisant leurs mitrailleuses de 30, leurs mortiers et surtout leurs fusils automatiques individuels M-16.

Roger Laporte est mort de ses brûlures

NEW YORK — Roger Laporte, pacifiste de 22 ans, qui avait mis le feu à ses vêtements devant l'immeuble des Nations unies, mardi matin, dans un geste de protestations contre la guerre au Vietnam, est mort hier après-midi à l'hôpital où il avait été transporté.

Des gardes de l'O.N.U. qui l'avaient aperçu accomplissant son geste de protestation contre la guerre s'étaient précipités pour l'envelopper de couvertures et éteindre les flammes, mais les médecins, à son arrivée à l'hôpital avaient constaté que 9 pour cent de sa peau était atteinte par des brûlures.

Roger Laporte, qui était catholique, avait reçu l'extrême-onction peu après son entrée à l'hôpital et il devait déclarer aux psychiatres qui l'interrogeaient qu'il tenait à la vie.

PARIS — Un étudiant de 20 ans, François Decoccola, a tenté hier matin de se donner également la mort en mettant le feu à ses vêtements, en pleine rue, à Rosny-sous-Bois, localité de la banlieue parisienne, où il demeure.

Très grièvement brûlé, il a été transporté immédiatement à l'hôpital où son état inspire de vives inquiétudes.

Réponses aux critiques des Etats-Unis contre la France

PARIS. — Pour la deuxième fois en moins d'une semaine une voix française autorisée s'adressant à un auditoire essentiellement américain entreprend de justifier l'attitude de la France ouvertement critiquée par les Etats-Unis. M. Roger Frey, hôte de la Chambre de commerce américaine en France, a fait état des "noirs desseins" que l'on prête à la France, de l'accusation d' "ingratitude" qu'on lui porte et du caractère "impossible" des Français. Le ministre de l'intérieur affirme pourtant que la France ne demande rien à personne, ne convoite rien et ne se berce d'aucun rêve de grandeur. Elle n'a fait que redevenir elle-même, "c'est-à-dire un facteur d'équilibre et de mesure".

De son côté, jeudi dernier, M. Charles Lucet, nouvel ambassadeur de France à Washington, déclarait à l'American Club qu'on lui promettait à Washington "un hiver glacial", que l'on "chuchotait derrière les portes" que les Français sont "impossibles" et que l'on va s'organiser sans eux.

Les propos de MM. Frey et Lucet estime-t-on à Paris participent sans doute de la même volonté, approuvée en haut lieu, de ne pas laisser sans réponse une campagne qui s'est développée il y a quelques semaines dans la presse américaine et par certaines déclarations faites aux Etats-Unis. Elle tend à présenter la politique française comme étant de nature à nuire aux intérêts du monde occidental par une hostilité délibérée à l'égard des E.U.

Les arguments développés par MM. Frey et Lucet ont pour but de montrer que la France poursuit une action qui, même si elle diverge de celle des E.-U., est conforme à la paix et à une amélioration des relations internationales. Tous deux se rejoignent pour dire que la couleur des rapports entre la France et les E.-U. n'est pas aussi noire qu'on voudrait le croire, mais "pourrait être un gris léger et déjà nuancé d'une teinte rose que l'on appelle aurore".

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Tout danger paraît Espagne: avocat inculpé

MADRID — L'avocat madrilène Eduardo Cierco, dont une lettre à l'archevêque de Madrid avait été publiée dans le "Nouvel Observateur" de Paris, a comparu dimanche devant le "tribunal d'ordre public", sous l'inculpation de propagande illégale. Dans cette lettre, dont la publication par l'hebdomadaire français lui est imputée, Me Cierco dénonçait les mauvais traitements subis par deux de ses clients, étudiants catholiques progressistes, et citait les propos antireligieux et nettement hostiles au pape Jean XXIII que certains policiers auraient prononcés devant eux.

Le communisme en Amérique latine

PARIS — Le problème le plus grave qu'affronte l'Amérique latine est celui du communisme, a notamment déclaré le Dr Aguirre Legaretta, ancien ambassadeur d'Argentine en France, lors d'une communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, sur "La véritable Amérique latine".

L'Europe ne peut pas s'en désintéresser, a-t-il poursuivi, car ce continent fait face à une véritable agression extérieure. L'ancien ambassadeur a ensuite exprimé l'idée qu'il serait intéressant d'envisager la participation de l'Argentine et de quelques autres états latino-américains à l'organisation de l'Atlantique Nord (OTAN), car, a-t-il dit, tout indique qu'à son échéance, sa juridiction et sa compétence seront largement étendues.

Vague de violence au Nigéria

LAGOS — Quatre-vingt dix-sept personnes ont été tuées dans diverses régions du Nigéria au cours de la nouvelle vague de violence qui a déferlé sur le pays la semaine dernière, annonce-t-on à Logos de source officielle.

Plusieurs dizaines de maisons et de véhicules ont été incendiés et plusieurs centaines de personnes ont été blessées.

Kubitschek repart en exil

NEW YORK. — M. Juscelino Kubitschek, ancien président du Brésil, est arrivé à New York hier après-midi, par avion, venant de Rio, après une courte escale à Miami (Floride).

L'ancien président, accompagné de son épouse, a déclaré que ses projets étaient "indéfinis" et qu'il pourrait rester "un an, un mois ou un jour" lorsque les journalistes lui ont demandé le but de son voyage aux Etats-Unis. Il a ajouté : "J'ai quitté mon pays parce que je voulais m'en aller. Je n'ai pas de projets précis et mon séjour à New York est d'une durée indéterminée".

M. Kubitschek dont les droits civils ont été révoqués, ce qui l'a empêché de se présenter à la présidence, a répondu à une question des journalistes en ces termes : "Ma santé est très bonne mais politiquement je ne me sens pas très bien".

Les journalistes lui demandant son opinion sur l'administration de M. Goulart, l'ancien président a répondu qu'il y avait des choses au Brésil "qui sont beaucoup plus importantes".

Nouveau message de Wilson à Ian Smith

LONDRES — Après de nouvelles consultations gouvernementales M. Harold Wilson a résolu hier de recourir à la diplomatie secrète afin d'essayer de sortir de l'impasse où se trouve l'affaire rhodésienne.

Le premier ministre britannique a adressé un nouveau message à M. Ian Smith, mais cette fois le contenu n'en sera pas publié comme le furent ceux de toutes les missives précédentes.

Il est possible, croit-on dans les milieux politiques, que M. Wilson lui demande maintenant de répondre clairement à cette invitation, le but tactique des deux hommes étant d'essayer de rejeter sur l'autre la responsabilité de la rupture finale.

SALISBURY — Après avoir pris connaissance du message "confidentiel" de M. Harold Wilson, M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, a déclaré : "c'est un de ces messages que l'on peut interpréter comme on le souhaite."

Comme on lui demandait s'il avait l'intention de répondre au premier ministre britannique, M. Smith a répondu "nous verrons bien".

Enfin, Sir Hugh Beadle, juge suprême de la Rhodésie, a quitté Londres hier soir pour regagner Salisbury.

Sir Hugh s'est refusé à toute déclaration sur les entretiens qu'il a eus dans la capitale britannique avec le premier ministre, M. Harold Wilson, et avec le ministre des relations avec le Commonwealth M. Arthur Bottomley.

Philippines: victoire probable de M. Marcos

MANILLE — Le sénateur Ferdinand Marcos, candidat de l'opposition aux élections présidentielles philippines, a encore augmenté son avance sur le président sortant, M. Diosdago Macapagal.

Hier soir, selon les résultats non officiels, M. Ferdinand Marcos, parti nationaliste, avait obtenu 2,086,749 voix et M. Diosdago Macapagal, parti libéral, 1,711,934 voix.

Dans les élections à la vice-présidence, le sénateur Gerardo Roxas, parti libéral, obtenait 1,885,913 voix et le sénateur Fernando Lopez, parti nationaliste, 1,884,201 voix.

En ce qui concerne les élections des 104 représentants à la chambde basse, selon des résultats non officiels, les nationalistes mènent dans 44 districts, le libéraux 33 et les indépendants dans 11.

Enfin, pour les huit sièges sénatoriaux, les nationalistes mènent dans 6 circonscriptions, et les libéraux dans deux.

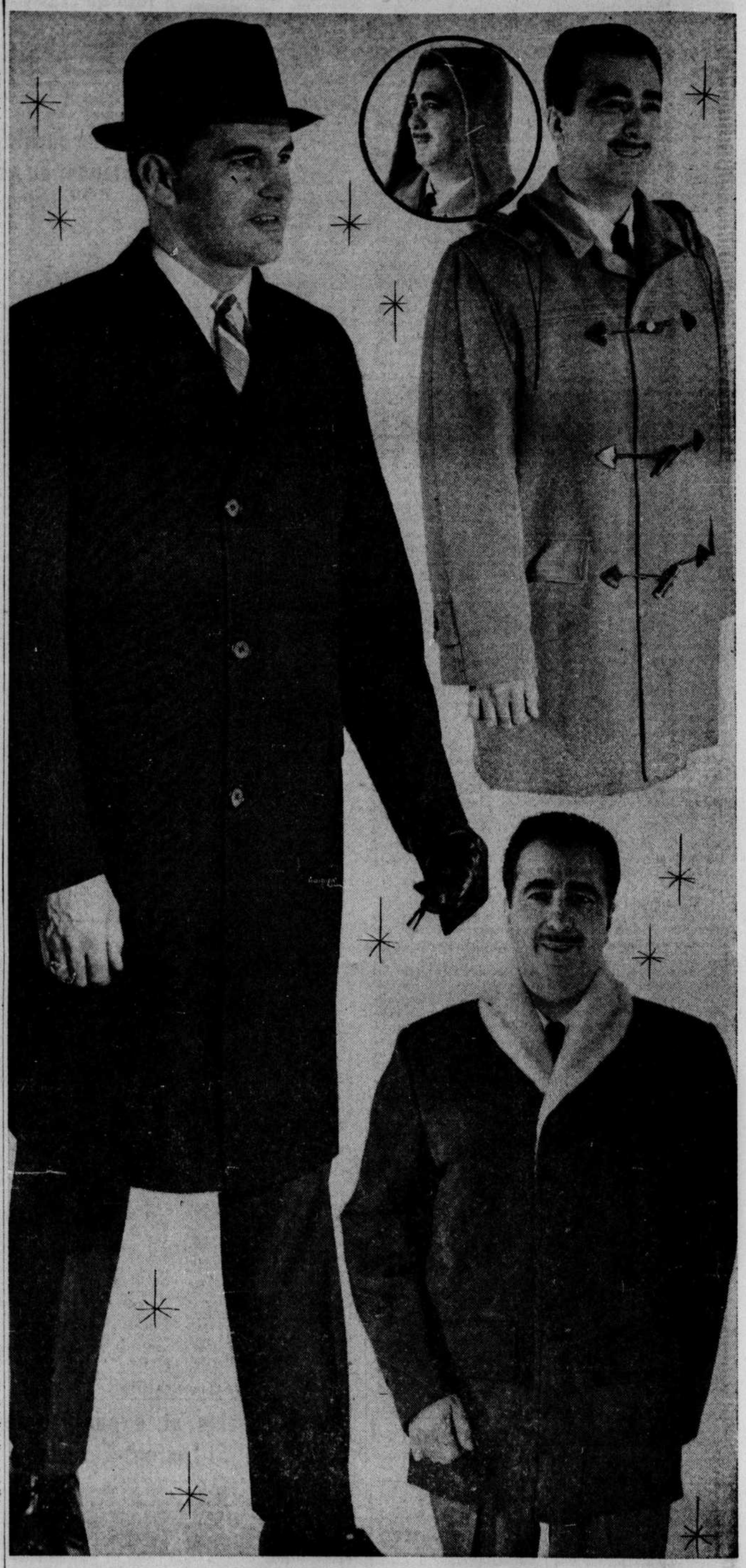

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Le temps exige pareils vêtements

"Canadienne"

PRIX CHOC DUPUIS 19.99

Paletot sport en doux molleton laineux beige - gris. Devant à glissière dissimulée, boutons d'attache forme baril. Epaisse doublure matelassée, capuchon amovible. Longueur 38 pouces. Tailles : 36 à 44.

Le "Banlieue" en daim

Prix courant 65.00 PRIX CHOC DUPUIS 47.00

En véritable peau de daim (suède) nuance moka ou brun foncé. Entièrement doublé de "fourrure" Orlon. Col de similifourrure. S'attache de 3 boutons de cuir — 2 poches à rabat. Longueur 36 po., 36 à 46.

Paletots tout laine

Ordinairement 65.00 et 75.00 PRIX CHOC DUPUIS 52.00

Haute confection au fini main dans ces paletots d'hiver en laine au toucher velours. Gris moyen, gris foncé, bleu, brun, noir. Motifs diagonaux, chevrons, effet tweed aussi étoffe unie. Epaules tailleurs ou mi-raglan. Col ordinaire, 3 boutons d'attache et poches à rabat. Doublure pleine longueur. Tailles : 35 à 46. Statures courtes — ordinaires — élancées dans la plupart des tailles.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171